



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Les experts en surveillance aquatique

REMARQUES CONCERNANT LES CHANGEMENTS AUX PRÉALABLES

Les changements aux préalables suivants entrent en vigueur le 1 juillet 2020.

Le site Web de la Société a été mis à jour et il contient le tableau du sommaire des préalables ci-joint. Nous allons inclure les changements dans la prochaine édition du Guide des programmes.

Nouveau-Brunswick

Changement à l'âge de certification

La Société de sauvetage Canada annonce l'adoption d'un nouvel âge minimum de 15 ans comme préalable aux certifications de Moniteur en natation, Moniteur en sauvetage et Sauveteur national. Les candidats doivent être âgés d'au moins 15 ans au dernier jour du cours. Les certifications préalables exigées pour ces formations demeurent inchangées.

Ce changement est le résultat d'une consultation avec les membres affiliés de la Société, le leadership et les chefs de file de l'industrie aquatique. Pendant les discussions à savoir si l'âge est un facteur déterminant de la réussite, il a été reconnu que l'âge ne représente qu'un seul facteur parmi d'autres. Ces autres facteurs de réussite comprennent entre autres la maturité physique, cognitive et émotionnelle. Il y a eu consensus autour du fait que le système d'évaluation basé sur les compétences de la Société (p. ex. les points « À voir ») représente, en fin de compte, une mesure de succès plus utile et plus objective.

C'est le bon moment. En cette période de pénuries chroniques de personnel dans le domaine aquatique, ce changement signifie que davantage de candidats pourront participer à la formation dont ils ont besoin pour leur emploi, et ce, plus rapidement qu'auparavant. Cela signifie également que les employeurs pourront puiser dans une plus grande réserve de talents et commencer plus tôt les efforts de recrutement du personnel.

Le changement effectué à l'âge de certification minimum de la Société n'a pas de répercussion sur l'âge minimum établi pour l'embauche des moniteurs et des surveillants-sauveteurs (16 ans), tel que décrit dans les *Normes de sécurité pour les piscines publiques au Nouveau-Brunswick*.

Num. d'organisme de bienfaisance.
89029 3897 RR0001

70 rue Melissa
Fredericton, Nouveau Brunswick E3A 6W1
Canada

Tel: 506-455-5762 Fax: 506-450-7946
E-mail: info@lifesavingnb.ca
www.sauvetagenb.ca

Changement au préalable des formations en premiers soins

En tenant compte de la croissance significative du nombre de fournisseurs de premiers soins et des récents changements à la réglementation gouvernementale, la Société de sauvetage facilitera l'accès à ses formations de sauvetage et de surveillance aquatique en acceptant, aux fins de préalables, les certifications de secourisme général offertes par des agences de formations approuvées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

La Société affichera sur son site Web la liste des agences approuvées pour délivrer des certifications de secourisme général qui pourront être utilisées comme préalables pour les certificats de la Société. La Société va mettre périodiquement sa liste à jour pour l'aligner avec les changements approuvés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Nous espérons que ce changement se traduira par un accès plus facile aux certifications de la Société pour davantage de candidats, mais aussi que ce changement pourra simplifier un peu les choses pour les membres affiliés de la Société.

Pour plus de renseignements :

Consulter la prochaine page pour le SOMMAIRE DES PRÉALABLES - RÉVISÉ EN JUILLET 2020.

Lire les politiques des préalables : <http://sauvetagenb.ca/about-us/prerequisite-policies.aspx> À propos de nous/Politiques des préalables> pour un sommaire à jour, y compris celui des préalables en premiers soins.

SOMMAIRE DES PRÉALABLES – MIS À JOUR EN JUILLET 2020

Nager pour la vie	Préalables
Parent et enfant 1	Aucun; enfants de 4 à 12 mois
Parent et enfant 2	Aucun; enfants de 12 à 24 mois
Parent et enfant 3	Aucun; enfants de 2 à 3 ans
Préscolaire 1, 2, 3, 4 et 5	Aucun; enfants de 3 à 5 ans
Nageur 1, 2, 3, 4, 5 et 6	Aucun; enfants de 5 ans et plus
Adulte 1, 2 et 3	Aucun; adultes de tous les groupes d'âge
Forme physique du nageur	Aucun; tous les groupes d'âge
Sauvetage	Préalables
Initié, Averti ou Expert	Aucun
Club des Jeunes Sauveteurs	La norme canadienne Nager pour survivre
Étoile de bronze	Aucun; il est recommandé de posséder un certificat Jeune Sauveteur
Médaille de bronze	Être âgé d'au moins 13 ans ou Étoile de bronze
Croix de bronze	Médaille de bronze; Secourisme d'urgence ou Secourisme général
Distinction	Croix de bronze
Forme physique en sauvetage	Être âgé de moins de 30 ans ou avoir une permission médicale
Supervision sécuritaire	Aucun; il est recommandé d'avoir au moins 12 ans
Surveillance aquatique	Préalables
Sauveteur national (piscine)	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze; Secourisme général
Sauveteur national (plage continentale)	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze; Secourisme général
Sauveteur national (parc aquatique)	Sauveteur national (piscine)
Sauveteur national (plage océanique)	Sauveteur national (plage continentale)
Premiers soins	Préalables
Premiers soins – élémentaire	Aucun
Secourisme d'urgence	Aucun
Secourisme général en milieu de travail	Aucun
RCR (niveaux A, B, C et FSS)	Aucun
Défibrillation externe automatisée (DEA)	RCR
Gestion des voies respiratoires	Secourisme général
Premiers soins – anaphylaxie	Aucun

Sauvetage sportif	Préalables
Programme fondamental en sauvetage sportif (niveaux 1, 2, 3, 4 et 5)	Nageur 3 ou un niveau équivalent d'habiletés
Officiel communautaire	Être âgé d'au moins 13 ans
Officiel des épreuves en piscine	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Officiel des épreuves en eau libre	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Officiel en sauvetage technique	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Directeur de la compétition et Arbitre	Officiel des épreuves en piscine, Officiel des épreuves en eau libre et/ou Officiel en sauvetage technique, expérience comme officiel
Formation en gestion	Préalables
Superviseur aquatique	Sauveteur national <i>ou</i> Moniteur en sauvetage <i>ou</i> Moniteur en natation; <i>et</i> minimum de 100 h d'expérience comme sauveteur-surveillant et/ou moniteur
Formation en gestion aquatique	Aucun
Inspecteur de sécurité aquatique	Aucun
Opérateur de piscine – niveau 1	Aucun
Opérateur de piscine – niveau 2	Opérateur de piscine – niveau 1
Auditeur en surveillance aquatique (SEE)	Sauveteur national et un minimum de 100 h d'expérience en surveillance aquatique <i>ou</i> Évaluateur Sauveteur national, <i>ou</i> Superviseur aquatique ou une formation en gestion aquatique
Auditeur de sécurité aquatique	Opérateur de piscine – niveau 1, expérience d'inspecteur de sécurité aquatique
Auditeur en chef de sécurité aquatique	Auditeur de sécurité aquatique
Leadership	Préalables
Assistant moniteur	Être âgé d'au moins 14 ans; Croix de bronze
Moniteur en natation	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze
Moniteur en sauvetage	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze
Moniteur Sauveteur national	Sauveteur national; Moniteur en sauvetage
Moniteur en premiers soins	Être âgé d'au moins 16 ans, Secourisme général
Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1	Moniteur en sauvetage
Moniteur d'officiels en sauvetage sportif	Moniteur en sauvetage; expérience comme officiel : des épreuves en piscine, en eau libre, ou en sauvetage technique
Moniteur Superviseur aquatique	Superviseur aquatique, Moniteur en sauvetage
Moniteur Inspecteur de sécurité aquatique	Inspecteur de sécurité aquatique, Moniteur en sauvetage
Moniteur Auditeur de surveillance aquatique (SEE)	Auditeur de surveillance aquatique (SEE) et Évaluateur Sauveteur national <i>ou</i> Moniteur Superviseur aquatique
Moniteur Auditeur de sécurité aquatique	Auditeur de sécurité aquatique, Moniteur en sauvetage
Moniteur Opérateur de piscine	Opérateur de piscine – niveau 2, Moniteur en sauvetage
Évaluateur	Moniteur d'expérience
Formateur	Évaluateur d'expérience <i>ou</i> Moniteur en natation et 100 h d'enseignement de Nager pour la vie, <i>ou</i> Entraîneur de sauvetage sportif d'expérience

Veillez prendre note

Les certificats préalables doivent avoir été obtenus **avant** la date du début du cours auxquels ils s'appliquent. Les certificats suivis simultanément sont reconnus comme ayant été obtenus dans le bon ordre. Les candidats doivent avoir atteint l'âge préalable requis avant la date de l'examen. L'évaluateur doit pouvoir examiner les preuves de préalables.

Guide des programmes



Guide des programmes et des services de la Société de sauvetage



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage

70, rue Melissa
Fredericton,
Nouveau-Brunswick
E3A 6W1

Tel. : 506-455-5762
Télec. : 506-450-7946
info@lifesavingnb.ca
www.sauvetagenb.ca
www.lifeguarddepot.com
www.findamember.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉDITION DE 2018



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Les experts en surveillance aquatique

GUIDE DES PROGRAMMES

Un guide des programmes et des services de la Société de sauvetage

Entre les tirages, la Société peut à l'occasion mettre à jour son *Guide des programmes*. Si une divergence est discernée entre la version imprimée et la version électronique affichée sur le site Web de la Société, la version électronique est considérée comme étant le texte définitif.

Si une divergence est discernée entre la version anglaise et la version française, la version anglaise est considérée comme étant le texte définitif.

Publié par la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick
70, rue Melissa, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3A 6W1
Téléphone: 506-455-5762 Télécopieur : 506-450-7946
Courriel : info@lifesavingnb.ca Internet : www.sauvetagenb.ca

Édition de 2018

Tous droits réservés. © Société royale de sauvetage Canada, 2018. Toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, des éléments matériels contenus dans ce manuel est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. Faites parvenir vos demandes au bureau de la Société de sauvetage à l'adresse ci-dessus.

La Société de sauvetage est l'experte en surveillance aquatique au Canada. La Société oeuvre dans le but de prévenir la noyade et les traumatismes reliés à l'eau par le biais de ses programmes de formation, de sa campagne d'éducation du public Aqua Bon^{MD}, de ses services en gestion de la sécurité aquatique, de recherches sur la noyade et du sauvetage sportif.

Chaque année, plus de 1 000 000 de Canadiens et Canadiennes participent à nos programmes de formation en natation, en sauvetage, en surveillance aquatique et en leadership. En tant que l'experte canadienne de la surveillance aquatique, la Société de sauvetage établit la norme en ce qui a trait à la surveillance aquatique et elle décerne les certificats Sauveteur national au Canada.

Le Canada représente le Canada à l'échelle internationale au sein de la Commonwealth Royal Life Saving Society. Nous sommes membre canadien de plein droit au sein de l'*International Life Saving Federation*. Nous sommes l'organisme directeur du sauvetage sportif – un sport reconnu par le Comité International Olympique et la Fédération des Jeux du Commonwealth.

Nous sommes un organisme philanthropique national indépendant. Nous enseignons aux Canadiens et Canadiennes depuis 1896 comment ils peuvent se sentir plus en sécurité lorsqu'ils sont près de l'eau.

Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré 89029 3897 RR0001

Aqua Bon^{MD}, Nager pour survivre^{MD}, Nager pour la vie^{MD}, Service national des sauveteurs^{MD} et Société de sauvetage^{MD} sont des marques de commerce enregistrées de la Société royale de sauvetage Canada.

Guide des programmes



Guide des programmes et des services de la Société de sauvetage



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage

70, rue Melissa
Fredericton,
Nouveau-Brunswick
E3A 6W1

Tel. : 506-455-5762
Télec. : 506-450-7946
info@lifesavingnb.ca
www.sauvetagenb.ca
www.lifeguarddepot.com
www.findamember.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉDITION DE 2018

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
COMMENT UTILISER CE GUIDE	/1
Section 1	
LES MEMBRES AFFILIÉS	/2
Obligations et responsabilités des membres affiliés.....	2
Qualité et gestion de la sécurité.....	2
Gestion de l'administration et des finances.....	3
Services disponibles pour les membres affiliés.....	3
Site web	4
Magasin	5
Détenteurs d'une licence du programme en natation.....	5
Détenteurs d'une licence du sauvetage sportif	6
Détenteurs d'une licence Nager pour survivre	6
Programme de primes de fidélisation.....	6
Prix de reconnaissance pour les membres affiliés	7
Section 2	
LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE	/8
Œuvrer afin de prévenir la noyade	8
Recherches sur la noyade	9
Rendre les Canadiens Aqua Bon ^{MD}	9
Enseigner aux Canadiens l'auto-sauvetage et comment sauver les autres.....	9
La gestion de la sécurité aquatique – Établir les normes.....	10
Sauvetage sportif	10
Organisme de bienfaisance enregistré.....	11
Au Nouveau-Brunswick.....	11
Site web	11
Prix de reconnaissance de sauvetage	11
Remises honorifiques pour les bénévoles.....	12
Section 3	
LES POLITIQUES	/13
Politiques sur les programmes de formation	13
Certification et recertification.....	13
Définition de cours et de cours pratiques.....	13
Validité des certifications.....	13
Recertifications en sauvetage et de surveillant-sauveteur	14
Recertification pour les certificats en leadership.....	14

Préalables	14
Normes d'emploi vs normes de la Société de sauvetage.....	15
Certifications obtenues à l'étranger.....	15
Examen des certifications	15
Cours ou examen?.....	16
Qui enseigne et certifie les candidats?	16
Candidats qui échouent l'examen	16
Plus d'un certificat par jour.....	17
Installations	17
Examens Sauveteur national	17
Intégration	19
Politiques pour les membres affiliés.....	19
Vie privée	19
Anti-harcèlement.....	23
Code de conduite des bénévoles.....	23
Code d'éthique pour les activités de financement	24
Politiques pour le retour de la marchandise.....	26

Section 4

LA GESTION DES PROGRAMMES DE FORMATION /28

Offrir les cours de la Société de sauvetage.....	28
Inscription des candidats et vérification des préalables	29
Commande de matériel.....	29
Évaluation des candidats	32
Responsabilités des membres affiliés.....	32
Responsabilités des évaluateurs	32
Responsabilités des moniteurs	33
Responsabilités des candidats.....	33
Feuilles d'examen	33
Feuilles d'évaluation du cours en leadership	34
Frais d'examen.....	36
Certificats des candidats	36

Section 5

LE PROGRAMME NAGER POUR SURVIVRE^{MD}..... /37

Norme canadiennes Nager pour survivre.....	37
Utilisation de la norme Nager pour survivre	37
Programme Nager pour survivre	38

Section 6

LE PROGRAMME NAGER POUR LA VIE^{MD} /40

Détenteurs d'une licence Nager pour la vie	40
Modules de Nager pour la vie	41

Parent et enfant	42
Préscolaire	42
Nageur	43
Nageur adulte	43
Nageur forme physique.....	43
Durée de la formation et nombre de participants	43
Organigramme Nager pour la vie.....	45

Section 7

LES PROGRAMMES EN SAUVETAGE ET EN SURVEILLANCE AQUATIQUE /46

Programme canadien Jeune Sauveteur.....	46
Initié	47
Averti.....	48
Expert	49
Organigramme : Comment devenir un surveillant-sauveteur?	50
Certificats des niveaux de bronze	51
Étoile de bronze.....	51
Médaille de bronze.....	52
Croix de bronze.....	53
Sauvetage avancé	54
Distinction	54
Programmes spécialisés	55
Club des Jeunes Sauveteurs	55
Forme physique en sauvetage.....	57
Supervision sécuritaire.....	58
Surveillance aquatique	59
Sauveteur national	59

Section 8

LES PROGRAMMES EN PREMIERS SOINS..... /63

Premiers soins – élémentaire.....	64
Secourisme d'urgence	64
Secourisme général en milieu de travail	65
RCR	66
RCR-Fournisseur de soins de santé	68
Défibrillation externe automatisée.....	69
Gestion des voies respiratoires.....	70
Premiers soins – anaphylaxie	71

Section 9

LE SAUVETAGE SPORTIF /72

Compétitions en sauvetage sportif.....	72
Programmes de formation en sauvetage sportif	73

Programme fondamental en sauvetage sportif	73
Les niveaux du programme fondamental en sauvetage sportif	73
Programmes de certification pour les officiels	75
Officiel communautaire	75
Officiel des épreuves en piscines	76
Officiel en sauvetage technique	77
Officiel des épreuves en eau libre	78
Directeur de la compétition et arbitre	79

Section 10

LES PROGRAMMES DE FORMATION EN LEADERSHIP /81

Programmation en leadership	82
Durée de la formation et installations	83
Le personnel responsable du cours	83
Liaison et communications	84
Feuille d'évaluation du cours en leadership	85
Certifications pour les moniteurs	85
Assistant moniteur	85
Moniteur en natation	86
Moniteur en sauvetage	88
Moniteur Sauveteur national	90
Moniteur en premiers soins	91
Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1	93
Moniteur d'officiels en sauvetage sportif	94
Évaluateurs	96
Processus pour devenir évaluateur	96
Cours d'évaluateur	97
Stage d'apprentissage	98
Certification	98
Formateurs	99
Processus pour devenir formateur	99
Cours de formateur	100
Stage d'apprentissage	101
Nomination	101
Formateur national	103
Cours pratiques	103
Cours pratique de mise à jour de moniteur en natation	103

Section 11

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION DU PUBLIC AQUA BON^{MD} /105

Le problème de la noyade et l'éducation du public	105
Groupes cibles prioritaires	106
Comment vous pouvez nous aider	106
Organiser un événement Aqua Bon	106

Participer à la Semaine nationale de prévention de la noyade	107
Distribuer de la documentation Aqua Bon.....	107
Offrir la formation Nager pour survivre.....	107

Section 12

LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	/108
Diverses façons d'appuyer notre organisme de bienfaisance.....	108
Activités de financement	108
Activités communautaires	108

Avant-propos

COMMENT UTILISER CE GUIDE

La Société de sauvetage est un fournisseur de services complets en matière de programmes, de produits et de services visant à prévenir la noyade. Le Guide des programmes est le manuel de référence des « règles » à respecter pour les moniteurs, les évaluateurs, les entraîneurs, les formateurs de moniteurs et les membres affiliés offrent les programmes de la Société de sauvetage.

Nous avons effectué une mise à jour de cette édition du Guide des programmes afin de vous permettre de trouver plus rapidement les renseignements requis afin de pouvoir offrir les programmes de formation de la Société de sauvetage.

Dans cette édition du Guide des programmes, les quatre premières sections contiennent ce qui suit : les détails concernant les obligations et les responsabilités des membres affiliés et les services disponibles que la Société offre; un aperçu des programmes et des services de la Société; les politiques en ce qui concerne l'offre des programmes et le comportement des membres ainsi que les aspects administratifs de la gestion des programmes de la Société.

Les six sections subséquentes fournissent des renseignements spécifiques dont les membres affiliés auront besoin pour organiser et gérer les programmes Nager pour survivre, Nager pour la vie, en sauvetage et en surveillance aquatique, en premiers soins, en sauvetage sportif, et en leadership de la Société.

Les deux dernières sections offrent des renseignements sur la façon dont les membres affiliés peuvent participer ou organiser des activités d'éducation du public Aqua Bon^{MD} ou des activités de financement qui leur permettra d'appuyer la Société dans sa mission de prévention de la noyade.

La Société a effectué une révision de ses programmes de formation en leadership entraînant ainsi des modifications à certaines certifications, aux préalables et sur ce que les candidats peuvent accomplir. Cette édition du Guide des programmes souligne les révisions concernant les préalables et les certifications.

Dans cette édition, nous avons conservé et avons mis à jour le toujours apprécié « Sommaire des préalables » (à la troisième de couverture).

Nous vous encourageons à consulter souvent ce Guide des programmes afin de vous assurer que nous transmettrons tous les mêmes renseignements. Nous vous invitons, comme à l'habitude, à nous faire parvenir votre rétroaction sur les façons d'améliorer la prochaine édition.

Section 1

LES MEMBRES AFFILIÉS

Les membres affiliés comprennent des municipalités, des YMCA, des camps d'été, des conseils scolaires, des écoles individuelles, des collèges et des universités ainsi que des organismes privés et des individus à titre personnel.

Les membres affiliés représentent un élément essentiel pour la Société en ce qui a trait à la formation en sauvetage puisqu'ils offrent les certificats de formation de la Société de sauvetage au public ou à leurs membres. Les membres affiliés jouent un rôle clé en faisant la promotion du programme d'éducation du public Aqua Bon^{MD} au sein de leurs collectivités partout à travers la province. Les membres affiliés peuvent également soumettre des directives à la Société en ce qui concerne les besoins de leur collectivité et les révisions à apporter aux programmes.

Les membres affiliés doivent payer un frais annuel d'adhésion.

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES AFFILIÉS

- Le fait d'être membre affilié comporte certaines responsabilités et obligations. Les membres affiliés de la Société de sauvetage acceptent se conformer à ce qui suit :

Qualité et gestion de la sécurité

- Maintenir un environnement sécuritaire propice à l'offre des programmes et services de la Société de sauvetage.
- Confirmer que les candidats pour l'obtention de certificats de la Société de sauvetage possèdent les préalables exigés et ce avant le début du cours.
- Faire appel à des moniteurs, des entraîneurs, des évaluateurs et des formateurs de la Société de sauvetage détenteurs de certificats valides pour l'enseignement et l'évaluation des programmes de la Société de sauvetage.
- Utiliser l'ensemble des ressources et des manuels exigés pour tous les programmes de la Société de sauvetage.
- Respecter le fait que la matière contenue dans les ressources et les manuels de la Société de sauvetage représente une propriété intellectuelle précieuse pour la Société; toute reproduction de cette matière est interdite et ce par quelques moyens que ce soit, sauf lorsque spécifiquement autorisé par la Société.

- Respecter toutes les législations en vigueur en ce qui a trait à la vie privée.

Gestion de l'administration et des finances

- Se conformer aux politiques et aux procédures de la Société de sauvetage en ce qui concernent l'offre des programmes (voir la section 3 : *Les politiques* et la section 4 : *La gestion des programmes de formation*).
- Faire en sorte que les tâches administratives relatives à l'offre des programmes soient accomplies le plus rapidement possible (voir la section 4 : *La gestion des programmes de formation*).
- Adhérer aux lignes directrices sur l'identité visuelle de la Société de sauvetage et s'abstenir d'altérer les images autorisées sous licence de la Société de sauvetage. Avant d'utiliser les logos de la Société de sauvetage veuillez s'il vous plaît réviser les lignes directrices à ce sujet à www.sauvetagenb.ca/organisations.
- Utiliser toujours le nom exact des programmes de la Société de sauvetage au moment d'en faire la publicité (p. ex. : Croix de bronze de la Société de sauvetage).
- Maintenir vos comptes financiers en règle.

SERVICES DISPONIBLES POUR LES MEMBRES AFFILIÉS

- ❑ Nous invitons les membres affiliés à utiliser pleinement les programmes et les services qui leur sont offerts par la Société.
 - Seuls les membres affiliés peuvent :
 - Offrir aux candidats le programme Sauveteur national afin de leur permettre de passer l'examen.
 - Jouir de privilèges de crédit qui leur permet de commander des fournitures et de pouvoir accéder au traitement des demandes de certificats par le biais d'un paiement différé.
 - S'inscrire au programme de primes de fidélisation de la Société.
 - Obtenir une licence dans le but de pouvoir offrir les programmes *Nager pour la vie*, le *Programme fondamental en sauvetage sportif* et *Nager pour survivre* de la Société.
 - Inscrire une équipe ou un club aux compétitions en sauvetage sportif et aux championnats en sauvetage.

La Société de sauvetage affichera sans frais sur son site Web la liste des cours offerts par ses membres affiliés.

La Société de sauvetage affichera sur son site Web la liste de vos offres d'emplois disponibles contre rémunération. Communiquez avec nous pour de plus amples informations.

- La Société de sauvetage affichera sans frais sur son site Web la liste de cours offerts par ses membres affiliés.
- Les membres affiliés peuvent se procurer des articles promotionnels et d'éducation du public. Ceci inclut des feuilles d'examen et d'évaluation; des affiches et des brochures en vue d'en faire la distribution au grand public, mais aussi des illustrations en format électronique et des descriptions des programmes à insérer dans leurs propres dépliants.
- Les membres affiliés reçoivent par courriel le bulletin d'information électronique *Splash*, qui leurs transmet les faits saillants sur les nouveaux développements, les renseignements techniques, les ressources, ainsi que les problèmes relatifs au sauvetage, à la surveillance aquatique et à la formation en leadership. Le bulletin traite aussi du programme d'éducation du public Aqua Bon^{MD}, de la gestion des risques dans un environnement aquatique et du sauvetage sportif.
- Des représentants de la Société de sauvetage sont à votre disponibilité et ce tout au long de l'année afin de venir en aide aux moniteurs, aux surveillants-sauveteurs, ainsi qu'aux responsables de la programmation des activités.
- La Société affichera sur son site Web la liste des emplois disponibles de ses membres affiliés à un taux réduit.
- Chaque membre affilié peut envoyer deux délégué(e)s ayant droit de vote à l'assemblée générale annuelle de la Société.
- Les membres affiliés peuvent utiliser l'identité de la Société de sauvetage dans leur matériel promotionnel. Vous trouverez les logos et les conditions relatives à leur utilisation à www.sauvetagenb.ca/organisations.

SITE WEB

- Visitez notre site web à **www.sauvetagenb.ca** pour obtenir des renseignements actualisés sur nos programmes, produits et services, la liste des cours offerts, les activités et notre carnet d'adresses.
Trouver un cours : Nous encourageons les membres affiliés à nous faire parvenir la liste des cours qu'ils offrent. Nous les afficherons sans frais dans la section *Trouver un cours*.
Trouver un formulaire : Vous pouvez télécharger une grande variété de formulaires couramment utilisés, comme les feuilles d'examen et

d'évaluation, les formulaires de commande et les dossiers de formation.

Trouver un emploi : N'importe qui peut nous demander d'afficher un emploi pour eux, mais les membres affiliés déboursent beaucoup moins que ceux qui ne le sont pas.

Trouver un membre pour appareil portable vous donne instantanément accès au même formidable service que *Trouver un membre – mais il est* spécifiquement conçu pour les appareils portables. Il vous suffit de marquer la page ou d'ajouter « trouverunmembre.ca » sur les favoris de votre téléphone ou votre tablette électronique. Puis il suffit de taper votre numéro d'identification pour avoir accès à votre dossier de certificats.

Trouver un membre : Vous pouvez consulter les dossiers de certifications en ligne. Vous devez avoir en main le numéro d'identification personnel de la Société de sauvetage ou le numéro d'identification du membre dont vous désirez confirmer les certifications (n'oubliez pas d'obtenir sa permission à l'avance).

- Vérifier les préalables des candidats qui désirent suivre un cours.
- Obtenir la confirmation immédiate de certifications et ce même si les bureaux de la Société sont fermés ou lorsque l'authenticité du certificat est remise en question.
- Gagner du temps en évitant d'avoir à constamment demander au personnel de confirmer leurs certifications.
- Vérifier que les moniteurs détiennent les certifications valides qui sont exigées pour l'enseignement de cours de formation spécifiques.
- Vérifier les certifications exigées pour pouvoir participer à des compétitions en sauvetage sportif.
- Accéder à l'historique d'un postulant pour ce qui des certificats que la Société de sauvetage lui a décerné.

MAGASIN



- ❑ LifeguardDepot.com est le magasin en ligne de la Société de sauvetage. LifeguardDepot.com offre un grand éventail d'équipement et de fournitures requis pour une opération sécuritaire d'installations aquatiques ou pour les programmes de formation, incluant la RCR. Consultez la page 31 pour de plus amples informations sur la façon de vous inscrire afin de pouvoir magasiner en ligne.

DÉTENTEURS D'UNE LICENCE DU PROGRAMME EN NATATION

- ❑ Seuls les membres affiliés de la Société de sauvetage peuvent être détenteurs de licences du programme en natation. Puisqu'il n'y a aucun frais exigé par participant, les membres affiliés réalisent ainsi d'importantes économies en adoptant le programme Nager pour la vie

de la Société de sauvetage (voir la section 6 : *Le programme Nager pour la vie*).

La Société de sauvetage se fera un plaisir de discuter avec ses membres affiliés afin de trouver la licence la plus économique pour eux, incluant des ententes de licences s'étalant sur plusieurs années.

DÉTENTEURS D'UNE LICENCE DU SAUVETAGE SPORTIF

- ❑ Seuls les membres affiliés de la Société de sauvetage peuvent se procurer une licence pour le Programme fondamental en sauvetage sportif dans le but de l'offrir (voir la section 9 : *Le sauvetage sportif*). Contactez la Société pour de plus amples renseignements sur les licences et les frais qui y sont associés.

DÉTENTEURS D'UNE LICENCE NAGER POUR SURVIVRE

- ❑ Le programme Nager pour survivre est disponible seulement pour les personnes qui se sont procuré une licence Nager pour survivre ou pour les membres affiliés qui ont obtenu une licence Nager pour survivre (voir la section 5 : *Le programme Nager pour survivre*). Contactez la Société pour de plus amples renseignements sur les licences et les frais qui y sont associés.

PROGRAMME DE PRIMES DE FIDÉLISATION

- ❑ La Société de sauvetage offre à ses membres affiliés un programme de primes de fidélisation. La Société émettra aux membres affiliés de la Société de sauvetage une note de crédit d'une valeur de 10 % de leurs achats annuels éligibles qui auront rempli les conditions suivantes :
 - s'être procuré une licence Nager pour la vie pour une période d'au moins 5 ans, et
 - avoir exclusivement offert les programmes suivants de la Société de sauvetage: Nager pour la vie, Jeune Sauveteur, Niveaux de bronze, Sauveteur national, premiers soins et les programmes en leadership pertinents.

Les membres affiliés ne doivent pas offrir tous les programmes de formation de la Société; ils ne peuvent toutefois offrir au sein de leur département aquatique des programmes qui sont en compétition avec les nôtres.

Les membres affiliés peuvent utiliser leur note de crédit pour défrayer l'achat de tout matériel relié aux programmes, produits et services incluant les marchandises de LifeguardDepot.com. Le document en question ne comporte aucune valeur marchande.

Les membres affiliés qui désirent s'inscrire au programme de primes de fidélisation devraient communiquer avec le bureau de la Société de sauvetage.

PRIX DE RECONNAISSANCE DES MEMBRES AFFILIÉS

- À chaque année, la Société souligne l'apport des membres affiliés qui offrent les programmes de formation de la Société de sauvetage. Des trophées sont décernés d'après le total de points accumulés. Les points attribués récompensent les membres affiliés qui offrent une gamme complète des programmes de la Société de sauvetage. Ils reflètent également le degré relatif de difficulté ou le temps requis pour la formation et les efforts nécessaires afin de pouvoir offrir chacun des niveaux incluant le temps consacré à la programmation de ces activités.

Vous pouvez visiter lifesavingng.ca pour connaître la valeur des points attribués à chacun des programmes.

Catégorie libre : Ce prix est décerné au membre affilié qui possède le plus imposant programme en sauvetage.

Moins de 20 000 habitants : Ce prix est décerné au membre affilié municipal qui possède le plus important programme en sauvetage pour une population de moins de 20 000 habitants.

Installation saisonnière : Ce prix est décerné à l'installation saisonnière qui possède le plus important programme en sauvetage.

Section 2

LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

La Société de sauvetage l'experte en surveillance aquatique est un fournisseur est un fournisseur de services complets en matière de programmes, de produits et de services visant à prévenir la noyade et les traumatismes reliés à l'eau. Nous sauvons des vies par l'entremise de nos programmes de formation, de l'éducation du public Aqua Bon^{MD}, de recherches sur les noyades, de la gestion de la sécurité aquatique et du sauvetage sportif.

Nous sommes un organisme philanthropique dûment enregistré d'envergure nationale et axé sur le bénévolat, composé de dix divisions provinciales et territoriales, de dizaine de milliers de membres à titre individuel et de plus de 4,000 piscines, plages, écoles et clubs qui sont nos membres affiliés.

La Société de sauvetage est l'autorité canadienne en matière de prévention de la noyade, de sauvetage et de la formation des surveillants-sauveteurs. Nous sommes un chef de file et un partenaire dans la diffusion de l'éducation du public au sujet de la sécurité aquatique partout au Canada et dans le monde. (La Société est en activité à l'échelle de la planète et ce dans plus de 25 pays). Nous représentons le Canada au sein de la Commonwealth Royal Life Saving Society et nous sommes le membre canadien de plein droit dans l'International Life Saving Federation. La Société de sauvetage joue un rôle de premier plan en ce qui a trait à la prévention de la noyade au Canada.

Depuis 1896, nous enseignons la natation, la sécurité aquatique et le sauvetage aquatique au Canada. The Swimmers' Life Saving Society a été établi en Angleterre en 1891 et nous sommes par la suite devenus The Royal Life Saving Society en 1904. De nos jours, nous sommes connus tout simplement comme la Société de sauvetage.

ŒUVRER AFIN DE PRÉVENIR LA NOYADE

- En moyenne près de 500 Canadiens et Canadiennes meurent à chaque année lors d'incidents reliés à l'eau. Rares sont les noyades qui surviennent dans des environnements supervisés par des surveillants-sauveteurs. Les noyades et les traumatismes reliés à l'eau dans des lieux non-supervisés constituent toutefois un grave problème. En fait, les décès reliés à l'eau représentent la troisième principale cause de mort accidentelle au Canada pour les personnes âgées de moins de 60 ans. Et la plupart de ces décès sont évitables.

C'est ce genre de statistiques qui nous motive à éduquer les Canadiens et les Canadiennes à propos de la prévention de la noyade, ainsi qu'à offrir une formation portant sur les habiletés de sauvetage à utiliser lors de situations d'urgence.

RECHERCHES SUR LA NOYADE

- ❑ La Société effectue des recherches sur les cas de noyades (mortelles ou non), sur les blessures survenues en milieu aquatique et sur les interventions de sauvetage. La recherche soutenue et l'analyse des données recueillies contribuent à l'amélioration des programmes de formation en sauvetage aquatique qui se base par conséquent sur des faits et de notre programme Aqua Bon^{MD} qui vise à offrir une au public une éducation sur la prévention de la noyade. Nous publions annuellement nos conclusions dans notre *Rapport sur la noyade*.

RENDRE LES CANADIENS AQUA BON^{MD}

- ❑ Les efforts déployés par la Société dans le cadre de son programme Aqua Bon^{MD} vise les personnes les plus à risque – comme les hommes qui pêchent dans de petites embarcations – ou celles qui sont en mesure de faire une différence significative, comme les parents de jeunes enfants. Nous présentons les messages Aqua Bon dans le cadre de notre programme en natation, dans les médias et lors de nos activités communautaires. Notre programme Nager pour survivre permet l'acquisition d'habiletés essentielles afin de pouvoir survivre à une chute inattendue en eau profonde.

ENSEIGNER AUX CANADIENS L'AUTOSAUVETAGE ET COMMENT SAUVER LES AUTRES

- ❑ Puisque la plupart des noyades surviennent dans des environnements non supervisés, les Canadiens et Canadiennes ont besoin d'habiletés en sauvetage afin de pouvoir survivre eux-mêmes et d'aider les autres lors d'une situation d'urgence.

À chaque année, plus de 1 000 000 de Canadiens et de Canadiennes participent aux programmes de formation en natation, en sauvetage, en surveillance aquatique et en leadership de la Société. Nous décernons annuellement des certificats à des milliers de moniteurs qui fournissent le leadership nécessaire lors de l'enseignement de ces programmes.

Notre certificat Sauveteur national est la norme pour les surveillants-sauveteurs professionnels au Canada.

LA GESTION DE LA SÉCURITÉ AQUATIQUE – ÉTABLIR LES NORMES

- ❑ À titre d'experte en surveillance aquatique au Canada, la Société établit les normes de la sécurité aquatique et agit comme consultante auprès de l'industrie aquatique, des gouvernements ou du système judiciaire sur des questions dans ce domaine. La Société offre une gamme de services de gestion de la sécurité aquatique incluant ce qui suit :
 - des vérifications systématiques des installations dans le domaine de la sécurité aquatique et une révision du manuel pour le personnel
 - une recherche et le développement de normes en sécurité aquatique sur des questions reliés à ce domaine
 - des conseils sur des préoccupations opérationnelles
 - nous offrons nos services à titre de témoins experts lors de procédures judiciaires ou d'enquêtes du coroner

Pour de plus amples informations à ce sujet, communiquez avec le bureau de la Société.

SAUVETAGE SPORTIF

- ❑ La Société de sauvetage est l'organisme directeur canadien pour le sauvetage sportif – un sport reconnu par le Comité International Olympique et la Fédération des Jeux du Commonwealth. C'est par le biais du sauvetage sportif que nous inspirons et encourageons les jeunes à participer à notre mission de prévention de la noyade. Nous leur offrons également une formation en sauvetage afin qu'ils puissent développer leurs habiletés et acquérir une formation de surveillant-sauveteur et nous les encourageons à innover dans leurs techniques en sauvetage et en surveillance aquatique. C'est aussi une occasion pour nous de recruter des bénévoles, de les garder et de développer leur leadership. Notre programme fondamental en sauvetage sportif offre une introduction, présentée de façon récréative, d'acquérir des habiletés en sauvetage sportif. Les athlètes participent à des compétitions régionales, provinciales, nationales et internationales dans des catégories par groupes d'âge, seniors et maîtres. Nous offrons également des programmes de certification pour les officiels et les entraîneurs.

ORGANISME ENREGISTRÉ DE BIENFAISANCE

- ❑ En tant qu'organisme enregistré de bienfaisance, la Société de sauvetage sollicite et accepte des dons. Les activités de notre programme d'éducation du public Aqua Bon sont rendues possibles grâce à des dons en provenance d'individus, d'entreprises et de nos activités de financement (voir la section 12 : *Les activités de financement*).
- ❑ Dons en ligne : Sur notre site Web (à sauvetagenb.ca) cliquez sur DONS et sur votre navigateur dans le coin supérieur droit choisissez l'icône « Faites un don maintenant ».

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

- ❑ La Société de sauvetage est incorporée au Nouveau-Brunswick et elle gère ses activités à partir de son bureau situé à Fredericton.

Notre conseil d'administration est composé de bénévoles qui ont été élus. Le personnel de la Société fournit de l'aide en ce qui concerne l'administration et la gestion des installations aquatiques et aux bénévoles qui sont responsables du déroulement des activités de la Société partout dans la province.

SITE WEB

- ❑ Visitez le www.sauvetagenb.ca pour obtenir des renseignements actualisés au sujet des programmes, produits et services, des cours offerts, des événements et du carnet d'adresses de la Société de sauvetage. Le magasin en ligne de la Société LifeguardDepot.com offre un grand éventail d'équipement et de fournitures requis pour une opération sécuritaire d'installations aquatiques ou et les programmes de formation, incluant la RCR.

PRIX DE RECONNAISSANCE EN SAUVETAGE

- ❑ Prix de mérite en sauvetage : Le prix de mérite en sauvetage est décerné à des personnes ayant été impliquées dans un sauvetage relié à l'eau ou à des détenteurs de certificats de la Société de sauvetage lors d'un sauvetage ne s'étant pas déroulé dans un environnement aquatique. Les surveillants sauveteurs ou les moniteurs effectuant un sauvetage dans le cadre de leur emploi ne sont pas éligibles.

Faites parvenir au bureau de la Société de sauvetage votre nomination par écrit décrivant les faits concernant l'incident.

- ❑ **La médaille Mountbatten** : La Médaille Mountbatten est décernée annuellement au sauvetage le plus courageux ou à une tentative de sauvetage effectuée par un(e) titulaire d'un certificat de la Royal Life Saving Society de n'importe quel pays du Commonwealth.

Faites parvenir au bureau de la Société de sauvetage votre nomination par écrit.

La Médaille Mountbatten a été instituée en 1951 par le Grand Président de la Life Saving Society à cette époque – The Earl of Mountbatten of Burma.

- ❑ **La médaille Russell** : La Médaille Russell est décernée à une personne de 18 ans ou moins qui au cours de l'année précédente aura administré à une personne la réanimation ou la tentative de réanimation la plus remarquable. La personne en question doit être membre de la Royal Life Saving Society, d'un club ou d'un organisme affilié à la RLSS et ce n'importe où dans le Commonwealth.

La Médaille Russell a été inaugurée en l'an 2000 à la mémoire de Pat Russell, une membre bénévole de longue date de la Société à la division de Warwickshire au Royaume Uni.

Faites parvenir au bureau de la Société de sauvetage votre nomination par écrit décrivant les faits concernant l'incident.

REMISES HONORIFIQUES POUR LES BÉNÉVOLES

- ❑ La Société de sauvetage compte des milliers de bénévoles fort dévoués. À chaque année, nous rendons hommage à ces personnes remarquables par le biais de nos *Remises honorifique du Commonwealth* en reconnaissance de leur leadership et de leur dévouement envers la Société de sauvetage.

Pour obtenir de plus amples informations concernant les Remises honorifiques de la Société visitez sauvetagenb.ca/membres-individuels.

Section 3

LES POLITIQUES

Les politiques de la Société de sauvetage servent de guide aux personnes occupant des postes de leadership au sein de la Société et aux membres affiliés en ce qui concerne les procédures et les processus à respecter. Celles-ci ont été conçues dans le but de :

- *protéger l'intégrité des normes de formation de la Société*
- *protéger la vie privée des personnes*
- *guider le comportement de ses membres*

POLITIQUES SUR LES PROGRAMMES DE FORMATION

Certification et recertification

La Société certifie que les candidats ayant réussi la formation ont atteint un niveau de compétence spécifique au moment de cette évaluation. Ces compétences sont définies dans les guides des certificats de la Société et la date de l'examen (ou de la certification) apparaît sur les cartes de certification des candidats.

Définition de cours et de cours pratiques

Les programmes de la Société sont offerts par le biais d'une variété de formats incluant des cours et des cours pratiques. La Société définit un « cours » comme étant une formation lors de laquelle la performance du candidat est évaluée selon les critères de performance définis dans les guides des certificats.

Lors d'un « cours pratique » il n'y a aucun critère de performance à atteindre. Quoique les cours pratiques servent principalement comme enrichissement ou développement professionnel, la participation à certains de ces cours pratiques peut mener à une certification ou une recertification.

Validité des certifications

Les certifications de la Société de sauvetage sont émises pour la vie, mais elles demeurent « valides » seulement pour les 24 mois qui suivent la date de certification. Afin de maintenir la validité d'une certification, les détenteurs de certificats doivent se recertifier à l'intérieur de la période de 24 mois qui suit la date de certification. (Remarque : Certains employeurs peuvent exiger que leur personnel aquatique se recertifier plus fréquemment).

Recertifications pour les certificats en sauvetage et de surveillant-sauveteur

Nous encourageons les détenteurs de certificats à maintenir leurs habiletés et leurs capacités par le biais d'une recertification. Les détenteurs de certificat peuvent se recertifier à n'importe quel moment sans tenir compte de la date de certification inscrite sur la carte originale décernée pour le certificat en question.

Recertification pour les certificats en leadership

Afin d'être en mesure d'enseigner ou de certifier les candidats, les moniteurs, les évaluateurs, les formateurs et les entraîneurs doivent posséder des certifications valides. La Société exige que ses moniteurs en maintiennent la validité en renouvelant leurs titres de compétences en enseignement ou en évaluation par le biais d'un système de crédits. Pour plus de renseignements à ce sujet, visitez www.sauvetagenb.ca.

Préalables

Les certificats préalables
Il n'est pas exigé que les certificats préalables soient valides.

Quelques-uns des certificats de la Société de sauvetage requièrent des préalables pour ce qui est d'un cours de formation antérieur ou de leur âge afin de s'assurer que les candidats possèdent bien les connaissances nécessaires et la capacité de réussir le cours. Les membres affiliés, les moniteurs et les évaluateurs ont la responsabilité de vérifier les préalables en question. La Société ne décernera pas de certificats aux candidats qui ne se conforment pas aux préalables exigés.

L'évaluateur doit pouvoir examiner la preuve que les préalables ont été vérifiés.

Préalables d'âge : L'âge minimum exigé doit avoir été atteint au plus tard le jour de l'examen. Il n'y a aucune exception. Les preuves acceptables de l'âge du candidat sont : un certificat de naissance, un permis de conduire, une carte santé ou un passeport.

Certificats préalables : Les certificats préalables doivent avoir été obtenus avant le début du cours pour lequel ils sont exigés. Lorsque deux certificats ou plus sont offerts en même temps (p. ex. : Secourisme d'urgence et Croix de bronze), la Société considère que le certificat préalable a été obtenu et ce dans le bon ordre.

Les preuves de certificat acceptables sont : une copie imprimée émise par le biais de *Trouver un membre* ou une confirmation en utilisant le service *Trouver un membre pour appareil mobile* à (www.trouverunmembre.ca) ou une carte de certification.

Les certificats préalables n'ont pas à être valides.

Les certificats en premiers soins émis par d'autres agences

Lorsqu'une certification en premiers soins émis par une autre agence que la Société de sauvetage est utilisée comme préalable pour un certificat de la Société, une photocopie de la carte de certification doit être jointe aux feuilles d'examen de la Société de sauvetage. **La Société ne décernera pas de certificats si cette preuve préalable n'est pas incluse.** Les membres affiliés devraient prévenir les candidats des préalables requis dans leur matériel promotionnel et sur les lieux d'inscription.

Préalables en premiers soins: Lorsqu'une certification en premiers soins émis par une autre agence que la Société de sauvetage est utilisée comme préalable, une photocopie de cette carte de certification doit être jointe aux feuilles d'examen de la Société de sauvetage. La Société ne décernera pas de certificats si cette preuve préalable n'est pas incluse.

Afin de répondre aux exigences préalables, la Société de sauvetage accepte uniquement les certificats en secourisme d'urgence et en secourisme général émis par les agences suivantes :

- la Société de sauvetage
- la Croix-Rouge canadienne
- l'Ambulance Saint-Jean
- la Patrouille canadienne de ski

Veillez aviser les candidats dans votre matériel promotionnel de cette exigence en ce qui a trait aux préalables et lors des inscriptions. Avant de faire parvenir vos feuilles d'examen à la Société, assurez-vous d'y joindre les copies des préalables le cas échéant.

Normes d'emploi vs normes de la Société de sauvetage

Les employeurs peuvent établir des temps limites plus stricts que le maximum alloué par la Société. L'employeur peut par exemple imposer une recertification annuelle.

Certifications obtenues à l'étranger

Les personnes possédant des certifications obtenues à l'étranger peuvent demander que celles-ci soient passées en revue afin de déterminer quel(s) cours de formation ils devraient suivre afin d'obtenir la (ou les) certification(s) canadienne(s) appropriée(s). Des frais s'appliquent pour chacune de ces demandes de révision.

Examen des certifications

Selon la politique d'examen de certification de la Société de sauvetage, un comité d'examen des certifications effectue des enquêtes confidentielles au sujet de plaintes sérieuses et il recommande les mesures appropriées qui doivent être prises à ce sujet. Ces mesures peuvent inclure ce qui suit : la suspension, la révocation d'une nomination ou la révocation d'une certification. Cette politique s'applique aux détenteurs de nominations en leadership de la Société de sauvetage incluant les moniteurs, les évaluateurs et les formateurs qui offrent les programmes de la Société à d'autres personnes. La politique peut également s'appliquer à d'autres

détenteurs de certificat, dont les surveillants-sauveteurs qui ne maintiennent pas ou ne se conforment pas aux normes de la Société.

Cours ou examen?

Bien que les candidats puissent tenter d'obtenir quelques-uns des certificats en sauvetage en effectuant l'examen (au lieu de suivre le cours au complet), les candidats pour les certifications ci-dessous doivent toutefois suivre le cours en entier :

- Sauveteur national
- Premiers soins (tous les niveaux), RCR (tous les niveaux), DEA et gestion des voies respiratoires
- Toutes les certifications de moniteur
- Toutes les certifications d'entraîneur en sauvetage sportif et les certifications d'officiels

Qui enseigne et certifie les candidats?

Quelques-uns des certificats de la Société de sauvetage peuvent être entièrement enseignés et certifiés par les moniteurs ou les entraîneurs de la Société de sauvetage.

D'autres certificats peuvent être enseignés par un moniteur, mais requièrent les services d'un évaluateur pour certifier les candidats. Par exemple, pour le certificat Médaille de bronze, le moniteur en sauvetage enseigne et évalue la plupart des items. Cependant, au moment de l'examen, les évaluateurs des niveaux de bronze doivent évaluer des items spécifiques, mais ils peuvent également, s'ils le désirent, évaluer n'importe lequel ou la totalité des items qui sont habituellement évalués par le moniteur.

Quelques-uns des certificats ne peuvent être enseignés ou évalués que par ceux qui possèdent des certifications plus avancées de moniteur ou d'évaluateur. Pour des renseignements plus spécifiques à ce sujet, veuillez consulter la section 10 : *Les programmes de formation en leadership*.

Les évaluateurs peuvent seulement évaluer leur propre groupe. Les évaluateurs ne peuvent pas s'évaluer eux-mêmes.

Candidats qui échouent l'examen

Le candidat qui échoue l'examen d'un des niveaux de certification n'est pas automatiquement certifié pour un niveau inférieur. Les candidats de n'importe lequel des certificats de la Société doivent avoir réussi tous les items exigés pour l'obtention de ce certificat.

Il faut encourager les candidats qui ne réussissent pas à suivre un enseignement additionnel approprié et à s'exercer avant de se présenter pour un nouvel examen. Les candidats Sauveteur national doivent toutefois reprendre le cours Sauveteur national en entier.

L'échec d'un candidat qui tente de se recertifier avant la date d'expiration de sa certification n'affecte pas le statut de ladite certification. La certification demeure valide jusqu'à la date d'expiration. Par exemple, une certification Sauveteur national qui est valide jusqu'en juin et pour laquelle le sauveteur échoue sa recertification effectuée en mars, demeure tout de même valide jusqu'au mois de juin.

Plus d'un certificat par jour

Les candidats peuvent être évalués pour un nombre indéterminé de certificats en une seule journée, à la condition de posséder les préalables exigés. Lorsque deux certificats ou plus sont évalués ensemble, la Société considère que le certificat préalable a été obtenu dans le bon ordre.

Les candidats qui souhaitent obtenir un certificat doivent réussir tous les items exigés par le certificat en question.

Installations

Les cours de formation de la Société de sauvetage peuvent être offerts dans n'importe quel environnement qui est conforme aux exigences de ces certificats. Vous pouvez également consulter les exigences spécifiques concernant les examens Sauveteur national décrites ci-dessous.

Les certificats en premiers soins de la Société ne requièrent pas de plans d'eau et peuvent donc être enseignés n'importe où, en autant que l'environnement en question offre de bonnes conditions d'apprentissage. Il faut aussi disposer d'espaces appropriés pour la pratique et l'évaluation des certificats en premiers soins et pour les programmes de la Société de sauvetage pour lesquels il faut se trouver sur la terre ferme.

Examens Sauveteur national

La politique sur les examens Sauveteur national de la Société de sauvetage spécifie les conditions minimales exigées pour le déroulement des examens Sauveteur national :

1. Tous les examens Sauveteur national doivent être offerts par un membre affilié de la Société de sauvetage.
2. Les piscines utilisées pour l'examen doivent répondre aux normes *minimales* suivantes : 15 m de longueur, 5 m de largeur et 1,5 m de profondeur.

3. Tous les examens Sauveteur national doivent être réalisés à l'aide de l'équipement *minimum* suivant :
 - une planche dorsale (avec un mécanisme d'immobilisation de la tête et les sangles recommandées)
 - une brique de 9 kg (20 lb) ou un objet de poids équivalent
 - un mannequin de RCR
 - des aides de sauvetage appropriées (VFI, vestes de sauvetage, bouées tubes ou bouées torpilles)
 - un nombre suffisant de barrières de protection personnelle (masques et gants)
 - un nombre suffisant d'articles de premiers soins
4. Le nombre minimum de candidats permis est un seul. Cependant, d'autres surveillants-sauveteurs additionnels détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide doivent participer lors des situations de surveillance en tant que deuxième surveillant-sauveteur. Le deuxième surveillant-sauveteur ne doit pas être l'évaluateur responsable de l'examen.
5. Les candidats interviennent lors des situations d'urgence en tant que surveillant-sauveteur indépendant et en tant que membre ou responsable d'une équipe de surveillants-sauveteurs. Il faut absolument présenter au moins trois situations de surveillance aquatique.
6. Le nombre minimum de victimes potentielles ne peut pas être inférieur à six. Le nom des victimes et leurs coordonnées doivent être pris en note et ces renseignements doivent être inscrits sur les feuilles d'examen.

Pour les examens qui comptent huit candidats ou plus, aucune « victime » additionnelle n'est requise (puisque le nombre de personne dans ce groupe permet de réaliser des situations de surveillance comportant deux surveillants-sauveteurs et six victimes potentielles). Pour les examens qui comptent moins de huit candidats, le nombre de candidats et de bénévoles additionnels doit toutefois permettre d'atteindre un minimum de huit personnes. Les noms et les coordonnées de tous les bénévoles doivent être inscrits sur les feuilles d'examen.

7. Recertifications : Le programme Sauveteur national décrit les items obligatoires qui doivent être évalués lors des recertifications Sauveteur national (voir : *Requalification SN – Notes pour les moniteurs* les items signalés par le symbole † sur les feuilles d'examen Sauveteur national).

Intégration

Les programmes de formation de la Société de sauvetage sont conçus dans le but de maximiser la participation et la réussite des personnes de différents groupes d'âge, de divers niveaux d'habiletés et de capacités.

La Société de sauvetage encourage ses membres affiliés à faire preuve de discrétion pour ce qui est de l'intégration et la progression des personnes ayant des besoins spéciaux. Par exemple, il est dans l'intérêt d'un participant de demeurer au même niveau si le moniteur a identifié que cette personne bénéficierait de pratique additionnelle qui lui permettrait de corriger un problème en particulier.

La Société reconnaît que certaines personnes ne seront pas en mesure de réussir tous les critères de performance (items à voir) pour certains items.

- Lors des programmes Nager pour la vie, Jeune Sauveteur, Étoile de bronze, Club des Jeunes Sauveteurs, Forme physique en sauvetage et Programme fondamental en sauvetage sportif, si une personne est capable de *réussir l'item (ou les items) grâce à certaines modifications ou d'atteindre autrement les énoncés d'objectifs définis pour l'item en question*, le responsable des programmes ou le moniteur devrait alors permettre au participant de passer au niveau suivant et ce à condition que cela ne compromette en rien la sécurité de la personne en question ou celle d'autres personnes.
- Quoique la Société soit ouverte à la participation de tous, dans le cadre d'autres certificats la certification dépend entièrement de la capacité de la personne à se conformer aux critères de performance (items à voir) sans aucune modification.

POLITIQUES POUR LES MEMBRES

Vie privée

La Société de sauvetage respecte le droit à la vie privée de chaque personne et elle s'engage à conserver les renseignements personnels et ce de manière précise, confidentielle, sécuritaire et privée. Mis à part les exceptions spécifiquement mentionnées dans ces politiques, la Société ne divulgue aucun renseignement personnel à quelque tierce partie que ce soit.

Quels renseignements sont recueillis et pourquoi? : La Société de sauvetage recueille les renseignements nécessaires afin de pouvoir offrir des services à ses membres et à d'autres personnes. Ceci inclut le nom de la personne, son adresse postale, son numéro de téléphone, son adresse courriel, sa date de naissance, son sexe et les renseignements relatifs aux

modes de paiement. Le site Web de la Société de sauvetage peut aussi enregistrer des renseignements tels que le nombre d'ouvertures de session, l'adresse IP, la date et l'heure de la connexion.

Les renseignements personnels recueillis directement par la Société de sauvetage ou par les fournisseurs de cours de formation (p. ex. : les membres affiliés) sont requis pour la gestion, les programmes et les services de la Société lorsque ceux-ci sont offerts. La Société ne divulgue aucun renseignement personnel à quelque tierce partie que ce soit et ce à l'exception de Transports Canada, tel qu'exigé par la loi pour les fournisseurs de cours de formation de la carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP). Les renseignements personnels sont recueillis dans le but :

- de confirmer l'âge et les certificats préalables exigés pour participer à nos programmes de formation, nos programmes en leadership et pour les compétitions en sauvetage sportif
- de les conserver dans un registre des certificats décernés par la Société de sauvetage à des individus et pour pouvoir émettre les cartes de certification
- d'établir et de maintenir des liens avec ses membres, mais aussi afin de pouvoir fournir à ceux-ci un service et une communication continue
- de respecter les exigences de la loi et des règlements en vigueur à ce sujet
- de faire un suivi de l'utilisation de son site Web afin de pouvoir améliorer ses services
- de mieux comprendre ses membres pour concevoir des services spécifiquement adaptés à leurs besoins
- de téléverser les renseignements exigés par Transports Canada pour sa base de données sur les détenteurs de carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP)

Consentement : Lorsqu'une personne nous fournit des renseignements personnels, le consentement est implicitement donné à la Société de sauvetage de procéder à la gestion de ces renseignements de manière raisonnable. La personne consent à ce que la Société recueille, utilise et divulgue ces renseignements personnels en se conformant à la politique elle que décrite ici. La Société peut demander une autorisation ou un consentement additionnel spécifique tel qu'exigé par la loi ou lors de situations où ils seront nécessaires ou appropriés.

Toute personne peut annuler son consentement à la collection, à l'utilisation ou à la divulgation de ses renseignements personnels à

n'importe quel moment en effectuant pour ce faire une demande par écrit dans un délai raisonnable.

Exactitude et conservation des dossiers : L'exactitude et l'intégrité des dossiers des membres de la Société de sauvetage est d'un intérêt capital pour celle-ci. La Société s'engage à ce que les renseignements personnels récoltés soient précis, complets et gérés dans le seul but pour lequel ils ont été recueillis.

La Société conserve les renseignements personnels de ses membres indéfiniment afin de s'assurer que :

- les registres de certifications des membres soient bien gérés
- le dossier des membres inactifs peut être restauré
- la Société soit en mesure de rédiger des rapports précis

Ce que nous divulguons : La Société n'échange ou ne divulgue aucun renseignement personnel à d'autres organismes, excepté dans les cas où la Société est obligée de divulguer ces renseignements sans un consentement préalable. Lors de telles situations, où la Société se voit obliger de divulguer des renseignements sans consentement préalable, elle ne divulguera aucun renseignement superflu dans les circonstances en question

Les renseignements personnels fournis peuvent être transmis au personnel salarié et aux responsables des bénévoles, mais seulement lorsque cela est requis dans l'accomplissement de leur travail au sein de la Société.

La Société révèle les certifications obtenues par une personne ainsi que la date de certification à ses membres affiliés, aux employeurs et au gouvernement dans le but de confirmer une possibilité d'embauche et pour confirmer les préalables des certificats de la Société.

La Société publie des photos ainsi que le nom des personnes qui y paraissent dans ses publications et sur son site Web.

Comment nous protégeons vos renseignements personnels? : La Société prend des mesures afin de respecter la vie privée, l'exactitude, la sécurité et la confidentialité des renseignements personnels. La Société s'efforce de maintenir une sécurité physique, procédurale et technique adéquates en ce qui concerne son quartier général et les autres installations de stockage de ces données et ce afin d'en prévenir la perte, une utilisation malveillante, un accès non autorisé, la divulgation ou la modification de ces renseignements personnels.

La Société restreint l'accès à ces renseignements personnels aux employés rémunérés et aux responsables de bénévoles qui ont besoin de ces

renseignements dans le but d'organiser les activités de la Société et pour offrir ses services et ses programmes. Conformément à cette politique, toute utilisation malveillante de renseignements personnels est considérée comme étant une faute grave pour laquelle des mesures disciplinaires pourraient être prises.

Transparence : Les politiques de la Société concernant la protection des renseignements personnels sont disponibles sur demande et sur le site web de la Société.

La Société permet l'accès et la révision des renseignements personnels d'une personne, mais seulement par la personne en question. La Société exige suffisamment d'informations visant à confirmer l'identité de la personne ayant fait la demande avant de lui accorder l'accès aux renseignements en question et elle s'efforcera de fournir les renseignements demandés dans un délai raisonnable.

La Société peut refuser l'accès à ces renseignements lorsque ceux-ci :

- ne sont pas facilement accessibles et que les coûts indirects ou les coûts reliés à la réponse à cette demande, seraient disproportionnés à la nature ou à la valeur des renseignements demandés
- n'existent pas, ne sont pas en notre possession ou ne peuvent pas être localisés
- ne peuvent pas être divulgués pour des raisons légales
- ne sont pas tenus d'être divulgués par la loi

Lorsque les renseignements ne sont pas ou ne peuvent pas être divulgués, la personne ayant fait la demande sera mise au courant des raisons pour lesquelles les renseignements ne lui seront pas divulgués.

Contestation de conformité : Dans le cas où une personne souhaite déposer une plainte concernant les politiques ou les procédures de la Société relatives à la protection des renseignements personnels, la Société va :

- accuser rapidement réception de la plainte en question
- enquêter sur ladite plainte et communiquer au besoin avec la personne afin d'obtenir des éclaircissements
- transmettre clairement et rapidement à la personne concernée les résultats de l'enquête
- informer la personne des recours possibles
- prendre les mesures appropriées afin de corriger les procédures et les politiques concernant la gestion des renseignements personnels

Anti-harcèlement

La Société de sauvetage s'engage à fournir un environnement au sein duquel il n'y a aucun harcèlement. Toutes les personnes devraient être traitées avec respect et dignité. Chaque personne a le droit de participer et de travailler dans un environnement sympathique et sans harcèlement.

Nous encourageons toutes les personnes à faire connaître autour d'elles que tout comportement allant à l'encontre de cette politique est considéré comme étant inacceptable et blessant. Ces personnes peuvent aussi tenter elle-même d'améliorer la situation.

Si cela est nécessaire, des mesures peuvent être prises conformément à cette politique. Les personnes doivent être avisées qu'elles continuent d'avoir le droit de recourir à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick et au Code criminel du Canada.

La politique anti-harcèlement de la Société s'applique aux membres honoraires, membres actifs, membres détenteurs de certificat et au personnel de la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils agissent manifestement à ce titre.

Définitions : Le « harcèlement » est défini comme étant une participation à l'énonciation d'un commentaire vexatoire ou d'une conduite qui n'est pas ou qui devrait raisonnablement être reconnue comme étant inacceptable. Le « plaignant » est la personne qui allègue que le harcèlement s'est produit. Le « répondant » est la personne contre qui l'allégation du plaignant est portée.

Procédure pour porter plainte : Si la situation ne peut être résolue directement avec le répondant, le plaignant peut rapporter l'allégation de harcèlement au directeur général de la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick et au président lorsque le directeur n'est pas en mesure de répondre. Le directeur général (ou le président) fera en sorte qu'une enquête sur les circonstances des allégations soit effectuée et si l'allégation est fondée que les mesures disciplinaires appropriées soient prises.

Code de conduite des bénévoles

La réputation de la Société de sauvetage, en ce qui concerne la sécurité aquatique et son statut d'organisme de charité, exige des attentes élevées en termes d'éthique et de comportement professionnel.

La réputation de la Société dépend de l'intégrité de ses bénévoles et de son personnel. Les bénévoles doivent par conséquent être dignes de confiance. La façon par le biais de laquelle cette confiance est instituée détermine

largement le succès de la Société et le sentiment de fierté dont elle jouit au sein de la communauté aquatique et de la société en général.

Lignes directrices concernant les normes déontologiques de conduite :

- Les bénévoles agiront de manière à promouvoir le bien-être, l'image et la réputation de la Société.
- Les bénévoles traiteront toutes les personnes avec dignité et respect.
- Les bénévoles éviteront les conflits d'intérêts réels ou pouvant être perçus comme étant un conflit d'intérêts.
- Les bénévoles qui se retrouveront en conflit d'intérêts le déclareront.
- Les bénévoles qui recevront de la Société des renseignements de nature confidentielle préserveront la confidentialité de ces renseignements.
- La propriété intellectuelle de la Société demeurera la propriété de la Société et ne sera pas utilisée pour faire la promotion de l'intérêt personnel d'un bénévole.
- Un bénévole devrait éviter de s'engager dans tout genre de travail indépendant ou d'entreprise privée qui entrerait directement en compétition avec les programmes ou les services offerts par la Société de sauvetage et qui pourrait être considéré comme étant un conflit d'intérêts.
- Les bénévoles n'utiliseront pas le poste qu'ils occupent dans le but d'influencer d'autres bénévoles, des membres du personnel ou des organismes qui font affaire avec la Société dans le but d'obtenir des gains personnels ou de l'avancement pour d'autres personnes.
- Les bénévoles peuvent accepter des cadeaux, des faveurs ou de l'hospitalité *en tant que représentants* de la Société. Les bénévoles n'accepteront pas de cadeaux, de faveurs ou d'hospitalité à titre personnel, sauf si on leur offre des cadeaux d'une valeur nominale dans un but de promotion ou de courtoisie. L'acceptation de ce type de cadeaux est acceptable.
- Les bénévoles seront au courant et ils respecteront les autres codes et politiques de la Société.

Code d'éthique pour les activités de financement

Ce code d'éthique permet de guider la Société et ses membres lorsqu'ils choisissent et s'engagent dans des activités de financement (voir la section 12 : *Les activités de financement*).

- Toutes les activités de financement doivent se conformer aux législations fédérales et provinciales, ainsi qu'aux règlements administratifs locaux.
- Les activités de financement ne doivent pas placer la Société dans une position où elle pourrait être sujette à des poursuites judiciaires.
- Les activités de financement ne doivent pas mettre à risque l'image publique de la Société.
- Les activités de financement doivent être conformes à la mission et aux programmes de la Société.
- La Société de sauvetage peut solliciter et elle acceptera les dons inconditionnels de fonds offerts par l'industrie des produits du tabac. La Société ne sollicitera pas et elle n'acceptera pas les contributions sous forme de produits et elle ne sollicitera pas et elle n'acceptera pas de commandites d'entreprises auxquelles des conditions spécifiques sont rattachées.
- La Société de sauvetage acceptera des fonds offerts par l'industrie de produits alcoolisés pour faire la promotion d'initiatives de prévention de la noyade ou d'une consommation responsable de l'alcool. La Société n'acceptera pas de dons faisant seulement la publicité ou la promotion de la consommation d'alcool.
- La Société de sauvetage ne s'engagera pas en toute connaissance de cause dans des activités de financement ou n'acceptera pas de dons de toute personne ou d'organisme qui aurait été reconnu coupable d'une infraction criminelle.
- La Société de sauvetage ne s'engagera pas en toute connaissance de cause dans des activités de financement ou n'acceptera pas de dons de tout organisme reconnu comme n'ayant pas une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement.
- La Société de sauvetage ne s'engagera pas dans des activités de financement ou n'acceptera pas de dons d'organismes qui ont, aux yeux de la Société, une réputation peu enviable auprès du public.
- La Société de sauvetage fournira un exposé en toute transparence sur la façon dont les fonds recueillis seront répartis.
- La Société de sauvetage ne retiendra pas les services d'organismes professionnels en activités de financement pour faire la collecte de fonds émis par le biais de « don personnel » ou « d'événement » pour la Société.

- La Société de sauvetage ne vendra pas sa liste d'adresses ou ne la rendra pas disponible pour être utilisée par d'autres organismes ou agences.

Politique pour le retour de la marchandise

La Société de sauvetage offre à ses clients une garantie de satisfaction sur tous leurs achats. Si vous n'êtes pas satisfait, pour quelque raison que ce soit, vous pouvez simplement retourner votre marchandise pour obtenir un remboursement, un échange ou un crédit et ce dans les 90 jours qui suivent la date de la commande.

Tous les items retournés doivent être neufs et inutilisés, dans leur état original et être reconnus par la Société de sauvetage comme n'ayant pas été utilisés/endommagés avant d'être acceptés contre un remboursement, un échange ou un crédit.

Nous inspectons tous les retours de marchandise qui sont éligibles à la garantie de la Société de sauvetage.

Exceptions et exclusions :

- Les frais de livraison ne sont pas remboursables.
- Une fois traitées, les commandes personnalisées ne peuvent être annulées ou retournées à moins qu'elles ne soient défectueuses.
- Les « Dolphin Surf Craft » ne peuvent pas être retournés après « réception » de la marchandise.
- Vous devez apposer votre signature à la « réception » de ces items confirmant ainsi qu'elles sont en bonne condition. Vous devez donc inspecter le produit et l'emballage avant de d'apposer votre signature. Si vous n'êtes pas satisfait de leur condition, ne signez pas le formulaire pour le produit en question. Demandez à l'expéditeur de le retourner immédiatement.
- Vous pouvez nous retourner la plus récente édition de la documentation pédagogique pourvu qu'elle soit « neuve », n'ait pas été utilisée, n'est pas endommagée, n'a pas de marques visibles et n'a pas été pliée ou partiellement lue. Les éditions qui ne sont plus en circulation ou qui sont périmées peuvent être retournées à l'intérieur de la période de temps spécifiée lors de l'annonce ou du lancement de la plus récente édition.
- Retournez toute la documentation pédagogique défectueuse (pages manquantes, erreurs d'impression, etc.) dès que vous vous rendez compte du problème.

- Les CD et les DVD peuvent être retournés mais seulement pour en obtenir d'autres en échange. En raison de la technologie de reproduction associée à ces médiums, nous ne pouvons accepter les retours en vue d'un remboursement ou d'un crédit.

Retournez les items en question à la Société de sauvetage 70, rue Melissa, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3A 6W1. Veuillez prévoir un délai d'au moins 10 jours ouvrables pour la réception et le traitement des items que vous nous avez retournés.

Afin que nous puissions traiter rapidement votre demande de retour, nous vous encourageons à nous faire parvenir une copie de la facture ou du bordereau de marchandises ainsi qu'un formulaire de retour dûment rempli avec les items que vous nous retournez. Les retours de marchandise qui ne contiennent pas une copie de la facture ou du bordereau de marchandises se verront attribuer la valeur indiquée sur la liste de prix de l'année précédente pour ce qui est d'un remboursement complet ou d'un crédit.

Section 4

LA GESTION DES PROGRAMMES DE FORMATION

Les programmes de formation de la Société de sauvetage sont offerts par le biais d'un système qui engage la participation de la communauté. Ce système offre aux membres affiliés la flexibilité nécessaire afin qu'ils puissent combler les besoins de leur collectivité et embaucher le personnel en leadership qu'ils désirent. Les membres affiliés ont le pouvoir d'établir leurs propres tarifs pour les cours et d'offrir les cours au moment et à l'endroit de leur choix.

Ce pouvoir décisionnel comporte par contre de grandes responsabilités. Les membres affiliés doivent se conformer aux politiques et procédures de la Société de sauvetage et doivent s'assurer que les cours soient enseignés et évalués par des moniteurs et des évaluateurs de la Société de sauvetage qui se sont certifiés de manière appropriée. Réexaminez les lignes directrices pour les membres affiliés dans la section 1 et les Politiques à la section 3.

OFFRIR LES COURS DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Affichez vos cours sur notre site Web

En tant que service offert à ses membres affiliés et à ses clients, la Société de sauvetage invite les membres affiliés à afficher les cours de la Société qu'ils offrent dans *Trouver un cours* sur le site web de la Société. Contactez-nous pour plus de détails.

- ❑ Dans le cadre de ce système qui engage la participation de la communauté, les membres affiliés doivent :
 - établir quand et où les cours seront offerts
 - identifier les tarifs à facturer pour chacun des cours
 - enregistrer les candidats pour les cours
 - recueillir les frais d'examens de la Société de sauvetage
 - assigner le personnel approprié qui est certifié en leadership pour enseigner et effectuer les examens des cours de la Société
 - commander le matériel requis pour les cours
 - planifier les examens et la tenue de ceux-ci (au besoin)
 - soumettre à la Société les feuilles d'examen ou les feuilles d'évaluation du cours dûment remplies et les frais d'examens

INSCRIPTIONS DES CANDIDATS ET VÉRIFICATION DES PRÉALABLES

Trouver un membre

Utilisez « Trouver un membre » sur le site web de la Société de sauvetage afin de vérifier les préalables lors de la première journée du cours dans le but de vous assurer qu'il n'y aura pas de mauvaises surprises par la suite.

- ❑ Lorsque l'horaire des cours a été finalisé, vous devez inscrire les candidats. Certains cours exigent des âges et/ou des certificats préalables. La Société ne décernera pas de certificats aux personnes qui ne possèdent pas les préalables requis. Il en va de la responsabilité de tous de respecter les politiques concernant les préalables (voir : Politiques sur les programmes de formation à la page 13 de la section 3 : *Les politiques*) afin de ne pas avoir à faire face à des situations de relations publiques négatives et inutiles lorsqu'après avoir participé à un cours certains candidats ne recevront pas leur certification parce qu'ils ne possédaient pas les préalables requis.

Membres affiliés :

- Veuillez mettre en place des procédures afin de vous assurer que tous les candidats puissent faire la preuve qu'ils ou elles possèdent les préalables et ce *avant* le début de chaque cours.
- Incluez une liste des préalables dans la brochure sur vos programmes et demandez aux personnes qui souhaitent s'inscrire de s'y référer.
- Fournissez au personnel responsable des inscriptions le *Sommaire des préalables* (situé au troisième de couverture) et faites en sorte qu'ils comprennent bien ce qu'ils auront à expliquer.
- Refusez l'inscription de candidats qui ne peuvent pas fournir les preuves qu'ils possèdent les préalables. Voir la partie : « Préalables » dans les politiques sur les programmes de formation, à la page 14 de la section 3 : *Les politiques*.

COMMANDE DE MATÉRIEL

- ❑ Pour commander de l'équipement, de la documentation pédagogique, des ressources et toutes autres marchandises :

Commande en ligne : LifeguardDepot.com est le magasin en ligne de la Société. Les membres affiliés peuvent commander en ligne 24 heures sur 24/7 jours par semaine en utilisant leur compte ou avec une carte de crédit. Voir la page 31 pour les directives sur comment vous pouvez établir un compte.

Par téléphone : Au 506-455-5762. Vous pouvez parler avec de vraies personnes de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi. Après les heures d'ouverture, notre répondeur automatique enregistrera votre appel.

Vous appuyez la prévention de la noyade

La Société de sauvetage est un organisme philanthropique enregistré qui œuvre dans le but de prévenir les noyades. Lorsque vous achetez de la marchandise de nous, vous appuyez le programme d'éducation de prévention de la noyade Aqua Bon^{MD}, qui est financé par le biais de notre vente de marchandise et par des dons.

Par courriel : À info@lifesavingnb.ca ou à orders@lifesavingnb.ca

Par télécopieur : Au 506-450-7946

Formulaire de commande : Utilisez un des nombreux formulaires téléchargeables à sauvetagenb.ca comme référence pour connaître les renseignements dont nous aurons besoin afin de pouvoir traiter votre commande.

Livraisons : Nous expédions les commandes de marchandise en utilisant le « meilleur moyen » possible, soit par courrier express ou Postes Canada, à moins que vous nous ayez spécifiés de vous la faire parvenir autrement. Les frais de livraison et les taxes seront ajoutés à votre facture, le cas échéant. Tous les items seront expédiés ayant déjà été prépayés.

Remarque : Les commandes de documentation pédagogique sont traitées en quelques jours. La livraison de cette marchandise requiert un minimum d'une semaine à compter de la date de réception de la commande.

Paiements : Les membres affiliés peuvent commander en utilisant leur compte ou un bon de commande. Les autres personnes paient au moment de l'achat en argent comptant, par chèque, par mandat-poste, par carte de crédit Visa ou Mastercard, par carte de débit Visa ou d'autre carte de débit. Les commandes par le biais de LifeguardDepot peuvent être payées en ligne.

Étant donné que le courriel n'est pas une façon sécuritaire d'envoyer des renseignements confidentiels, nous vous recommandons de *ne pas inclure les numéros de votre carte de crédit dans vos courriels*.

Indiquez votre numéro de téléphone et nous vous rappellerons afin d'obtenir votre numéro de carte.

Retours : La Société de sauvetage offre une garantie de satisfaction à ses clients pour chacun des achats qu'ils ont effectués. Si vous n'êtes pas satisfait, pour quelque raison que ce soit, retournez simplement votre achat dans les 90 jours qui suivent la date de la commande contre un remboursement, un échange ou un crédit.

Pour connaître les directives sur la procédure pour un retour de marchandise veuillez consulter la Politique pour le retour de marchandise (voir la Politique pour le retour de marchandise à la section 3 : *Les politiques*) ou dans *Trouver un formulaire* à sauvetagenb.ca.

Lifeguard Depot.com[®]

LifeguardDepot.com est le magasin en ligne de la Société de sauvetage. LifeguardDepot.com offre un éventail complet d'équipements et de fournitures requis pour une opération sécuritaire des installations aquatiques et pour les programmes de formation incluant l'enseignement de la RCR. Vous pouvez commander 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à titre individuel ou au nom de votre organisme.

MISE EN PLACE DE VOTRE COMPTE PERSONNEL

- Allez sur www.lifesavingsociety.com et cliquez sur « Ouverture de session ». Cliquez sur « Inscription » afin de pouvoir vous inscrire comme nouveau compte.
- Si vous êtes membre de la Société de sauvetage faites le lien de cette « Ouverture de session » avec votre adhésion de membre en inscrivant votre code d'identification de membre et votre code d'accès. Vous trouverez votre code d'identification de membre dans le coin supérieur droit de votre carte de qualification. Votre code d'accès personnel apparaît dans la section détachable de vos cartes de qualification.

MISE EN PLACE DE VOTRE COMPTE DE MEMBRE AFFILIÉ OU D'ORGANISME

- Désignez un « administrateur » pour votre organisme. Choisissez votre administrateur prudemment. Cette personne effectuera les achats au nom de votre organisme et aura le pouvoir d'ajouter des « utilisateurs » faisant partie de votre organisme qui pourront également acheter des marchandises et les facturer à votre organisme.
- Contactez-nous afin de nous transmettre les coordonnées de « l'administrateur » qui sera responsable de votre compte de membre affilié. Il nous faut le nom de l'administrateur, son adresse courriel et son numéro de téléphone d'affaire. Nous ajouterons le nom de cette personne dans notre système et nous confirmerons par courriel avec vous et cet administrateur (si ce n'est pas la même personne) une fois que nous aurons effectué cette opération.
- * **Important** : Si votre administrateur est membre à titre individuel de la Société de sauvetage, il ou elle doit tout d'abord s'inscrire à titre individuel (voir ci-haut) à www.lifesavingsociety.com en s'assurant lors de cette inscription de faire le lien avec son numéro de membre et son code d'accès de la Société de sauvetage.
- Si votre administrateur est déjà inscrit à titre individuel, il ou elle choisit simplement « administrateur » afin d'ouvrir une session au nom de l'organisme.

ADMINISTRATEURS : MISE EN PLACE DE VOS UTILISATEURS

- Ouvrir une session en tant « qu'administrateur » au nom du membre affilié.
- Allez à « Gérer les ouvertures de session » situé du côté gauche de la page de navigation sur le web.
- Inscrivez-y le numéro de membre de la Société de sauvetage de chacun des utilisateurs dans l'espace réservé à cet effet. Cliquez sur « Ajouter un utilisateur ». (Vous pouvez retirer le nom d'un utilisateur en cliquant sur le mot « Retirer » apparaissant à côté de son nom).
- Si vous n'êtes pas membre de la Société de sauvetage, communiquez avec nous afin que nous puissions vous ajouter dans notre système d'utilisateurs.
- **Important** : Avant de pouvoir effectuer des achats, les utilisateurs doivent s'inscrire à titre individuel (voir ci-haut) à www.lifesavingsociety.com et s'assurer de faire le lien avec leur numéro de membre et leur code d'accès de la Société de sauvetage.

ÉVALUATION DES CANDIDATS

Préparatifs en vue des examens

En préparation pour les examens, assemblez à l'avance tous les documents et l'équipement dont vous aurez besoin et ce avant le début de l'examen en question.

- ❑ Certains cours de formation de la Société de sauvetage sont entièrement évalués par le moniteur, d'autres requièrent les services d'un évaluateur. Vous pouvez communiquer directement avec un évaluateur (il ou elle fait peut-être partie de votre personnel). L'autre choix qui s'offre à vous est d'obtenir du bureau de la Société une liste des évaluateurs.

Discutez des aspects suivants avec l'évaluateur :

- le nombre de candidats et le(s) niveau(x) de certification à évaluer
- la date et l'heure de l'examen (prévoyez une autre date si la météo peut avoir un impact sur la tenue de l'examen).
- le temps et l'espace alloués pour l'examen
- les directions routières pour se rendre à l'installation
- l'équipement requis pour l'examen : tel que briques et mannequin

- ❑ Les candidats, les moniteurs, les évaluateurs et les membres affiliés ont chacun des responsabilités pendant les évaluations.

Responsabilités des membres affiliés :

- s'assurer que les candidats possèdent les préalables exigés pour s'inscrire au cours
- fournir un surveillant-sauveteur qui sera sur place lors de l'examen
- assurer un espace appropriée et la disponibilité de l'équipement requis
- confirmer que l'évaluateur possède les certifications nécessaires (et qu'elles sont valides) avant le début de l'examen
- s'assurer qu'une copie de la feuille d'examen dûment remplie soit envoyée au bureau de la Société immédiatement après l'examen; qu'une copie soit conservée par le membre affilié pour ses propres dossiers et une autre copie soit conservé par l'évaluateur pour ses dossiers personnels

Responsabilités des évaluateurs :

- fournir une preuve de certification d'évaluateur au membre affilié avant le début de l'examen
- passer en revue les preuves de préalables des candidats
- s'assurer qu'une supervision adéquate de la sécurité est offerte
- offrir une évaluation équitable à chacun des candidats
- remplir et signer la feuille d'examen
- conserver une copie de la feuille d'examen signée pour ses dossiers d'évaluateur

Certifications de moniteur et d'évaluateur

La confirmation des certifications de moniteur et d'évaluateur et de leur validité avant l'examen vous aidera à éviter de créer des délais lors du traitement des certificats.

Responsabilités des moniteurs :

- s'assurer que l'évaluateur puisse vérifier les preuves de préalables
- fournir les résultats des items évalués par le moniteur sur la feuille d'examen

Responsabilité des candidats :

- fournir la preuve qu'ils possèdent les préalables requis
- fournir toute pièce de vêtement exigée par le certificat
- fournir leur propre équipement de protection personnelle (p. ex. : des gants et des masques)

FEUILLES D'EXAMEN**Le traitement des feuilles d'examen**

La Société traite les feuilles d'examen dans l'ordre où elles ont été reçues. La rapidité avec laquelle la Société peut décerner les certificats est directement liée à la lisibilité, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements inscrits sur la feuille d'examen.

Les coordonnées requises

N'oubliez pas d'inclure les numéros de téléphone et les adresses courriels de tous les candidats en leadership. Cela permet à la Société de pouvoir communiquer rapidement avec les moniteurs et les évaluateurs lorsqu'elle a à résoudre des problèmes reliés aux feuilles d'examen.

- La Société fournit les feuilles d'examen pour chacun des certificats (téléchargeables à www.sauvetagenb.ca). Les moniteurs, les évaluateurs et les responsables de la programmation des activités utilisent les feuilles d'examen comme des outils qui servent à l'enseignement, à l'évaluation et à la gestion afin :

- d'enregistrer les résultats de l'enseignement et de l'examen
- d'enregistrer les noms et les coordonnées des participants

La plupart des feuilles d'examen doivent être envoyées au bureau de la Société de sauvetage pour y être traitées une fois le cours terminé. Il n'est pas requis d'envoyer les feuilles d'examen/feuilles de travail suivantes au bureau de la Société : Nager pour la vie, Programme fondamental en sauvetage sportif, Jeune Sauveteur canadien, Premiers soins – élémentaire, Premiers soins – anaphylaxie, RCR-A, -B et -C.

Les membres affiliés décernent les cartes de certification directement aux candidats pour les cours en Premiers soins – élémentaire, Premiers soins – anaphylaxie et de RCR. Ils devraient donc conserver des copies de ces feuilles d'examen, puisqu'elles représentent l'unique registre de la certification de ces candidats.

Les moniteurs, les évaluateurs, les responsables de la programmation et la Société de sauvetage utilisent les feuilles d'examen de différentes façons :

- La Société conserve un registre des certifications décernées à une personne à partir du certificat Étoile de bronze. Les feuilles d'examen contiennent les renseignements nécessaires afin de maintenir l'exactitude de ses dossiers

- La confirmation qu'une personne a obtenu un certificat de la Société de sauvetage est reconnue officiellement à compter du moment où elle reçoit la feuille d'examen et que celle-ci a été vérifiée par la Société.
- Un maintien de registres précis des certifications permet à la Société de :
 - confirmer les certificats préalables
 - décerner des cartes de remplacement
 - envoyer le bulletin d'information électronique *Splash*
 - confirmer les certifications exigées pour un emploi
 - transmettre des renseignements importants aux détenteurs de certificats
- Les membres affiliés (et non pas les évaluateurs) ont la responsabilité de faire parvenir les feuilles d'examen dûment remplies à la Société en temps opportun. La méthode préférée est par le biais du courriel à **info@lifesavingnb.ca**; la Société accepte toutefois les feuilles d'examen soumises en personne, par courrier ou par télécopieur. Veuillez s'il vous plaît ne pas nous faire parvenir les mêmes feuilles d'examen en utilisant deux méthodes différentes.
- Les membres affiliés doivent conserver une copie des feuilles d'examen en filière à leurs bureaux.

FEUILLES D'ÉVALUATION DU COURS EN LEADERSHIP

- La feuille d'évaluation du cours en leadership est l'équivalent d'une feuille d'examen. Utilisez une feuille d'évaluation du cours pour tous les cours de moniteurs, d'entraîneurs, d'évaluateur et de formateurs ou pour prendre en note les présences aux cours pratiques. Assurez-vous que toutes les sections de la feuille d'évaluation du cours ont été dûment remplies au complet et qu'elle a été signée par le formateur.
- Une fois dûment remplies, les feuilles d'évaluation du cours doivent être retournées au bureau de la Société de sauvetage et ce immédiatement après le cours ou le cours pratique. La méthode préférée est par le biais du courriel à **info@lifesavingnb.ca**; la Société accepte toutefois les feuilles d'évaluation soumises en personne, par courrier ou par télécopieur.

- 1. Nom :** Écrivez clairement (en lettres moulées) et sans fautes d'orthographe.
- 2. Coordonnées :** Nous avons besoin de l'adresse postale permanente complète pour expédier la carte de certification.
- 3. Date de naissance :** Nous avons besoin de la date de naissance pour confirmer les préalables concernant l'âge et afin de pouvoir différencier les candidats qui ont le même nom.
- 4. Préalables vérifier et items à évaluer :** Le moniteur s'assure que la preuve de la date de naissance et que les préalables des certificats sont disponibles pour l'évaluateur.
- 5. Évaluateur :** Il coche la case de la colonne de « vérification des préalables » après avoir vérifié que les candidats possèdent bel et bien les préalables exigés.
- 6. Évaluateur :** Il indique à l'aide d'un ✓ ou d'un X (ou E) le résultat pour chacun des items et si le candidat a réussi ou non l'évaluation.
- 7. Évaluateur :** Il trace une ligne au travers des espaces non utilisés pour les noms des candidats afin d'éviter l'addition de noms après qu'il ait signé la feuille d'évaluation.
- 8. Évaluateur :** Il coche la case qui indique « d'autres candidats sont inscrits au verso de cette feuille... » afin de s'assurer que les renseignements de tous les candidats (ou candidates) soient bien reçus. Cela est particulièrement important lorsque les feuilles d'évaluation sont télécopiées.
- 9. Total des réussites ou des échecs :** L'évaluateur indique le nombre total de candidats qui ont réussi et qui ont échoué à l'examen.
- 10. Renseignements sur le moniteur* :** Il est important de s'assurer que le nom du moniteur est inscrit sur les feuilles examen. Le moniteur doit être à jour, sinon la Société ne décernera pas les cartes de certifications.
- 11. Originale ou renouvellement :** Cochez la case appropriée. NE PAS mélanger sur la même feuille les noms des candidats qui ont fait la certification originale avec des candidats qui ont fait un renouvellement de leur certification.
- 12. Date de l'examen :** Faites en sorte que la date de l'examen soit inscrite sur toutes les pages. La Société ne peut pas décerner de cartes de certification sans ce renseignement.
- 13. Renseignements sur l'évaluateur* :** La Société ne décernera pas de cartes de certification pour les examens réalisés par une personne autre qu'un évaluateur qualifié et dont la certification est à jour. Assurez-vous que l'évaluateur signe toutes les pages.
- 14. Renseignements sur le membre affilié :** Le membre affilié est l'organisme qui fait la promotion du cours, qui inscrit les candidats et qui est responsable de faire parvenir les feuilles d'examen avec les frais d'examen au bureau de la Société de sauvetage.

Remarque (*) : Pour les certificats évalués par un moniteur (p. ex. Étoile de bronze), le moniteur doit compléter et signer les deux sections au bas de la feuille d'examen (c'est-à-dire celle du moniteur et celle de l'évaluateur).

FRAIS D'EXAMEN

- ❑ Les frais d'examen sont révisés à chaque année en consultation avec les membres affiliés de la Société. En général, les membres affiliés ajoutent ces frais au coût des leçons au moment de l'inscription ou recueille ces frais séparément avant les examens. Seuls les candidats qui réussissent paient ces frais d'examen.
- ❑ Il n'y a aucun « examen » pour les programmes Jeune Sauveteur Initié, Jeune Sauveteur Averti, Jeune Sauveteur Expert ou pour le Club des Jeunes sauveteurs. Les membres affiliés commandent les écussons ou les sceaux et les décernent aux candidats d'après leur performance.

CERTIFICATS DES CANDIDATS

Les membres affiliés commandent les certificats suivants à l'avance afin de pouvoir les décerner aux candidats qui réussissent leur examen :

- Nager pour la vie
- Programme canadien Jeune Sauveteur
- Programme fondamental en sauvetage sportif
- Premiers soins – anaphylaxie
- RCR-A, -B, -C
- Formes physique en sauvetage

Vous n'avez pas à soumettre les feuilles d'examen de ces certificats.

- ❑ La gestion des programmes de formation de la Société fait en sorte que les candidats ayant réussi l'examen recevront leur certificat le plus rapidement possible.
- ❑ Les membres affiliés décernent eux-mêmes les certificats aux candidats pour les programmes Nager pour la vie, le Programme canadien Jeune Sauveteur (Initié, Averti et Expert), le Programme fondamental en sauvetage sportif, les Premiers soins – élémentaire, les Premiers soins – anaphylaxie, RCR et la forme physique en sauvetage. Les membres affiliés devraient commander ces certificats à l'avance à des fins de présentation aux candidats qui réussissent l'examen.
- ❑ Pour les autres certificats, la Société décerne les cartes de certification, les écussons ou les médailles (le cas échéant) directement aux candidats qui ont réussi.
- ❑ Les officiels en sauvetage sportif ne reçoivent pas de carte de certification, leur certification est à la place enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la voir en ligne sur *Trouver un membre*.

Immédiatement après l'examen, les membres affiliés font parvenir les feuilles d'examen à la Société. Après avoir reçu les feuilles d'examen, la Société expédiera directement aux candidats la carte de certification (avec l'écusson et la médaille, le cas échéant). C'est pourquoi il est si important que le membre affilié inscrive sur les feuilles d'examen ou d'évaluation l'adresse postale complète des candidats, y compris le code postal.

La Société facture le membre affilié pour les frais d'examen.

Section 5

LE PROGRAMME NAGER POUR SURVIVRE^{MD}

L'Organisation mondiale de la santé rapporte que la noyade est une des dix principales causes de la noyade pour les enfants et les jeunes personnes et ce dans toutes les régions du monde. Enseigner aux enfants d'âge scolaire la base de la natation, des habiletés de sécurité et de sauvetage aquatique fait partie d'une des dix « Mesures visant à prévenir la noyade » identifiées par l'Organisation mondiale de la santé (Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès, 2014).

Une habileté en natation de base est une compétence essentielle requise pour survivre dans un environnement aussi riche en cours d'eau que le Canada. L'acquisition d'habiletés de base en natation est une exigence fondamentale lors de toute tentative sérieuse d'élimination de la noyade au Canada. Une telle formation offerte à un prix abordable devrait être accessible pour tous les enfants et ce jusqu'à ce qu'ils atteignent le niveau de la norme canadienne Nager pour survivre.

NORME CANADIENNE NAGER POUR SURVIVRE

- ❑ La norme canadienne Nager pour survivre représente une norme nationale minimum d'habiletés en natation à acquérir. Elle définit les habiletés essentielles minimums qui sont nécessaires pour survivre à une chute inattendue en eau profonde. Elles sont décrites en une séquence simple :
 - ENTRÉE PAR ROULADE en eau profonde
 - NAGE SUR PLACE pendant 1 minute
 - NAGE sur 50 mètres

Il est incontestable qu'une grande variété de cours de formation est offerte dans ce domaine aquatique qui dépasse largement ce minimum.

UTILISATION DE LA NORME NAGER POUR SURVIVRE

- ❑ Les membres affiliés peuvent prendre en considération d'utiliser la norme Nager pour survivre en utilisant une des diverses options suivantes :
 - **Natation lors des camps d'été** : Offrez des évaluations Nager pour survivre lors de toutes les sessions de natation durant les camps d'été.

- **Organiser une journée Nager pour survivre** : Mettez le public au défi de tenter d’atteindre cette norme.
- **Programmes parascolaires** : Offrez des évaluations Nager pour survivre aux participants de vos programmes parascolaires.
- **Fêtes d’enfants** : Offrez des évaluations Nager pour survivre pour chacune des réservations pour des fêtes d’enfants.
- **Évaluations des habiletés** : Utilisez la norme Nager pour survivre en tant que « test de natation » de base en tant que propriétaires ou opérateurs d’installations aquatiques, dans le but de décider de laisser ou non entrer des enfants qui ne sont pas accompagnés. Offrez des tests individuels comme étant une activité sécuritaire pour les écoliers ou les groupes de jeunes lorsqu’ils projettent une visite à une plage ou un voyage en canot ou afin de se certifier pour une formation dans le domaine aquatique

PROGRAMME NAGER POUR SURVIVRE

La Société de sauvetage souligne et remercie la *Stephanie Gaetz Keepsafe Foundation* (commanditaire-fondateur de Nager pour survivre) de son généreux appui au programme Nager pour survivre.

- **Nager pour survivre** est une importante première étape afin de pouvoir se sentir en sécurité autour de l’eau. Il peut être offert en tant que programme indépendant ou comme faisant partie du continuum du programme Nager pour la vie^{MD} de la Société de sauvetage (voir la section 6). Nager pour survivre est idéal pour les groupes d’écoliers, les camps d’été, les scouts et les guides, ainsi que pour tous autres groupes qui disposent d’un temps limité et qui possèdent des habiletés variées. Quoiqu’il vise principalement les enfants, le programme Nager pour survivre peut être offert à tous les groupes d’âge. Il ne vise pas à remplacer les leçons traditionnelles en natation, toutefois c’est un excellent moyen d’encourager les candidats à poursuivre plus avant leur formation.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en natation (certificat émis par n’importe quelle agence) ou des Sauveteurs nationaux enseignent et évaluent les candidats.

Reconnaissance pour le candidat : Un certificat.

Ouvrage de référence requis : Les moniteurs doivent avoir en mains le *Guide du certificat Nager pour survivre*. Il n’existe aucun ouvrage de référence pour les candidats.

Durée de la formation : Le temps requis varie selon le format utilisé, le nombre et les habiletés des candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées.

Nager pour la vie	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 3 h	0 h	3 h

Équipement requis : Nous encourageons l'utilisation d'aides de flottaison et de vestes de sauvetage.

Recertification : Aucune.

Frais : Nager pour survivre est disponible seulement pour les détenteurs d'une licence Nager pour survivre ou les membres affiliés qui ont obtenu une licence Nager pour survivre.

Communiquez avec la Société de sauvetage pour obtenir plus d'informations concernant les licences et les frais à encourir.



Section 6

LE PROGRAMME NAGER POUR LA VIE^{MD}

« L'acquisition d'habiletés de base en natation est une exigence fondamentale dans le cadre de toute tentative sérieuse d'élimination de la noyade au Canada. » – est la position officielle de la Société de sauvetage concernant le programme canadien Nager pour la vie^{MD}.

Nager pour la vie^{MD} est un programme complet d'apprentissage de la natation qui débute avec le parent et l'enfant et se poursuit jusqu'à une formation en leadership (voir l'organigramme à la page 45). Il met l'accent sur l'apprentissage de la natation et l'éducation Aqua Bon^{MD}. Il s'insère facilement dans la programmation et est facile à expliquer. Nager pour la vie permet aux apprenants d'atteindre sans embûches les certificats de formation en sauvetage de la Société de sauvetage. Tous les niveaux de Nager pour la vie doivent être enseignés par des moniteurs de la Société de sauvetage.

DÉTENTEUR D'UNE LICENCE NAGER POUR LA VIE

- ❑ Les membres affiliés doivent obtenir une licence s'ils désirent offrir les programmes Nager pour la vie. Puisqu'il n'y a aucun frais à payer pour chaque participant, les membres affiliés peuvent donc faire des économies substantielles en décidant d'offrir le programme Nager pour la vie.
- ❑ Un seul frais annuel de licence vous permet d'accepter un nombre illimité de participants et vous offre ce qui suit :
 - des plans de leçons et des plans du tronc commun, des tableaux des techniques de nages, des exercices pratiques pour les nages (en format électronique) et des ressources d'apprentissage Aqua Bon
 - des feuilles de travail, des rapports de progression et des certificats de reconnaissance du candidat, le tout en format électronique et que vous pouvez imprimer selon vos besoins
 - des « extraits promotionnels » électroniques pour les brochures des membres affiliés
 - l'appui de la Société de sauvetage et ce avant, pendant et après la mise sur pied du programme
- ❑ Les membres affiliés détenteurs d'une licence Nager pour la vie ont le choix entre fournir annuellement à la Société des statistiques vérifiables (d'après les rapports d'inscription) ou d'acheter les sceaux autocollants ou les écussons. Les membres affiliés détenteurs d'une

licence Nager pour la vie peuvent acheter des écussons en tissu et/ou des sceaux autocollants comme éléments facultatifs de reconnaissance du candidat et ce de la façon suivante :

Module	Écussons	Sceaux (autocollants)
Parent et enfant	aucun	oui
Préscolaire	oui	oui
Nageur	oui	oui

- **Frais de licence :** La Société de sauvetage se fera un plaisir de discuter avec ses membres affiliés laquelle de ces options serait la plus abordable pour eux :
 - Option A : pour chaque installation intérieure
 - Option B : pour chaque installation extérieure ou saisonnière
 - Option C : pour une population donnée

La Société offre également à ses membres affiliés un programme de primes de fidélisation (voir la section 1 : *Membres affiliés* à la page 6. Veuillez communiquer avec nous pour plus de détails à ce sujet.

- **Transition au programme Nager pour la vie :** La Société travaille en collaboration avec ses membres affiliés dans le but de rendre la transition à Nager pour la vie la plus facile possible. Nous pouvons vous aider par le biais d'un plan étape par étape comme suit :
 - le choix du type de programmation
 - les cours pratiques de mise à jour pour le personnel (voir la section : Cours pratiques de mise à jour des moniteurs en natation dans la section 10 : *Les programmes de formation en leadership*, à la page 103).
 - l'établissement d'échéanciers pour effectuer la transition
 - le matériel d'appui pour les moniteurs, les gestionnaires et les parents
 - des conseils pratiques : des exemples de transitions réussies par d'autres membres affiliés

MODULES NAGER POUR LA VIE

- Le programme Nager pour la vie comprend 5 modules :
 - Parent et enfant (3 niveaux) pour les parents et leurs enfants jusqu'à l'âge de 3 ans
 - Préscolaire (5 niveaux) pour les enfants de 3 à 5 ans
 - Nageur (6 niveaux) pour les enfants de 5 ans et plus

- **Nageur adulte** (3 niveaux) pour les personnes de 16 ans et plus
- **Nageur forme physique** pour les nageurs de n'importe quel âge qui souhaitent améliorer leur forme physique en général

La Société a conçu les modules afin qu'ils s'enchaînent facilement et logiquement les uns aux autres, mais aussi avec les niveaux débutants des certificats en sauvetage : Jeune Sauveteur Initié, Averti et Expert (voir l'organigramme à la page 45).

Tous les niveaux Nager pour la vie doivent être enseignés par un moniteur en natation de la Société de sauvetage (voir la section 10 : *Les programmes de formation en leadership*, à la page 86).

□ La matière est organisée de la façon suivante :

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| • Entrées et sorties de l'eau | • Mouvements/habiletés en natation |
| • Soutien à la surface | • Forme physique |
| • Habiletés subaquatiques | • Éducation Aqua Bon |
| • Habiletés Nager pour survivre | |

Vous pouvez visiter sauvetagenb.ca pour obtenir plus d'informations sur la matière du programme Nager pour la vie.

- Il faut obligatoirement porter une veste de sauvetage. D'autres accessoires pour l'apprentissage de la natation et jouets sont aussi recommandés : par exemple des objets qui coulent, des planches de natation, des bouées de traction, des spaghettis et des jouets flottants. Visitez le www.lifeguarddepot.com pour en faire l'achat.
- **Parent et enfant** (3 niveaux) : pour les parents et les enfants âgés de moins de 3 ans. C'est par le biais d'interactions aquatiques structurées entre le parent et l'enfant que nous mettons l'accent sur l'importance du jeu dans le développement d'attitudes et d'habiletés positives vis-à-vis l'eau. Puisque les activités et les progressions tiennent compte du développement de l'enfant, les parents doivent inscrire leur enfant au niveau approprié à son âge : de 4 à 12 mois, de 12 à 24 mois ou de 2 à 3 ans.
- **Préscolaire** (5 niveaux) : pour les enfants âgés entre 3 et 5 ans. Le programme préscolaire aide les enfants à développer une appréciation et un profond respect envers l'eau. Dans ce programme aquatique composé de progressions de base nous visons à ce que les enfants âgés

de 3 à 5 ans se sentent de plus en plus à l'aise dans l'eau et aient du plaisir tout en développant des habiletés de base en natation.

- ❑ **Nageur** (6 niveaux) : pour les enfants âgés de 5 ans et plus. Le programme Nageur de la Société de sauvetage comprend 6 niveaux et il fait en sorte que votre enfant puisse apprendre à nager avant de s'aventurer en eau plus profonde. Les progressions du programme Nageur sont conçues pour les enfants de 5 ans et plus et elles permettent d'inclure des novices inexpérimentés, mais aussi des nageurs qui souhaitent améliorer les habiletés de base qu'ils ont déjà acquises. Nous insistons sur de nombreuses pratiques dans l'eau afin de pouvoir acquérir de solides techniques et habiletés en natation.

Les niveaux de Nageur s'enchaînent facilement et logiquement au sein des certificats Jeunes Sauveteur Initié, Averti et Expert.

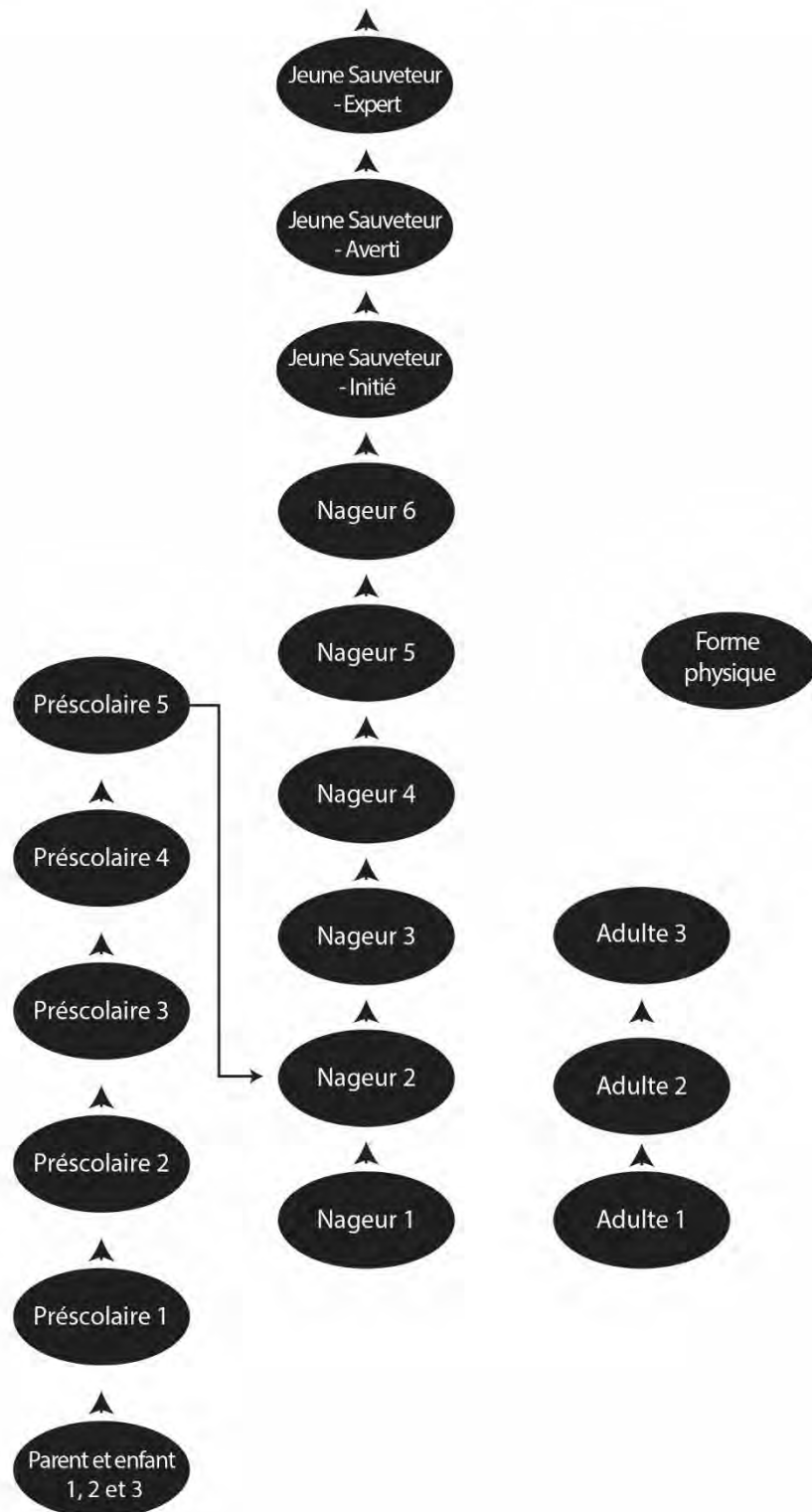
- ❑ **Nageur adulte** (3 niveaux) : pour les personnes âgées de 16 ans et plus. En travaillant avec des moniteurs certifiés, les candidats Nageurs adultes établiront leurs propres objectifs. Que ce soit pour débiter dans ce domaine ou pour améliorer leurs habiletés déjà acquises en natation et en forme physique. Les Nageurs adultes pourront améliorer leur confiance en eux lorsqu'ils sont dans l'eau et acquérir des techniques de nages plus fluides et qui sont reconnaissables.
- ❑ **Forme physique** : s'adresse aux nageurs quel que soit leurs âges qui désirent améliorer leur forme physique globale dans l'eau. Forme physique offre une approche structurée qui est fondée sur des principes d'entraînement ayant fait leurs preuves et des pratiques qui incluent des entraînements par intervalle, des sprints et des nages d'endurance de distance. Les candidats établiront leurs propres objectifs visant à améliorer leur forme physique.

DURÉE DE LA FORMATION ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ❑ Le tableau suivant aidera les responsables de la programmation qui pourront adapter ces suggestions afin de mieux répondre aux besoins des participants. Lorsque vous décidez de la durée du programme et du nombre de participants, n'oubliez pas de prendre en considération ce qui suit : l'espace en piscine, la profondeur de l'eau, l'utilisation de bénévoles ou d'assistants moniteurs et le nombre de leçons par session. Nous vous recommandons d'offrir huit leçons.

Module et niveaux	Durée suggérée pour les leçons	Nombre suggéré de participants (par moniteur)
Parent et enfant 1 à 3	30 min	de 10 à 12 participants + les parents ou les tuteurs
Préscolaire 1 à 5	30 min	de 4 à 6
Nageur 1 et 2	30 min	de 6 à 8
Nageur 3 et 4	45 min	de 8 à 10
Nageur 5 et 6	45 min	de 10 à 12
JS Initié (Nageur 7) JS Averti (Nageur 8) JS Expert (Nageur 9)	60 min	de 10 à 12
Forme physique	60 min	de 10 à 12
Adulte 1 à 3	45 min	de 10 à 12

Organigramme de Nager pour la vie



Section 7

LES PROGRAMMES EN SAUVETAGE ET EN SURVEILLANCE AQUATIQUE

Les certificats préalables

Les certificats préalables doivent avoir été dûment complétés avant la date du début du cours pour lesquels ils sont exigés.

L'âge minimum exigé doit avoir été atteint la dernière journée du cours ou la journée de l'examen.

Lorsque deux certificats sont offerts ensemble (p. ex. : Secourisme général en milieu de travail et Croix de bronze ou avec Sauveteur national) la Société considère que le certificat préalable a été obtenu et ce dans le bon ordre.

- ❑ *La majorité des noyades se produisent dans des environnements non supervisés. C'est la raison pour laquelle les Canadiens et les Canadiennes ont besoin d'acquérir des connaissances et des habiletés en sauvetage afin de pouvoir se sauver eux-mêmes ou de venir en aide à d'autres personnes lors de situation d'urgence. Les programmes de formation de la Société de sauvetage leur offre une occasion d'acquérir ces connaissances et ces habiletés par le biais de certificats progressifs conçus pour une variété de groupes d'âges et d'habiletés.*

Le certificat Sauveteur national permet de bâtir sur ces habiletés et valeurs fondamentales et est conçu dans le but de préparer les surveillants-sauveteurs à devenir des conseillers professionnels assurant un environnement aquatique sécuritaire et agréable

Le certificat Sauveteur national est la norme acceptée au sein de l'industrie pour les surveillants sauveteurs au Canada. Il est endossé et appuyé par le Comité consultatif Sauveteur national qui est composé d'employeurs de surveillants sauveteurs, d'opérateurs d'installations aquatiques et d'organismes nationaux : l'Association canadienne des parcs et loisirs, l'Association canadienne pour la santé/l'éducation, le YMCA et les Forces armées canadiennes. Sauveteur national est la seule norme canadienne reconnu par l'International Life Saving Federation et la Commonwealth Royal Life Saving Society.

PROGRAMME CANADIEN JEUNE SAUVETEUR

- ❑ Le programme canadien Jeune Sauveteur de la Société de sauvetage comprend trois niveaux et il permet d'offrir une formation plus poussée à ceux et celles qui souhaitent améliorer leurs techniques de nages et leurs habiletés tout en ayant du plaisir dans le monde rempli de défis du sauvetage aquatique. Jeune Sauveteur permet le développement de la force et de l'efficacité en natation et ce tout en mettant l'accent sur des comportements Aqua Bon^{MD}. Des exercices d'habiletés améliorent la compétence des candidats dans l'eau, leur forme physique et leur jugement en sauvetage.

La matière est organisée en modules : habiletés aquatiques, premiers soins, reconnaissance et sauvetage.

Les niveaux du programme Jeune Sauveteur sont souvent insérés dans la programmation des activités comme étant les trois niveaux supérieurs du continuum du programme en natation (voir la section 6 : *Le programme Nager pour la vie*).



- **Jeune Sauveteur – Initié** (de 8 à 10 h) : Les nageurs poursuivent le développement de leurs techniques de nages par le biais de nages sur 50 m au crawl, au dos crawlé et à la brasse. Les habiletés en sauvetage sportif comprennent une nage sur 25 m avec un obstacle et une nage sur 15 m en transportant un objet. Le module en premiers soins met l’accent sur l’évaluation de victimes conscientes, de l’appel aux SPU et sur le traitement d’un saignement. La forme physique s’améliore par le biais d’entraînements sur 350 m et des nages chronométrées sur 100 m.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en natation de la Société de sauvetage ou du YMCA détenteurs d’une certification valide, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une affiche murale, un écusson, des sceaux autocollants de reconnaissance et un sceau autocollant du certificat. (Vérifiez les frais à encourir ci-dessous).

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d’apprentissage sélectionnées. Le format d’une semaine est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Jeune Sauveteur – Initié	En classe	Dans l’eau
Durée totale – de 8 à 10 h	0 h	de 8 à 10 h

Équipement requis : Des objets de 2,3 kg (5 lb), des vêtements à gonfler d’air, des aides flottantes, des aides flottantes avec une ligne de sauvetage et un appareil de chronométrage.

Recertification : Aucune recertification requise pour Jeune Sauveteur Initié.

Frais : Les membres affiliés se procurent les écussons et les sceaux et les décernent aux candidats d’après leur performance.



- **Jeune Sauveteur – Averti** (de 8 à 10 h) : Les nageurs améliorent davantage leurs techniques de nages sur des distances de 75 m pour chacune d’elles. Ils s’attaquent à l’apprentissage d’habiletés en sauvetage sportif en nageant un quatre nages de sauvetage, en soutenant un objet pendant un laps de temps chronométré et en effectuant un sauvetage à l’aide d’une aide flottante. La matière en premiers soins met l’accent sur l’évaluation de victimes inconscientes, le traitement des victimes en état de choc et les procédures en cas d’obstruction des voies respiratoires. Des exercices d’habiletés aident à former une base solide en sauvetage.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en natation de la Société de sauvetage ou du YMCA détenteurs d’une certification valide, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une affiche murale, un écusson et des sceaux autocollants de reconnaissance et un sceau autocollant du certificat. (Vérifiez les frais à encourir ci-dessous).

Ouvrage de référence requis : Aucun

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d’apprentissage sélectionnées. Le format d’une semaine est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Jeune Sauveteur – Averti	En classe	Dans l’eau
Durée totale – de 8 à 10 h	0 h	de 8 à 10 h

Équipement requis : Des objets de 2,3 kg (5 lb), des aides flottantes et un appareil de chronométrage.

Recertification : Aucune recertification requise pour Jeune Sauveteur Averti.

Frais : Les membres affiliés se procurent les écussons et les sceaux et les décernent aux candidats d’après leur performance.



- **Jeune Sauveteur – Expert** (de 8 à 10 h) : Les nageurs sont mis au défi par le biais d’entraînements sur 600 m, de nages chronométrées sur 300 m et le transport d’un objet sur 25 m. Les techniques de nages sont raffinées à l’aide de nages sur 100 m. Les premiers soins vont porter principalement sur le traitement de blessures aux os et aux articulations, mais aussi sur les urgences respiratoires, dont l’asthme et les réactions allergiques. Les habiletés en sauvetage incluent les méthodes de défense, les sorties de victimes de l’eau, les retournements et le support d’une victime ayant le visage sorti de l’eau en eau peu profonde.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en natation de la Société de sauvetage ou du YMCA détenteurs d’une certification valide, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une affiche murale, un écusson, des sceaux autocollants et un sceau autocollant du certificat. (Vérifiez les frais à encourir ci-dessous).

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d’apprentissage sélectionnées. Le format d’une semaine est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

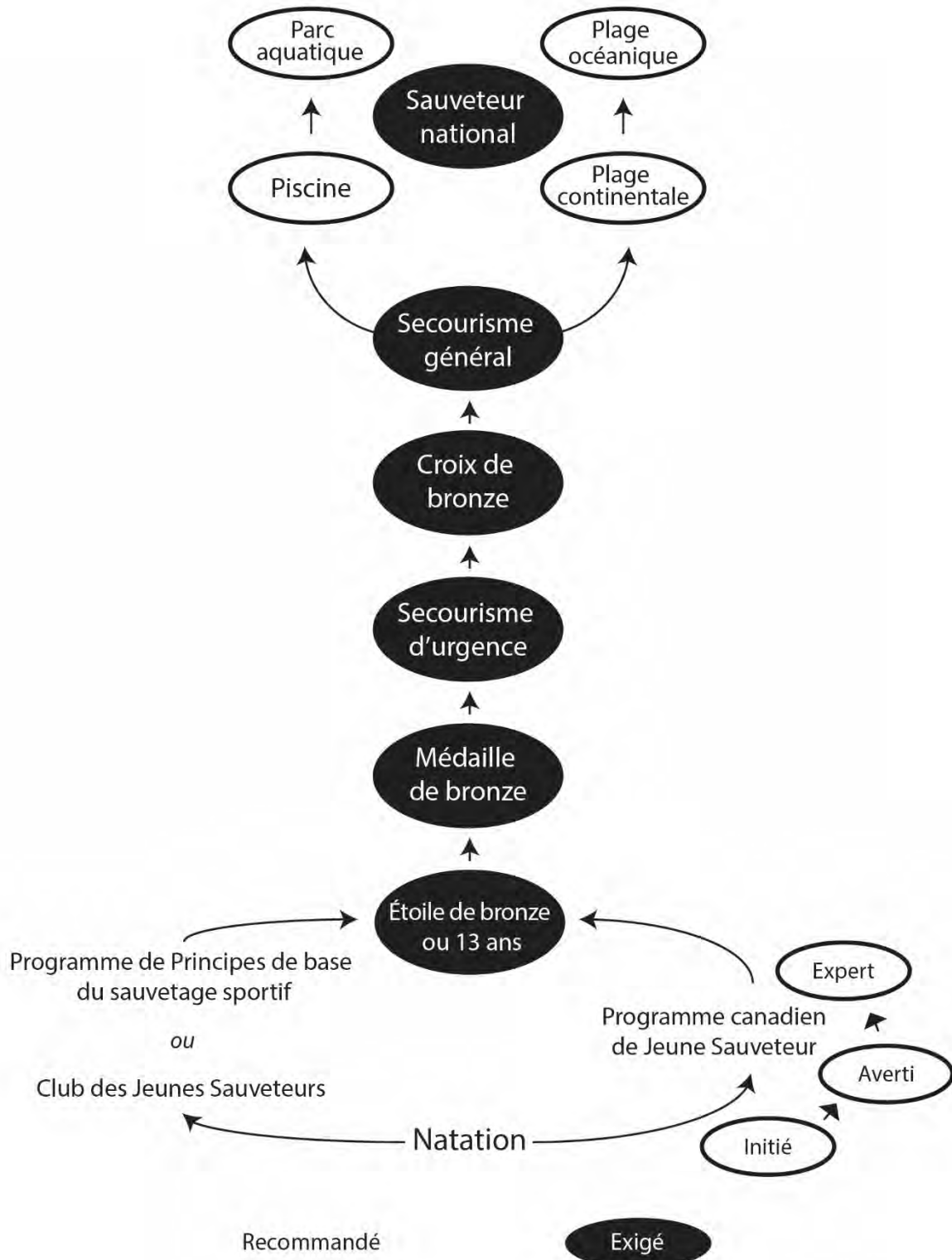
Jeune Sauveteur – Expert	En classe	Dans l’eau
Durée totale – de 8 à 10 h	0 h	de 8 à 10 h

Équipement requis : Des objets de 2,3 kg (5 lb), des aides flottantes et un appareil de chronométrage.

Recertification : Aucune recertification requise pour Jeune Sauveteur Expert.

Frais : Les membres affiliés se procurent les écussons et les sceaux et les décernent aux candidats d’après leur performance.

Comment devenir un surveillant-sauveteur



CERTIFICATS DES NIVEAUX DE BRONZE



- **Étoile de bronze** (de 10 à 12 h) : Ce cours est une excellente préparation pour réussir le certificat Médaille de bronze. Les participants acquièrent des habiletés en résolution de problème et de prise de décisions de manière individuelle et avec des partenaires. Les candidats apprennent la RCR et acquièrent les habiletés de sauvetage nécessaires afin de pouvoir se sauver eux-mêmes ou de venir en aide à d'autres personnes.
- **Préalable** : Aucun. (Une expérience acquise au sein du programme Jeune Sauveteur est recommandée).

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage, des moniteurs en natation du YMCA détenteurs de certifications valides, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une médaille Étoile de bronze, un écusson Étoile de bronze et une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une semaine est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Étoile de bronze	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 10 à 12 h	0 h	de 10 à 12 h

Équipement requis : Des objets ou des mannequins de 4,5 kg (10 lb), une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l'épaule avec une corde attachée à un objet flottant improvisé, un mannequin de formation en RCR pour adulte, un appareil de pratique de DEA, une chemise et un pantalon long, des aides de sauvetage flottants et un appareil de chronométrage.

Recertification : Aucune recertification requise pour Étoile de bronze.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.



- ❑ **Médaille de bronze** (de 18 à 20 h) : Ce certificat permet d’acquérir une compréhension des principes du sauvetage représentés par les quatre composantes de l’éducation en sauvetage aquatique : le jugement, les connaissances, les habiletés et la forme physique. Les sauveteurs apprennent les techniques de remorquage et de portage, les méthodes de défense et de dégagement en vue de sauvetages difficiles et de plus en plus risqués impliquant une variété de types de victimes conscientes et inconscientes. Les sauveteurs améliorent l’efficacité de leurs techniques de nages et leur endurance.

Préalables : L’âge minimum requis est de 13 ans *ou* un certificat Étoile de bronze.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage détenteur d’une certification valide, enseignent et évaluent la plupart des items, mais seuls les évaluateurs des niveaux de bronze peuvent certifier les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une Médaille de bronze, un écusson Médaille de bronze et une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien de sauvetage*. Nous recommandons que le candidat ait en main un *Cahier d’exercices de la Médaille de bronze* que les membres affiliés peuvent commander à la Société avant le début des cours.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d’apprentissage sélectionnées. Les formats d’une fin de semaine ou d’une semaine sont couramment utilisés. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours Médaille de bronze	En classe	Dans l’eau
Durée totale – de 18 à 20 h	0 h	de 18 à 20 h

Durée de l’examen (pour 12 à 16 candidats) :

Examen original (pour les items à évaluer par l’évaluateur)	Examen de recertification (tous les items sont évalués par l’évaluateur)
de 2 à 2,30 h	de 4 à 5 h

Équipement requis : Des objets de 4,5 kg (10 lb) ou un mannequin, une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l’épaule avec une corde attachée à un objet flottant improvisé, un mannequin de

formation en RCR pour adulte et enfant, un appareil de pratique de DEA, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, une chemise et un pantalon long, ainsi que des aides flottantes à lancer.

Recertification : Médaille de bronze demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Il faut se recertifier pour la Médaille de bronze par le biais de la réussite d'un examen de recertification.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **Croix de bronze** (de 18 à 20 h) : Étant donné que la formation Croix de bronze est la certification requise pour les assistants sauveteurs de la Société de sauvetage; celle-ci prépare les assistants sauveteurs à jouer un tel rôle de supervision et à prendre la responsabilité pour ce qui est de la gestion sécuritaire dans les installations aquatiques. La Croix de bronze est le certificat préalable pour tous les programmes de formation avancés, incluant Sauveteur national et les certificats de moniteurs.



Préalables : Des certificats Médaille de bronze, en secourisme d'urgence ou de premiers soins en milieu de travail émis par : la Société de sauvetage, l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge canadienne, la Patrouille canadienne de ski.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage détenteurs de certificats valides, enseignent et évaluent la plupart des items, mais seuls les évaluateurs des niveaux de bronze peuvent certifier les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une médaille Croix de bronze, un écusson Croix de bronze et une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien de sauvetage*. Nous recommandons que le candidat ait en main un le *Cahier d'exercices de la Croix de bronze* que les membres affiliés peuvent commander à la Société avant le début des cours.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou d'une semaine sont couramment utilisés. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours Croix de bronze	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 18 à 20 h	0 h	de 18 à 20 h

Durée de l'examen (pour 12 à 16 candidats) :

Examen original (seulement pour les items évalués par l'évaluateur)	Examen de recertification (pour tous les items évalués par l'évaluateur)
de 2 à 2,30 h	de 5 à 6 h

Équipement requis

La Société de sauvetage offre une grande variété d'articles de premiers soins et d'équipement tels que les mannequins de formation en RCR et les appareils de pratique de la DEA. Rendez-vous à LifeguardDepot.com pour

Équipement requis : Des objets de 4,5 kg (10 lb) ou un mannequin, une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l'épaule avec une corde attachée à un objet flottant improvisé, des mannequins de formation en RCR pour bébé, enfant et adulte, un appareil de pratique de DEA, des articles de premiers soins incluant des barrières de protection personnelle, une chemise et un pantalon long, ainsi que des aides flottantes à lancer.

Recertification : Le certificat Croix de bronze demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Il faut se recertifier pour la Croix de bronze par le biais de la réussite d'un examen de recertification.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

SAUVETAGE AVANCÉ

- **Distinction** (de 20 à 25 h) : Ce certificat aide à approfondir comment intervenir de manière plus expérimentée lors de situations d'urgences aquatiques difficiles et est conçu afin de permettre l'acquisition d'habiletés avancées en sauvetage aquatique et une meilleure compréhension des principes de la forme physique. Les défis du certificat Distinction incluent les répercussions d'avoir pris la responsabilité lors d'une situation d'urgence, la façon d'aider deux victimes à la fois et le sauvetage d'une victime blessée à la colonne vertébrale qui ne respire pas. Et comme le nom de ce certificat l'indique, il est évident que les sauveteurs doivent exécuter tous les items avec distinction.

Préalable : Un certificat Croix de bronze.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage détenteurs de certifications valides, enseignent et évaluent la plupart des items, mais seuls les évaluateurs en Distinction et/ou des niveaux de bronze qualifiés détenteurs d'une certification en Distinction peuvent certifier les candidats. *

* Avis sur le programme révisé en leadership

Dans le cadre du programme en leadership révisé les fonctions d'*Évaluateur en Distinction* seront éliminées à compter du 1^{er} janvier 2019. Par la suite, ce sera les évaluateurs des niveaux de bronze certifiés qui certifieront les candidats en Distinction.

Reconnaissance du candidat : Une médaille Distinction, un écusson Distinction et une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien de sauvetage.*

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou d'une semaine sont couramment utilisés. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours Distinction	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 20 à 25 h	0 h	de 20 à 25 h

Durée de l'évaluation (pour 12 à 16 candidats) :

Examen original (Seulement pour les items évalués par l'évaluateur)	Examen de recertification (pour tous les items évalués par l'évaluateur)
De 2 à 2,30 h	de 5 à 6 h

Équipement requis : Une chemise, un pantalon, des souliers et une planche dorsale.

Recertification : La certification Distinction demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Il faut se recertifier pour Distinction par le biais de la réussite d'un examen de recertification.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

PROGRAMMES SPÉCIALISÉS

- **Club des Jeunes Sauveteurs :** Le Club des Jeunes Sauveteurs (CJS) offre une alternative aquatique inhabituelle par rapport aux programmes traditionnels d'activités aquatiques et il ne comporte aucune des progressions habituelles en ce qui a trait à l'obtention d'un certificat. CJS est conçu pour ceux et celles qui apprennent rapidement et pour les personnes qui se retrouvent entre différents niveaux ou programmes et qui peuvent bien performer dans un milieu d'apprentissage dynamique. Ses membres doivent être âgés entre 8 et 15 ans.



Le CJS met l'accent sur le plaisir et le développement d'habiletés aquatiques qui se base sur l'atteinte d'un succès individuel. En utilisant les habiletés qu'ils ont déjà acquises, les membres du CJS travaillent fort dans le but de développer et d'améliorer leurs techniques de nages. Ils pratiquent également d'autres habiletés aquatiques qui mettent l'accent sur : la natation et les connaissances en sauvetage, le leadership et le travail d'équipe, l'éducation de la collectivité, la compétition et la forme physique personnelle.

Préalable : Le candidat doit être capable d'atteindre la norme Nager pour survivre^{MD} de la Société (voir la page 37 à la section : *Le programme Nager pour survivre*).

Enseignement et certification : Le Club des Jeunes Sauveteurs est dirigé par un entraîneur. L'entraîneur du CJS doit : être un moniteur en sauvetage détenteur d'une certification valide en plus de posséder une expérience en surveillance aquatique. Idéalement, l'entraîneur du CJS devrait être un Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 et il devrait avoir une certaine expérience en tant qu'entraîneur et en sauvetage sportif.

Reconnaissance du candidat : Il n'y a personne qui « échoue » dans le Club des Jeunes Sauveteurs. Les membres du club obtiennent des sceaux autocollants de reconnaissance pour leurs accomplissements dans : les habiletés en natation, les habiletés en sauvetage, les connaissances en sauvetage, le leadership et le travail d'équipe, l'éducation de la collectivité, la compétition et la forme physique (voir les frais à encourir ci-dessous). Les membres peuvent aussi obtenir des certificats traditionnels en natation et en sauvetage au sein de ce Club.

Ouvrage de référence requis : Le registre des activités aquatiques du Club des Jeunes Sauveteurs.

Durée de la formation : Les clubs sont typiquement organisés en 3 sous-groupes : les membres « *junior* » qui sont âgés de 8 à 10 ans; les membres « *intermédiaires* » qui sont âgés de 11 à 13 ans et les membres « *senior* » qui sont âgés de 14 et 15 ans.

Le Club des Jeunes Sauveteurs peut être organisé pour un nombre « x » de rencontres qui peuvent s'étaler sur « x » semaines ou jours. Par exemple, les membres peuvent se rencontrer une fois par semaine pour une période de 10 semaines. Cette approche permet d'organiser un événement spécial, comme une compétition de sauveteurs juniors qui pourrait avoir lieu à la fin de cette période et devenir le point culminant de cette formation.

Le club peut également être organisé comme un programme continu sans date fixe de début ni de fin. Les membres du club pourraient ainsi s'inscrire ou participer par le biais d'un système de « présences » ou de « payer au fur et à mesure » de son implication.

Équipement requis : Des objets qui coulent, de l'équipement de sauvetage tels qu'une bouée torpille, une bouée tube, des mannequins de formation en RCR, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, des planches de natation et un appareil de chronométrage.

Recertification : Aucune.

Frais : Les membres affiliés se procurent les sceaux de reconnaissance et les décernent aux candidats d'après leur performance.

- **Forme physique en sauvetage (10 h) :** Cette formation permet l'apprentissage de l'importance de la forme physique en sauvetage et aussi comment mesurer, observer et maintenir sa forme physique personnelle afin de pouvoir intervenir lors de situations d'urgence en sauvetage.

Préalable : Il faut être âgé de moins 30 ans ou obtenir une permission médicale.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Un écusson de bronze, d'argent ou d'or en forme physique et une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une semaine est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours Forme physique en sauvetage	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 10 h	0 h	10 h

Équipement requis : Un appareil de chronométrage, des objets de 4,5 kg (10 lb) et de 9 kg (20 lb), un mannequin de sauvetage, de l'équipement de sauvetage tel qu'une bouée torpille, une bouée tube, des vestes de sauvetage pour adulte.

Recertification : Aucune.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **Supervision sécuritaire** (de 3h30 h à 4 h) : La formation en supervision sécuritaire vise les personnes responsables (c.à.d. animateurs de camps de jour, animateurs en formation et autres responsables de groupe) qui accompagnent de jeunes enfants à une piscine ou sur une plage. Le programme souligne en particulier l'importance de la responsabilité de ces leaders qui ont la garde du groupe de jeunes personnes, lorsque ceux-ci sont sous la supervision d'un surveillant sauveteur.

Le programme en supervision sécuritaire met l'accent sur l'importance d'être perspicace face à la sécurité aquatique, à la prévention des accidents et des principes de supervision de la sécurité aquatique. Lors de ce cours en supervision sécuritaire les participants apprendront à identifier les dangers et les comportements à haut risques, à reconnaître les victimes potentiellement en détresse, mais aussi comment intervenir lors d'une urgence aquatique.

Préalable : Aucun. Idéalement, les personnes responsables devraient être âgées d'au moins 12 ans, savoir nager et posséder une certaine expérience en sauvetage.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : Aucun. Les moniteurs utilisent la présentation PowerPoint sur la Supervision sécuritaire.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Quoique ce cours ne requière pas de session dans l'eau, lorsque le temps et l'installation aquatique le permettent il serait avantageux de pratiquer la reconnaissance de victimes et les interventions comportant de faibles risques et sans contact en eau peu profonde. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours en supervision sécuritaire	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 3,30 à 4 h	de 3,30 à 4 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Recertification : Aucune. Il est toutefois recommandé de reprendre la formation à chaque année.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

SURVEILLANCE AQUATIQUE



- **Sauveteur national (40 h) :** L'éducation transmise lors de la formation Sauveteur national est conçue dans le but de développer une solide compréhension des principes de la surveillance aquatique, un bon jugement et une attitude mature et responsable envers le rôle du surveillant-sauveteur. La formation permet de développer les habiletés de base de la surveillance aquatique, les principes et les procédures à utiliser lors de prises de décision qui aideront le surveillant-sauveteur à bien évaluer et à s'adapter à diverses installations aquatiques et situations d'urgence.

Options : La certification Sauveteur national est disponible en quatre options soit : piscine, parc aquatique, plage continentale et plage océanique.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'un certificat Croix de bronze et d'un certificat de secourisme en milieu de travail émis par l'un des agences suivantes : la Société de sauvetage, l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge canadienne, la Patrouille canadienne de ski. (Voir l'encadré sur les autres agences offrant les cours de secourisme général).

La certification Sauveteur national – option piscine est un préalable pour l'obtention du certificat Sauveteur national – option parc aquatique. La formation Sauveteur national – option plage continentale est un préalable pour le certificat Sauveteur national – option plage océanique.

Enseignement et certification : Des moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide enseignent dans l'option pour laquelle (ou les options pour lesquelles) ils détiennent un certificat et évaluent la

Autres agences offrant les cours de secourisme général en milieu de travail

Le secourisme général en milieu de travail est un préalable à suivre un cours Sauveteur national. Si vous utilisez une certification en secourisme émis par une autre agence que la Société de sauvetage en tant que préalable pour un certificat de la Société de sauvetage, une photocopie de la carte de certification doit être jointe à la feuille d'examen. **La Société n'émettra pas de certificat si ce préalable n'est pas inclus.** Les membres affiliés doivent aviser les candidats des préalables requis dans leur matériel promotionnel et sur les lieux des inscriptions.

Avis sur le programme en leadership

Dans le cadre du programme en leadership révisé les *moniteurs Sauveteur national* enseigneront l'option Sauveteur national qu'ils détiennent.

majorité des items, seuls les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide certifient les candidats. Plus spécifiquement :

- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option piscine valide enseignent Sauveteur national – option piscine. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option piscine valide certifient les candidats Sauveteur national – option piscine.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage continentale valide enseignent Sauveteur national – option plage continentale. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage continentale valide certifient les candidats Sauveteur national – option plage continentale.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option parc aquatique valide enseignent Sauveteur national – option parc aquatique. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option parc aquatique valide certifient les candidats Sauveteur national – option parc aquatique.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage océanique valide enseignent Sauveteur national – option plage océanique. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage océanique valide certifient les candidats Sauveteur national – option plage océanique.

Reconnaissance du candidat : Une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique.*

Durée de la formation : Le temps requis pour le cours dépendra du format choisi et du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats de deux fins de semaine ou d'une semaine sont couramment utilisés. Il faut ajouter du temps supplémentaire pour les pauses. Le temps indiqué ici est réservé strictement pour la durée de la formation; il faut donc ajouter du temps pour l'évaluation effectuée par l'évaluateur (le cas échéant). Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Sauveteur national – option piscine	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 40 h	16 h	24 h

Sauveteur national – option plage continentale	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 40 h	12 h	28 h

Sauveteur national – option parc aquatique	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 16 h	4 h	12 h

Sauveteur national – option plage océanique	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 16 h	4 h	12 h

Sauveteur national – option plage continentale (lorsque les candidats possèdent SN – option piscine)	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 21 h	4 h	17 h

Sauveteur national – option piscine (lorsque les candidats possèdent SN – option plage continentale)	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 21 h	4 h	17 h

Durée de l'évaluation (pour 12 à 16 candidats) :

Examen original (pour les items évalués par l'évaluateur)	Examen de recertification
de 3,30 à 4 h	de 4 à 8 h

Équipement requis

La Société de sauvetage offre une grande variété d'articles de premiers soins et d'équipement tels que les mannequins de formation en RCR et les appareils de pratique de la DEA. Rendez-vous à LifeguardDepot.com pour en commander.

Le programme Sauveteur national définit les items obligatoires qui doivent être évalués lors d'un cours de recertification Sauveteur national. (Voir *Requalification SN – Notes pour les moniteurs*).

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Il faut aussi avoir l'équipement régulier du surveillant-sauveteur (p. ex. : des bouées torpilles, des bouées tubes, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, une planche dorsale avec un système d'immobilisation de la tête et des sangles et des appareils de communication). De plus, pour l'option piscine, vous aurez besoin de ce qui suit : un mannequin de formation pour la RCR et une brique de 9 kg (20 lb) ou un objet de poids équivalent. Pour l'option plage continentale et de plage océanique, vous aurez besoin : de masques de

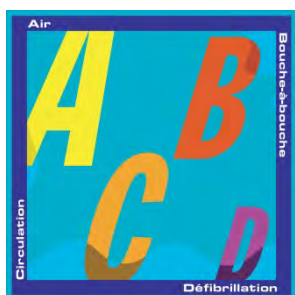
plongée sous-marine, de tubas, de palmes et d'embarcations de sauvetage ou d'aquaplanes.

Recertification : La certification Sauveteur national demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Il faut se recertifier pour Sauveteur national par le biais de la réussite d'un examen de recertification Sauveteur national.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Section 8

LES PROGRAMMES EN PREMIERS SOINS



Les certificats en premiers soins de la Société de sauvetage sont offerts par des milliers de membres affiliés partout à travers le pays et ils sont souvent utilisés en tant que norme d'emploi dans ce domaine. Au Nouveau-Brunswick, la certification de secourisme général en milieu de travail de la Société de sauvetage est reconnue par la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail comme étant une formation en premiers soins qui répond aux exigences de la loi.

Un environnement aquatique n'est pas nécessaire pour ces cours : Utilisez les certificats en premiers soins de la Société de sauvetage afin d'offrir une formation non aquatique à votre personnel – soit le personnel des terrains de jeux, des camps d'été, d'entretien – ainsi que le public en général.

Lorsque vous utilisez une certification en secourisme émis par une autre agence que la Société de sauvetage en tant que préalable pour un certificat de la Société de sauvetage nous devons obtenir une photocopie de la carte de certification doit être jointe à la feuille d'examen.

La Société n'émettra pas de de certificat si ce préalable n'est pas inclus.

Les membres affiliés doivent avisés les candidats au sujet de ce préalable dans leur matériel promotionnel et sur les lieux des inscriptions.

Les certificats en premiers soins peuvent être offerts en tant que cours enseignés de façon indépendante ou en combinaison avec d'autres cours de formation en sauvetage : par exemple, Secourisme d'urgence avec Médaille de bronze ou Croix de bronze, Secourisme général en milieu de travail avec Croix de bronze. La combinaison des certificats en premiers soins et en sauvetage permet aux candidats d'obtenir les deux certifications en même temps. Voici des suggestions de combinaisons de cours de formation et le temps requis afin d'enseigner la matière des items qu'ils contiennent :

Certificats en premiers soins combinés avec des certificats en sauvetage	Heures additionnelles d'enseignement
Premiers soins – élémentaires + Étoile de bronze	Ajouter 2 h au cours Étoile de bronze
Secourisme d'urgence + Médaille de bronze	Ajouter 4 h au cours Médaille de bronze
Secourisme d'urgence + Croix de bronze	Ajouter 4 h au cours Croix de bronze
Secourisme général en milieu de travail + Croix de bronze	Ajouter 8 h au cours Croix de bronze
Secourisme général en milieu de travail + Sauveteur national	Ajouter 8 h au cours Sauveteur national

- **Premiers soins – élémentaires** (de 3 à 4 h) : Ce cours présente la matière en premiers soins qui est répartie entre les divers certificats du programme canadien Jeune Sauveteur – Initié, Averti et Expert. La formation en Premiers soins – élémentaire permet d’acquérir la base, ce qui inclut comment contacter les services préhospitaliers d’urgence, la respiration artificielle, comment traiter un étouffement et les blessures mineures.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrage de référence requis : Aucune.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d’apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours en premiers soins – élémentaires	En classe	Dans l’eau
Durée totale – de 3 à 4 h	De 3 à 4 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l’équipement audiovisuel et des articles de premiers soins.

Recertification : Un cours en premiers soins – élémentaires.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l’examen doivent payer des frais à la Société.

- **Secourisme d’urgence** (8 h) : Cette formation comprend la certification en RCR-B. Le cours en secourisme d’urgence permet d’acquérir des connaissances générales sur les principes en premiers soins et le traitement d’urgence de blessures, y compris : l’évaluation de la victime, la RCR, un étouffement ainsi que les soins à prodiguer en cas de saignement externe, d’une crise cardiaque, d’un AVC, de plaies et de brûlures.

La certification en secourisme d’urgence est un préalable pour le cours Croix de bronze.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel canadien Premiers soins* ou *le Manuel canadien de sauvetage*.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une journée est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours en secourisme d'urgence avec RCR-B	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 8 h	8 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des mannequins de formation en RCR pour bébé, enfant et adulte, des appareils de pratique de la DEA.

Recertification : Cours en secourisme d'urgence.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **Secourisme général en milieu de travail (16 h) :** Ce cours comprend la certification en RCR-C. Le cours en secourisme général en milieu de travail permet d'offrir une formation complète qui englobe tous les aspects des premiers soins. Le cours de secourisme général en milieu de travail comprend aussi la matière en secourisme d'urgence. Il est conçu pour ceux et celles qui requièrent une compréhension plus approfondie des premiers soins, y compris : les répercussions légales d'administrer les premiers soins, les blessures à la colonne vertébrale, les blessures reliées au chaud et au froid, les blessures aux os et aux articulations, les blessures à la poitrine et les urgences médicales.

Équipement requis

La Société de sauvetage offre une grande variété des articles de premiers soins et d'équipement tels que les mannequins de formation en RCR et les DEA. Rendez-vous à LifeguardDepot.com

Autres agences offrant les cours de secourisme général

Si vous utilisez une certification en secourisme émis par une autre agence que la Société de sauvetage en tant que préalable pour un certificat de la Société de sauvetage nous devons obtenir une photocopie de la carte de certification doit être jointe à la feuille d'examen. **La Société ne décernera pas de certificat si ce préalable n'est pas inclus.** Les membres affiliés doivent aviser les candidats au sujet de ce préalable dans leur matériel promotionnel et sur les lieux des inscriptions.

La certification de secourisme général en milieu de travail est un préalable au cours Sauveteur national.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une certification valide enseignent le secourisme général en milieu de travail. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une certification valide peuvent certifier les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification.

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel canadien Premiers soins* ou *le Manuel canadien de sauvetage*.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une fin de semaine est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de secourisme général en milieu de travail avec RCR-C	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 16 h	16 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des mannequins de formation en RCR pour bébé, enfant et adulte, des appareils de pratique de la DEA.

Recertification : Cours de secourisme en milieu de travail.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **RCR :** Les quatre niveaux de formation en RCR sont conçus dans le but de pouvoir répondre aux besoins du public et des secouristes professionnels comme les surveillants-sauveteurs ainsi que ceux des fournisseurs de soins de santé :

RCR-A (de 4 à 5 h) Le cours comprend l'enseignement de la RCR et les procédures d'intervention en cas d'étouffement chez un adulte. Il permet aussi de comprendre l'importance d'une défibrillation rapide et la façon d'utiliser un DEA.

Équipement requis

La Société de sauvetage offre une grande variété d'articles de premiers soins et d'équipement tels que les mannequins de formation en RCR et les DEA. Rendez-vous à LifeguardDepot.com pour les commander.

RCR-B (de 5 à 6 h) Le cours permet l'enseignement de la RCR, des procédures d'intervention en cas d'étouffement chez un adulte, un enfant et un bébé. La RCR-B permet aussi de saisir l'importance d'une défibrillation rapide et la façon d'utiliser un DEA. La certification en RCR-B fait partie du cours en secourisme d'urgence.

RCR-C (de 6 à 8 h) Le cours comprend tous les aspects des habiletés et de la théorie de la RCR pour les victimes adultes, enfants et bébés, incluant les habiletés de la RCR à deux secouristes. Le cours de RCR-C permet aussi de comprendre l'importance d'une défibrillation rapide et la façon d'utiliser un DEA. La certification de RCR-C fait partie du cours en secourisme en milieu de travail.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification pour tous les niveaux de RCR

Ouvrages de référence requis : Le Manuel canadien Premiers soins ou le *Manuel canadien de sauvetage*.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de RCR-A	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 4 à 5 h	4 à 5 h	0 h

Cours de RCR-B	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 5 à 6 h	5 à 6 h	0 h

Cours de RCR-C	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 6 à 8 h	de 6 à 8 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des mannequins de formation en RCR et des appareils de pratique de la DEA.

Recertification : Cours de RCR-A, -B et -C.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **RCR – Fournisseurs de soins de santé (RCR-FSS) (de 6 à 8 h) :** Ce cours englobe tous les aspects reliés aux habiletés et à la théorie de la RCR pour les victimes adulte, enfant et bébé, incluant la respiration artificielle et l'utilisation d'un DEA et de ballons-masques. Ce niveau est conçu spécifiquement pour ceux et celles qui ont le devoir d'intervenir lors de situations médicales d'urgence (p. ex. : les médecins, infirmières, ambulanciers paramédicaux et autres professionnels de la santé) comme faisant partie intégrante de leur description de tâches en tant que fournisseurs de soins de santé.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des moniteurs de fournisseurs de soins de santé ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient RCR-FSS. Les évaluateurs détenteurs d'une certification valide de fournisseurs de soins de santé ou les évaluateurs détenteurs d'une certification en RCR-FSS certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification.

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel canadien de RCR-FSS*.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une journée est couramment utilisé. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de RCR – Fournisseur en soins de santé	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 6 à 8 h	de 6 à 8 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des ballons-masques, des mannequins de formation en RCR et des appareils de pratique de la DEA.

Avis au sujet du programme révisé en leadership

Dans le cadre du programme en leadership révisé les fonctions de *moniteurs de fournisseurs en soins de santé* et les *évaluateurs des fournisseurs en soins de santé* seront éliminées à compter du 1^{er} janvier 2019. Par la suite, les moniteurs détenteurs de RCR-FSS enseigneront aux candidats FSS et les évaluateurs détenteurs de RCR-FSS certifieront les candidats RCR-FSS.

Recertification : Cours de RCR-FSS.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **Défibrillation externe automatisée (DEA)** (de 4 à 5 h) : Ce cours permet d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement du cœur et sur ce qui peut s'être dérégulé lorsqu'une défibrillation est nécessaire. Le cours de DEA explique : quand et comment utiliser un DEA, l'entretien d'un DEA, la gestion des données recueillies et les procédures pour la rédaction d'un rapport lorsqu'un DEA a été utilisé lors d'une situation d'urgence.

Avis au sujet du programme révisé en leadership

Dans le cadre du programme en leadership révisé les fonctions de *Moniteur en gestion des voies respiratoires* et *Évaluateur en gestion des voies respiratoires* seront éliminés à compter du 1^{er} janvier 2019. Par la suite, les moniteurs détenteurs de gestion des voies respiratoires enseigneront aux candidats en gestion des voies respiratoires et les évaluateurs détenteurs de gestion des voies respiratoires certifieront les candidats en gestion des voies respiratoires.

Préalable : Certification en RCR

Enseignement et certification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrage de référence requis : Le Manuel canadien Premiers soins.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de défibrillation externe automatisée (DEA)	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 4 à 5 h	de 4 à 5 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Il faut aussi : des mannequins de formation en RCR et des appareils de pratique de la DEA.

Recertification : Cours de DEA.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **Gestion des voies respiratoires** (de 4 à 5 h) : Une certification dans ce domaine fournit aux surveillants sauveteurs seniors d'expérience l'acquisition de connaissances et d'une formation spécifique en ce qui a trait à l'utilisation de l'oxygène, des pompes aspirantes, des voies respiratoires buccales et des masques/ballons-masques.

Préalable : Un cours de premiers soins en milieu de travail émis par une des agences suivantes : la Société de sauvetage, l'Ambulance St-Jean, la Croix-Rouge canadienne, la Patrouille canadienne de ski.

Enseignement et certification : Des moniteurs en gestion des voies respiratoires ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une certification valide enseignent ce cours. Des évaluateurs en gestion des voies respiratoires ou des évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une certification *valide* certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification.

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien Premiers soins*.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours en gestion des voies respiratoires	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 4 à 5 h	de 4 à 5 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Il faut également des appareils pour l'administration de l'oxygène, pour les voies respiratoires buccales, des pompes aspirantes et des ballons-masques.

Recertification : Cours en gestion des voies respiratoires.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

- **Premiers soins – anaphylaxie (1 h)** : Cette formation permet de certifier un candidat pour ce qui est de la prévention et du traitement à prodiguer en cas d’anaphylaxie par le biais de l’utilisation d’auto-injecteurs. Ce cours est idéal pour les parents, les enseignants, le personnel des camps d’été, des garderies et les secouristes qui doivent maintenir annuellement leurs compétences à jour.

Préalable : Aucun.

Enseignement et certification : Des évaluateurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrage de référence requis : Aucune.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d’apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de premiers soins – anaphylaxie	En classe	Dans l’eau
Durée totale – 1 h	1 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l’équipement audiovisuel et également des échantillons d’auto-injecteurs.

Recertification : Cours de premiers soins – anaphylaxie

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l’examen doivent payer des frais à la Société.

Section 9

LE SAUVETAGE SPORTIF

Le sauvetage sportif est une activité sportive qui combine le sauvetage, la natation, la course à pied et les courses en embarcations. Le sauvetage sportif est le seul sport de compétition où les habiletés sont acquises au départ pour des raisons humanitaires. Des épreuves en piscine et en eau vive mettent les compétiteurs au défi et lors desquelles ils peuvent faire la démonstration de leurs habiletés, de leur forme physique, de leurs connaissances et de leurs valeurs dans les catégories par groupes d'âge, senior et maître. La compétition en sauvetage technique requière un bon jugement, une prise rapide de décision et un travail d'équipe.

Les responsables de la programmation aquatique peuvent utiliser le sauvetage sportif dans le but :

- *de bonifier la formation du personnel en lui offrant des occasions d'améliorer ses habiletés et compétences en interventions d'urgence et sa forme physique.*
- *d'assurer le maintien du personnel et de lui offrir des occasions de développement professionnel en leadership.*
- *de profiter de ces occasions afin de recruter et de donner une formation à de futurs membres du personnel.*

La Société de sauvetage est l'organisme directeur du sauvetage sportif au Canada – un sport reconnu par le Comité olympique international et la Fédération des jeux du Commonwealth.

COMPÉTITIONS EN SAUVETAGE SPORTIF

- ❑ *La promotion des compétitions faisait partie des objectifs de la Société de sauvetage dès sa formation en 1891. Des championnats nationaux et provinciaux ont été organisés au Canada sous les auspices de la Société de sauvetage Canada et ce depuis plus de 40 ans.*
- ❑ *Les athlètes peuvent profiter d'occasions de participer à des compétitions autant aux niveaux local, que régional, provincial, national et international. Visitez lifesavingnb.com pour obtenir de plus amples informations au sujet des prochaines compétitions.*
- ❑ *Les championnats mondiaux en sauvetage ont lieu à tous les deux ans et sont organisés sous les auspices et en se conformant aux règlements de l'International Life Saving Federation. Les championnats en sauvetage du Commonwealth sont organisés tous les deux ans par la Royal Life Saving Society. Le sauvetage sportif fait également partie des Jeux mondiaux qui se déroulent à tous les quatre ans.*

PROGRAMMES DE FORMATION EN SAUVETAGE SPORTIF

- **Programme fondamental en sauvetage sportif** offre une introduction récréative aux habiletés en sauvetage sportif tout en enseignant l'esprit d'équipe, le franc jeu, l'éthique dans le sport et la responsabilité personnelle. Le programme fondamental est constitué d'une progression en 5 niveaux qui s'appuient sur un apprentissage de la natation pour les enfants (âgés approximativement entre 8 à 12 ans). Le module en piscine est maintenant disponible; le module pour la plage continentale est en phase de conception.

Membres affiliés licenciés

Seuls les membres affiliés de la Société de sauvetage peuvent se procurer une licence pour le programme fondamental en sauvetage sportif. Notre unique frais annuel de licence vous permet d'accepter un nombre illimité de participants:

- Une description des programmes
- Des feuilles de travail
- Des certificats
- Des rapports de progression
- Des plans de leçon
- Des plans de session (du tronc commun)
- Du matériel pédagogique

Les niveaux du programme fondamental en sauvetage sportif (Vous trouverez un sommaire de ces niveaux sur sauvetagenb.com) :

Niveau 1 (de 6 à 8 h) : *Fais preuve d'esprit sportif* est le principe sous-jacent sur lequel l'accent est mis dans ce niveau. Les participants pratiquent les départs dans l'eau et les sauts d'arrêt à partir du bord de la piscine et l'amélioration des techniques de nage. Cette introduction au sauvetage sportif inclut également des nages avec obstacles et le soutien d'un objet.

Niveau 2 (de 6 à 8 h) : *Respecte les autres* est le thème important de ce niveau. Les participants pratiquent les plongées de départ à partir du bord de la piscine, les virages ouverts, les sauts périlleux dans l'eau, la pratique de technique de nages et à faire la godille. Les participants apprennent aussi à lancer avec précision et à remorquer un mannequin à l'aide d'une bouée tube.

Niveau 3 (de 6 à 8 h) : Dans le cadre de ce niveau, les participants se fixent des objectifs à court terme alors qu'ils maîtrisent des habiletés plus avancées, y compris des transitions de relais et des virages-culbute, la pratique de techniques de nages sur de plus longues distances, nager avec des palmes et le coup de pied rotatif alternatif.

Niveau 4 (de 6 à 8 h) : Dans le cadre de ce niveau, les participants se fixent des objectifs à long terme et ils apprennent comment *Garde une bonne santé*. Les habiletés à acquérir incluent les plongeurs à partir d'un bloc de départ, les sprints sur 50 m, le lancer avec encore plus de précision et des habiletés de sauvetage à l'aide d'une bouée tube et le remorquage d'un mannequin.

Niveau 5 (de 6 à 8 h) : Dans le cadre de ce niveau, les participants apprennent l'importance de *Donne en retour*. Ils pratiquent les départs de course à partir d'un bloc de départ, les transitions de relais et les virages de course et comment enrouler une corde. Les nouvelles habiletés à acquérir comprennent comment effectuer un plongeon de départ et apprendre à nager en portant des palmes.

Préalable : Nageur 3 ou un niveau équivalent d'habileté.

Enseignement et certification : Des entraîneurs détenteurs d'une certification d'entraîneur – niveau 1 enseignent et certifient tous les niveaux du Programme fondamental en sauvetage sportif.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification.

Ouvrage de référence requis : Aucune.

Durée de la formation : Le tableau suivant servira de guide aux personnes responsables de la programmation qui peuvent l'adapter afin de combler les besoins de leurs participants. Lors de votre décision quant à la durée du programme et le nombre de candidats vous devriez aussi prendre en considération ce qui suit : l'espace en piscine, la profondeur de l'eau, l'utilisation de bénévoles ou d'assistants moniteurs, le nombre de leçons par session. Fondé sur une classe de 8 à 10 candidats :

Fondamental en sauvetage sportif (en piscine)	Suggestion pour la durée de la leçon	Suggestion pour la taille du groupe (par entraîneur)
Niveaux 1 et 2	45 min	de 8 à 10
Niveaux 3 à 5	60 min	de 10 à 12

Équipement requis : Posséder l'équipement requis ne devrait pas représenter un obstacle lorsque vient le temps d'offrir le Programme fondamental en sauvetage sportif. Il existe une variété d'équipement que vous pouvez trouver sur le marché et qui peut aussi être improvisé est tout ce dont vous aurez besoin afin d'offrir le programme avec succès. Vous trouverez tous les détails concernant l'équipement dans le *Guide du certificat du Programme fondamental en sauvetage sportif*. L'équipement suivant est utilisé pour les niveaux en piscine : palmes, mannequin, obstacles, bouée tube, corde de sauvetage, cible pour la pratique du lancer et un objet lesté.

Vous pouvez acheter les mannequins, les bouées tubes, les cordes de sauvetage et les objets lestés du magasin de la Société de sauvetage. Vous pouvez télécharger des instructions afin de pouvoir construire vos propres obstacles à lifesavingsociety.com.

Recertification : Aucune.

Frais : Des frais annuels nominaux pour l'obtention d'une licence. Cette licence fait partie du programme de primes de fidélisation. Contactez la Société de sauvetage afin d'obtenir de plus amples informations à ce sujet.

PROGRAMME DE CERTIFICATION EN SAUVETAGE SPORTIF POUR LES OFFICIELS

- ❑ Le programme de certification en sauvetage sportif pour les officiels comprend cinq différents cours de formation. Le programme est conçu dans le but de préparer les participants à agir comme officiel lors de divers types et niveaux de compétitions en sauvetage sportif.
- ❑ **Officiel communautaire** (de 2 à 3 h) : Le cours d'officiel communautaire permet de former des parents, du personnel et des bénévoles pour agir à titre d'officiel lors de compétitions au niveau communautaire. Le cours met l'accent sur les tâches et les responsabilités des officiels qui sont toujours requis en grand nombre (p. ex. chronométreurs, messagers, responsables de l'enregistrement du pointage).

Préalable : Il faut être âgé d'au moins 13 ans.

Enseignement et certification : Des moniteurs officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La certification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur *Trouver un membre*.

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel canadien des officiels* et *l'ILS Competition Rule Book*. (Vous pouvez télécharger ce document à www.sauvetagenb.ca).

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel communautaire	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 2 à 3 h	de 2 à 3 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Recertification : Aucune.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour l'obtention de cette certification.

- **Officiel des épreuves en piscine** (de 3 à 4 h) : Ces cours offrent une formation plus poussée aux officiels communautaires qui souhaitent agir à titre d'officiel lors de compétitions en sauvetage sportif en piscine aux niveaux communautaire, provincial et national. Lors de ce cours l'accent est mis sur les obligations et les responsabilités des officiels lors de leur prise de décision lorsqu'ils occupent le poste de chronométreur en chef ou de juge de couloir.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'une certification officiel communautaire en sauvetage sportif; avoir un minimum de 5 heures d'expérience à titre d'officiel communautaire lors de compétitions homologuées en sauvetage.

Enseignement et certification : Des moniteurs officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification valide d'officiel en piscine enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La certification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur *Trouver un membre*.

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel canadien des officiels et l'ILS Competition Rule Book.* (Vous pouvez télécharger ce document à www.sauvetagenb.ca).

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel des épreuves en piscine	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 3 à 4 h	de 3 à 4 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Recertification : La certification officiel des épreuves en piscine demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les officiels des épreuves en piscine détenteur d'une certification valide peuvent agir comme officiel lors de compétitions en sauvetage sportif. Les officiels des épreuves en piscine se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi leur examen doivent payer des frais à la Société.

- **Officiel en sauvetage technique** (de 3 à 4 h) : Les cours d'officiels en sauvetage technique offrent une formation plus poussée aux officiels communautaires détenteurs d'une certification qui souhaitent agir à titre d'officiel en sauvetage technique lors de compétitions en sauvetage technique aux niveaux communautaire, provincial et national. Lors de ce cours l'accent est mis sur les obligations et les responsabilités des officiels lors de leur prise de décision lorsqu'ils occupent le poste de l'officiel qui donne le départ ou de juge pour le sauvetage aquatique.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'une certification officiel communautaire en sauvetage sportif; avoir un minimum de 5 heures d'expérience lors de compétitions homologuées en sauvetage à titre d'officiel communautaire.

Enseignement et certification : Des moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification Officiel en sauvetage technique valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La certification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur *Trouver un membre*.

Ouvrages de référence requis : Le *Manuel canadien des officiels* et l'*ILS Competition Rule Book*. (Vous pouvez télécharger ce document à www.sauvetagenb.ca).

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel en sauvetage technique	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 3 à 4 h	de 3 à 4 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Recertification : La certification officiel en sauvetage technique demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les officiels en sauvetage technique détenteur d'une certification valide peuvent agir comme officiel lors de compétitions en sauvetage sportif. Les officiels des épreuves en sauvetage technique se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi leur examen doivent payer des frais à la Société.

- ❑ **Officiel des épreuves en eau libre** (de 3 à 4 h) : Les cours d'officiel des épreuves en eau libre offrent une formation plus poussée aux officiels communautaires certifiés qui souhaitent agir à titre d'officiel lors de compétitions en sauvetage sportif aux niveaux communautaire, provincial et national. Lors de ce cours l'accent est mis sur les obligations et les responsabilités des officiels lors de leur prise de décision lorsqu'ils occupent le poste de commis du parcours ou de juge de parcours.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'une certification officiel communautaire en sauvetage sportif; avoir un minimum de 5 heures d'expérience lors de compétitions homologuées en sauvetage à titre d'officiel communautaire.

Enseignement et certification : Des moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification Officiel des épreuves en eau libre valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La certification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur *Trouver un membre*.

Ouvrages de référence requis : Le *Manuel canadien des officiels et l'ILS Competition Rule Book*. (Vous pouvez télécharger ce document à www.sauvetagenb.ca).

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel des épreuves en eau vive	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 3 à 4 h	de 3 à 4 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Recertification : La certification officielle des épreuves en eau vive demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les officiels des épreuves en eau vive détenteurs d'une certification valide peuvent agir comme officiel lors de compétitions en sauvetage sportif. Les officiels des épreuves en eau libre se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi leur examen doivent payer des frais à la Société.

- **Directeur de la compétition et arbitre (8 h) :** Ce cours vise à préparer le directeur des compétitions et l'arbitre d'expérience à assumer les obligations et les responsabilités liées à la planification et à la tenue de compétitions équitable et sécuritaire en sauvetage sportif.

Préalables : Posséder une expérience à titre d'officiel lors d'au moins trois compétitions homologuées en sauvetage sportif en piscine, en eau vive et/ou en sauvetage technique et ce dans trois différents rôles.

Enseignement et certification : Des moniteurs officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification valide pour le directeur des compétitions et l'arbitre et enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La certification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur *Trouver un membre*.

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel canadien des officiels et l'ILS Competition Rule Book*. (Vous pouvez télécharger ce document à www.sauvetagenb.ca).

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de directeur de la compétitions et arbitre	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 8 h	8 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Recertification : La certification de directeur de la compétition et d'arbitre demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les directeurs des compétitions et les arbitres détenteurs d'une certification valide peuvent agir comme officiels lors de compétitions en sauvetage sportif. Les directeurs des compétitions et les arbitres se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi leur examen doivent payer des frais à la Société.



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Le programme révisé en leadership

La Société a révisé son programme de formation en leadership ce qui a occasionné des changements à certaines certifications et préalables et à ce que les candidats peuvent accomplir.

Cette édition du *Guide du programme* signale les préalables et les certifications révisées.

Mise en œuvre du programme révisé en leadership

Les membres affiliés peuvent commencer à offrir le nouveau programme révisé en leadership à n'importe quel moment après le 1^{er} janvier 2018, mais ils devront utiliser le nouveau programme à compter du 1^{er} janvier 2019. Les membres affiliés devraient se référer à *Formation en leadership – Quoi de neuf?* sur le site web de la Société pour de plus amples informations sur la façon de mettre en œuvre le nouveau programme en leadership.

Section 10

LES PROGRAMMES DE FORMATION EN LEADERSHIP

Les progressions qui font partie du programme de formation en leadership de la Société de sauvetage démontrent qu'il existe différentes étapes pour ce qui est de la croissance et du développement des moniteurs pour passer de débutant à celle d'expert. La formation met l'accent sur l'acquisition des connaissances, habiletés, comportements et valeurs essentiels que la Société s'attend à ce que ses moniteurs, ses évaluateurs, ses formateurs et ses entraîneurs détiennent.

- ❑ Le système pour le leadership de la Société de sauvetage comprend des moniteurs, des évaluateurs, des formateurs et des entraîneurs.
 - Les moniteurs enseignent aux candidats.
 - Les évaluateurs évaluent et certifient les candidats.
 - Les formateurs enseignent et certifient les moniteurs et les entraîneurs.
 - Les entraîneurs offrent un entraînement en sauvetage sportif.
- ❑ Les certifications « d'évaluateur » et les nominations de « formateur » sont acquises par le biais d'un processus qui comprend trois étapes :
 - 1) **Cours** : avoir complété un cours d'évaluateur ou de formateur.
 - 2) **Stage d'apprentissage** : avoir complété avec succès un stage d'apprentissage.
 - 3) **Certification et nomination** : avoir soumis à la Société votre dossier de formation dûment rempli ainsi que les frais requis.
- ❑ Dans le cadre de la structure révisée du système en leadership nous avons introduit une nouvelle désignation soit celle d'évaluateur mentor. Ces personnes sont des évaluateurs seniors qui sont nommés par la Société dans le but d'offrir un mentorat aux candidats évaluateurs lors de leur stage d'apprentissage. À compter de 2019, tous les candidats évaluateurs devront effectuer un stage d'apprentissage sous la supervision d'un évaluateur mentor.
- ❑ Les certificats en leadership de la Société de sauvetage requièrent des préalables en ce qui concerne les certificats et l'âge requis. Ces certificats préalables n'ont pas besoin d'être valides. Il n'y a pas de période de grâce pour les préalables relatifs à l'âge des candidats : ils doivent avoir atteint l'âge minimum exigé au plus tard la dernière journée du cours.

- ❑ Les certifications en leadership de la Société de sauvetage demeurent valides demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Afin de maintenir la « validité » d'une certification de moniteur, d'entraîneur, d'évaluateur et de formateur, les personnes doivent se recertifier pour leur(s) certificat(s) par le biais d'un « système de crédits ». Le système de crédits est conçu de manière à prendre en considération les besoins et les intérêts de chaque personne en encourageant les moniteurs à apprendre et à s'améliorer par le biais d'une éducation continue et d'un développement professionnel. Pour de plus amples renseignements au sujet des recertifications en leadership, veuillez consulter *Recertifications* dans la section *Enseignement* à www.sauvetagenb.ca.

PROGRAMMATION EN LEADERSHIP

- ❑ Dans le cadre de ce système fondé sur la participation de la collectivité **le membre affilié** offre le programme en leadership de la Société de sauvetage (p. ex. : moniteur en natation, moniteur en sauvetage, évaluateur) :
 - embauche et consulte un formateur certifié de la Société de sauvetage pour enseigner le cours en question
 - fournit suffisamment de temps et d'espace pour offrir le cours
 - fait la promotion du cours, procède à l'inscription des candidats (en s'assurant qu'ils détiennent les préalables exigés) et fait la collecte des frais associés au cours
 - commande le matériel pour le cours au moins trois semaines avant le début de celui-ci
 - fait parvenir une copie de la feuille d'évaluation du cours de formation en leadership dûment remplie et en conserve une copie pour ses propres dossiers.
 - effectue le paiement nécessaire pour les services du formateur et la facture de la Société de sauvetage

La Société de sauvetage

- fait la promotion du cours sur le site web de la Société si elle a reçu les renseignements pertinents à ce sujet
- fait parvenir au membre affilié le matériel qu'il a commandé pour le cours
- décerne les certificats aux candidats qui ont réussi le cours
- transmet au membre affilié une facture pour les candidats qui ont réussi le cours

Le formateur

- confirme que les candidats détiennent les préalables exigés
- enseigne le cours et certifie les candidats
- remplit les feuilles d'évaluation du cours et les remet au membre affilié
- conserve une copie des feuilles d'évaluation du cours pour ses dossiers personnels

DURÉE DE LA FORMATION ET INSTALLATIONS

- **Matière de la formation :** La Société de sauvetage détermine la matière enseignée dans ses programmes de formation en leadership. La matière du cours doit être enseignée, mais la façon dont celle-ci est présentée demeure la responsabilité du formateur. Si le temps le permet, les formateurs peuvent ajouter des sujets d'enrichissement additionnels pour les candidats qui travaillent, ou qui travailleront dans un environnement ou une installation spécifique.
- **Format et horaire :** Les programmes de formation en leadership peuvent être offerts dans une variété de formats :
 - une fin de semaine (ou plus)
 - trois jours ou plus (consécutifs ou non)
 - par semaine (une journée/soirée ou plus par semaine pendant quelques semaines)
 - une combinaison des choix ci-dessus

Chacun de ces formats offre des avantages et des désavantages. Le choix du format utilisé dépend de la préférence du membre affilié pour ce qui est de la programmation de ses activités et de la disponibilité du formateur. Consultez les sections ci-dessous pour ce qui est des durées spécifiques d'enseignement en classe et dans l'eau.

LE PERSONNEL RESPONSABLE DU COURS

- **Responsabilité du formateur :** La principale responsabilité du formateur est de préserver l'intégrité du programme en leadership de la Société de sauvetage en ce qui a trait à la matière des cours, des préalables, de l'assurance d'obtenir suffisamment de temps, de l'équipement et des autres ressources. Le formateur est responsable de la planification d'un horaire détaillé. Les formateurs doivent de plus tenter d'offrir une expérience enrichissante aux apprentis formateurs.

- ❑ **Apprentis** : En tant que futurs formateurs, les apprentis pourront grandement profiter des occasions de présenter des éléments de la matière, d'organiser des sessions et d'évaluer des candidats sous la direction d'un formateur expérimenté. Le degré de participation des apprentis et leurs responsabilités individuelles seront établies en discutant avec le formateur avant le début du cours.
- ❑ **Frais du formateur ou honoraires** : La rémunération du formateur est déterminée par le biais de négociations avec le membre affilié hôte.

LIAISON ET COMMUNICATIONS

- ❑ La communication entre le bureau de la Société de sauvetage, le formateur et l'installation hôte est essentielle au bon déroulement du cours. Une réunion devrait avoir lieu avant le début du cours entre le (ou les) formateur(s) et un représentant de l'installation hôte lors de laquelle il faut aborder les sujets suivants :
 - **Responsabilités légales** : Le personnel qui offre le cours est légalement responsable de se conformer aux exigences provinciales en ce qui concerne une supervision sécuritaire. Les procédures d'urgence établies par l'installation devraient être révisées avec le formateur qui pourra ensuite les transmettre aux candidats lors du cours.

De plus, nous avisons les formateurs de se renseigner sur la couverture du personnel offrant le cours d'après la police d'assurance-responsabilité détenue par l'installation hôte.
 - **Format et horaire** : Le format du cours est sujet à discussion. L'horaire est la responsabilité du formateur.
 - **Nombre de candidats** : Le nombre minimum et maximum de candidats est établi par le biais d'un accord mutuel entre le formateur et le membre affilié. Le formateur doit se tenir au courant du nombre de participants inscrits afin de pouvoir planifier son cours le plus efficacement possible.
 - **Personnel du cours** : Le format et le nombre de candidats peuvent avoir un impact sur les exigences associées du nombre de membres du personnel requis pour le cours.
 - **Communications** : Il faut bien définir les rôles, les responsabilités et les réseaux de communication afin de s'assurer que tout le monde soit au courant des personnes avec qui communiquer dans quelles situations.

- **Installations** : À quel moment seront-elles disponibles? Qui est responsable de l'ouverture et de la fermeture des portes? Est-ce que le transport des candidats entre la salle de classe et la piscine (ou le plan d'eau extérieur) est un facteur à considérer? Qui en est le responsable?
- **Outils pédagogiques et équipement** : Qu'est-ce qui est disponible dans l'installation même où le cours se déroule et que faut-il obtenir ailleurs?
- **Gestionnaires** : Les gestionnaires de l'installation établissent les procédures d'inscription, pour la vente et la distribution des manuels ainsi que le matériel requis pour les candidats. Ils effectuent également le suivi avec le bureau de la Société une fois le cours terminé.
- **Honoraires du formateur** : Il faut déterminer le salaire qui sera versé au formateur, ainsi que les autres frais ou honoraires associés.

FEUILLE D'ÉVALUATION DU COURS EN LEADERSHIP

- ❑ La feuille d'évaluation du cours en leadership est l'équivalent d'une feuille d'examen. Utilisez une feuille d'évaluation du cours dans le cadre de tous les cours et les cours pratiques pour les moniteurs, les entraîneurs, les évaluateurs et les formateurs. Veuillez-vous assurer que toutes les sections de la feuille d'évaluation du cours ont dûment été remplies et que celle-ci a bien été **signée par le formateur**. Une fois remplies, les feuilles d'évaluation des cours doivent être envoyées au bureau de la Société et ce immédiatement après le cours.

CERTIFICATIONS POUR LES MONITEURS

- ❑ **Assistant moniteur** : Conséquent au temps passé en classe et au temps de pratique en piscine, le cours d'assistant moniteur de la Société de sauvetage prépare les candidats à venir en aide aux moniteurs certifiés lors de leçons en natation et en sauvetage. Les candidats vont se familiariser avec les plus importants principes d'apprentissage et d'enseignement et ils apprendront à conquérir les progressions de base. L'accent est mis sur les rôles et les responsabilités des moniteurs et de leurs assistants.

Préalables : Il faut être âgé de 14 ans au plus tard la dernière journée du cours et être détenteur d'un certificat Croix de bronze.

Élimination de certificats en leadership

À compter du 1^{er} janvier 2019 les certificats suivants seront éliminés et c'est la raison pour laquelle ils ne font pas partie de cette édition du *Guide du programme* :

- *Moniteur avancé*
- *Évaluateur en Distinction*
- *Clinique de formation en normes d'évaluation*
- *Clinique de formateur de moniteur*

Pour de plus amples information concernant le programme révisé en leadership visitez sauvetagenb.ca

Enseignement et certification : Les formateurs de moniteurs en natation ou les formateurs de moniteur en sauvetage détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrages de référence requis : Les candidats du cours d'assistant moniteur devraient apporter leur *Manuel canadien de sauvetage* pour pouvoir s'y référer pendant le cours. Nous recommandons que le candidat ait aussi en main le *Cahier d'exercices de l'assistant moniteur* que les membres affiliés peuvent commander à la Société avant le début des cours.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou le format hebdomadaire sont couramment utilisés. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'assistant moniteur	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 18 h	9 h	9 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet pour le tableau, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Les sessions dans l'eau nécessitent de l'équipement pédagogique comme des planches de natation, des spaghettis et des jouets aquatiques (selon la disponibilité).

Recertification : La certification d'assistant moniteur n'a pas besoin d'être renouvelée.

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

- **Moniteur en natation :** Le cours de moniteur en natation de la Société de sauvetage prépare le moniteur à enseigner et à évaluer les techniques de nage de base et les habiletés connexes. Les candidats acquièrent des méthodes pédagogiques qui ont déjà fait leurs preuves, une variété d'exercices d'amélioration et de correction des techniques de nage. Les moniteurs en natation détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats de tous les niveaux du programme Nager pour la vie et du programme canadien Jeune Sauveteur.

Préalables : Le candidat doit être âgé de 16 ans au plus tard la dernière journée du cours et être détenteur d'un certificat Croix de bronze.

Enseignement et certification : Les formateurs de moniteurs en natation détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrages de référence requis : Il faut la trousse du moniteur en natation qui comprend : le *Manuel du moniteur*, le *Guide du certificat Nager pour la vie*, *Enseigner Nager pour la vie* et le cartable. Les candidats devraient apporter leur *Manuel canadien de sauvetage* afin de pouvoir l'utiliser comme référence pendant le cours.

Durée de la formation : Les membres affiliés peuvent choisir d'offrir ce cours de multiples façons (p. ex. : un cours, par le biais de travaux pratiques ou d'apprentissage autonome). Le cours de moniteur en natation est offert comme cours autonome ou en combinaison avec le cours de moniteur en sauvetage. Le temps véritablement nécessaire peut varier en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de moniteur en natation	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 20 h	8,30 h	11,30 h

Cours combiné de moniteur en natation et de moniteur en sauvetage	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 40 h	17,30 h	22,30 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Les sessions dans l'eau requièrent de l'équipement comme des planches de natation, des spaghettis et des jouets aquatiques (selon la disponibilité).

Recertification : La certification de moniteur en natation demeure valide pour une période de 24 mois à partir de la date de certification. Seuls les moniteurs en natation détenteurs d'une certification *valide* peuvent enseigner et certifier les candidats Nager pour la vie et du programme canadien Jeune Sauveteur. Les moniteurs en natation se qualifient par le biais du système de crédits de développement professionnel (voir page 82).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

- ❑ **Moniteur en sauvetage :** Le cours de moniteur en sauvetage de la Société de sauvetage prépare les personnes à organiser, planifier, enseigner et à évaluer les habiletés en sauvetage et en premiers soins, ainsi que les techniques de réanimation décrites dans les certificats en sauvetage et en premiers soins de la Société.
- ❑ Les moniteurs en sauvetage détenteurs d'une certification valide peuvent **enseigner et certifier** ce qui suit :
 - le programme canadien Jeune Sauveteur
 - le Club des Jeunes Sauveteurs
 - Étoile de bronze
 - Forme physique en sauvetage
 - Premiers soins – élémentaire, Secourisme d'urgence et RCR-A, -B et -C.
 - la défibrillation externe automatisée (DEA)
- ❑ Les moniteurs en sauvetage détenteurs d'une certification valide **enseignent, toutefois seuls les évaluateurs peuvent certifier :**
 - Médaille de bronze
 - Croix de bronze
- ❑ Les moniteurs en sauvetage détenteurs d'une certification en Distinction **enseignent** Distinction, mais seuls les évaluateurs des niveaux de bronze détenteurs d'une certification en Distinction peuvent **certifier** les candidats.
- ❑ Les moniteurs en sauvetage détenteurs d'une certification Sauveteur national valide **enseignent et certifient** les candidats en supervision sécuritaire.

Préalables : Il faut être âgé de 16 ans au plus tard la dernière journée du cours et être détenteur d'une certification Croix de bronze.

Enseignement et certification : Les formateurs de moniteurs en sauvetage détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification et écusson.

Ouvrages de référence requis : La trousse du moniteur en sauvetage qui comprend : le *Manuel du moniteur*, le *Guide du certificat Jeune Sauveteur*, le *Guide des certificats Niveaux de bronze*, le *Guide des certificats en premiers soins* et le cartable.

Avis au sujet du programme en leadership

Le certificat d'évaluateur en Distinction sera éliminé et ce à compter de janvier 2019.

Le *CD du moniteur Médaille de bronze et en secourisme d'urgence* et le *CD du moniteur Croix de bronze et en secourisme général* sont facultatifs, mais ce sont tout de même des ressources recommandées. Les membres affiliés peuvent en faire la commande auprès de la Société avant le début du cours.

Les candidats devraient apporter leur *Manuel canadien de sauvetage* et *Manuel canadien en premiers soins* comme références à utiliser pendant le cours.

Durée de la formation : Les membres affiliés peuvent choisir d'offrir ce cours de multiples façons (p. ex. : un cours, par le biais de travaux pratiques ou d'apprentissage autonome). Le cours de moniteur en sauvetage est offert comme cours autonome ou en combinaison avec le cours de moniteur en natation. Le temps véritablement nécessaire peut varier en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de moniteur en sauvetage	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 20 h	9 h	11 h

Cours combiné de moniteur en natation et de moniteur en sauvetage	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 40 h	17,30 h	22,30 h

Équipement requis : Il faut du matériel de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau nécessitent des objets de 2,3 kg (5 lb) et de 4,5 kg (10 lb), un mannequin une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle avec une corde attachée à un objet flottant, des mannequins de formation en RCR adulte/enfant et bébé, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des aides flottantes à lancer, un appareil de pratique de la DEA et des mannequins compatibles avec le DEA.

Recertification : La certification de moniteur en sauvetage demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les moniteurs détenteurs d'une certification *valide* peuvent enseigner les programmes tels que décrits ci-dessous. Les moniteurs en sauvetage se requalifient par le biais du système de

crédits de perfectionnement professionnel de la Société (voir la page 88).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

- ❑ **Moniteur Sauveteur national :** Le cours de moniteur Sauveteur national permet aux candidats de mieux comprendre les principes et les meilleures pratiques sur lesquelles est fondé le programme Sauveteur national. Il pourra explorer les approches pédagogiques et les techniques appropriées pour les candidats du cours Sauveteur national.

Après une participation réussie au cours de moniteur Sauveteur national, les moniteurs SN sont certifiés dans l'option pour laquelle (les options pour lesquelles) ils possèdent un certificat. Plus spécifiquement :

- Les moniteurs détenteurs d'une certification Sauveteur national – option piscine valide enseignent Sauveteur national – option piscine.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage continentale valide enseignent Sauveteur national – option plage continentale.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option parc aquatique valide enseignent Sauveteur national – option parc aquatique.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage océanique valide enseignent Sauveteur national – option plage océanique.

Les moniteurs Sauveteur national évaluent la majorité des items Sauveteur national, mais seuls les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat valide peuvent certifier les candidats.

Préalables : Un certificat Sauveteur national (n'importe quelle option). Nous *recommandons* une certification d'évaluateur en niveaux de bronze et une expérience de surveillant-sauveteur.

Enseignement et certification : Les formateurs de moniteurs Sauveteur national détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrage de référence requis : *Le Guide du certificat Sauveteur national.*

Les candidats du cours de moniteur Sauveteur national devraient aussi avoir en main les références suivantes pendant le cours : *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*, le *Manuel canadien de sauvetage* et le *Manuel du moniteur*.

Durée de la formation : Les membres affiliés peuvent choisir d’offrir ce cours de multiples façons (p. ex. : un cours, par le biais de travaux pratiques ou d’apprentissage autonome). Le format d’une fin de semaine est commun pour un cours autonome de moniteur Sauveteur national. Le temps véritablement nécessaire peut varier en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d’apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de moniteur Sauveteur national	En classe	Dans l’eau
Durée totale – 16 h	10 h	6 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres et de l’équipement audiovisuel.

Les sessions dans l’eau nécessitent un objet de 9 kg (20 lb), une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l’épaule avec une corde attachée à un objet flottant, des aides flottantes à lancer, des articles de premiers soins, y compris : mannequins de formation en RCR adulte, enfant et bébé, des barrières de protection, des appareils de communication et une planche dorsale.

Recertification : La certification de moniteur Sauveteur national demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les moniteurs Sauveteur national détenteurs d’une certification *valide* peuvent enseigner aux candidats Sauveteur national. Les moniteurs Sauveteur national se requalifient par le biais du système de crédits de perfectionnement professionnel de la Société (voir la page 82).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l’examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

- ❑ **Moniteur en premiers soins :** Le cours de moniteur en premiers soins est conçu dans le but de fournir aux candidats les connaissances et les ressources nécessaires à l’organisation, à la planification et à l’enseignement des certificats en premiers soins de la Société de sauvetage, y compris les cours en secourisme général en milieu de travail et de RCR-A, -B et -C).

- ❑ Les moniteurs en premiers soins qui possèdent des certifications valides peuvent **enseigner** et **certifier** :
 - Premiers soins – élémentaire
 - Secourisme d’urgence
 - RCR-A, -B et -C
 - Défibrillation externe automatisée (DEA)
- ❑ Les moniteurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide peuvent **enseigner** le cours de secourisme en milieu de travail. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide peuvent **certifier** les candidats.
- ❑ Les moniteurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide sur les voies respiratoires peuvent **enseigner** le cours sur les voies respiratoires. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide sur les voies respiratoires peuvent **certifier** les candidats.
- ❑ Les moniteurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide en RCR/FSS peuvent **enseigner** le cours RCR/FSS. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide en RCR/FSS peuvent **certifier** les candidats RCR/FSS.
- ❑ Les évaluateurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide peuvent **enseigner** et **certifier** les premiers soins – anaphylaxie.

Préalables : Il faut être âgé de 16 ans au plus tard la dernière journée du cours. Détenteur d’un certificat en secourisme général en milieu de travail émis par une des agences suivantes : Société de sauvetage, Ambulance St-Jean, Croix-Rouge canadienne, Patrouille canadienne de ski.

Enseignement et certification : Les formateurs de moniteurs en premiers soins détenteurs d’une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrages de référence requis : *Le Guide du moniteur*, *le Guide des certificats en premiers soins* et *le Manuel canadien Premiers soins*.

Durée de la formation : Les membres affiliés peuvent choisir d’offrir ce cours de multiples façons (p. ex. : un cours, par le biais de travaux pratiques ou d’apprentissage autonome). Le temps véritablement nécessaire peut varier en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d’apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter

du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de moniteur en premiers soins	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 20 h	20 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif, de l'équipement audiovisuel, des articles de premiers soins, des mannequins de formation en RCR, des barrières de protection, un appareil de pratique de la DEA et des mannequins compatibles avec un DEA.

Recertification : La certification de moniteur en premiers soins demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les moniteurs détenteurs d'une certification *valide* en premiers soins peuvent enseigner le secourisme général en milieu de travail. Les moniteurs en premiers soins se requalifient par le biais du système de crédits de perfectionnement professionnel de la Société (voir la page 82).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

- **Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 :** permet aux moniteurs en sauvetage qui souhaitent enseigner le sauvetage sportif au niveau communautaire d'obtenir une formation à cet effet. Le cours met l'accent sur les principales caractéristiques du rôle de l'entraîneur et des habiletés en sauvetage sportif en piscine ou en eau vive.

L'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 **enseigne et certifie** les candidats de tous les niveaux du programme fondamental en sauvetage sportif de la Société.

Préalable : Moniteur en sauvetage.

Enseignement et certification : Les formateurs des entraîneurs en sauvetage sportif détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification.

Ouvrages de référence requis : *L'entraînement en sauvetage sportif*, le *guide du certificat du Programme fondamental en sauvetage sportif*, l'*ILS Competition Rule Book*, le *Manuel des règlements de la compétition* (à télécharger sur notre site web). Les candidats

entraîneurs – niveau 1 devraient également avoir en main le *Manuel canadien de sauvetage* et le *Manuel du moniteur* comme références durant le cours.

Durée de la formation : La durée de la formation peut varier en fonction du nombre et de la maturité des candidats, de leurs connaissances antérieures, de leur formation et de leur expérience. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 12 h	8 h	4 h

Équipement requis : Il faut du matériel de classe, comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau nécessitent de l'équipement pour le sauvetage sportif comme des obstacles, des mannequins de sauvetage aquatique, des bouées tubes, des aquaplanes.

Recertification : La certification entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les entraîneurs en sauvetage sportif – niveau 1 détenteurs d'une certification *valide* peuvent enseigner et certifier le cours sur le Programme fondamental en sauvetage sportif. Les entraîneurs du niveau 1 se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

- **Moniteur d'officiels en sauvetage sportif :** évaluent et certifient les candidats au programme de certification des officiels en sauvetage sportif.

Après une participation réussie au cours de moniteur d'officiels en sauvetage sportif, les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif sont certifiés pour enseigner et évaluer les options pour lesquelles ils possèdent un certificat. Plus spécifiquement :

- Les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification officiel communautaire enseignent aux officiels communautaires.

- Les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification officiel des épreuves en piscine enseignent aux officiels des épreuves en piscine.
- Les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification officiel des épreuves en eau libre enseignent aux officiels des épreuves en eau libre.
- Les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification officiel en sauvetage technique enseignent aux officiels en sauvetage technique.
- Les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une certification de directeur des compétitions et d'arbitre enseignent aux directeurs des compétitions et aux arbitres.

Préalables : Moniteur en sauvetage; officiel des épreuves en piscine, officiel des épreuves en eau libre; officiel en sauvetage technique; une preuve d'expérience d'avoir agi en tant qu'officiel dans au moins trois différents rôles d'officiel (piscine, eau libre et sauvetage technique) lors d'un minimum de trois compétitions homologuées en sauvetage sportif.

Enseignement et certification : Les formateurs de moniteur officiel en sauvetage sportif détenteurs d'une certification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification

Ouvrages de référence requis : *Le Guide des certificats d'officiels*, le *Manuel canadien des officiels*, l'*ILS Competition Rule Book* et le *Manuel de règlements des compétitions* (à télécharger sur notre site web). Les moniteurs d'officiels devraient également avoir en main le *Manuel du moniteur* comme référence à être utilisée pendant le cours.

Durée de la formation : La durée de la formation peut varier en fonction du nombre et de la maturité des candidats, de leurs connaissances antérieures, de leur formation et de leur expérience. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de moniteur officiel	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 10 h	10 h	0 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Recertification : La certification de moniteur d’officiels en sauvetage sportif demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les moniteurs d’officiels en sauvetage sportif détenteurs d’une certification *valide* peuvent enseigner et certifier sur les certifications pour les moniteurs d’officiels en sauvetage sportif. Les moniteurs d’officiels en sauvetage sportif se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l’examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

ÉVALUATEURS

Les candidats évaluateurs doivent posséder une expérience en enseignement : ils doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours du programme dans le volet pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une certification d’évaluateur.

- ❑ Les évaluateurs sont des moniteurs d’expérience qui suivent une formation spécifique sur les méthodologies d’examen et sur les normes et ce avant de recevoir leur certification. Les candidats évaluateurs doivent posséder une expérience en enseignement : ils doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours du volet du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une certification d’évaluateur. Pour obtenir de plus amples informations sur les certifications que les évaluateurs peuvent évaluer, veuillez-vous référer aux descriptions individuelles de chacun d’elles ailleurs dans ce guide.
- ❑ Dans le cadre de la structure du système révisé pour le leadership nous avons introduit une nouvelle désignation soit celle d’évaluateur mentor. Ces personnes sont des évaluateurs seniors qui sont nommés par la Société dans le but d’offrir un mentorat aux candidats évaluateurs lors d’un stage d’apprentissage. À compter de 2019, tous les candidats évaluateurs devront effectuer un stage d’apprentissage sous la supervision d’un évaluateur mentor.

PROCESSUS POUR DEVENIR ÉVALUATEUR

- ❑ La certification d’évaluateur consiste en un processus en trois étapes :
 - 1) **Cours** – Avoir complété avec succès un cours d’évaluateur avec un formateur certifié (voir « qui peut enseigner » ci-dessous).
 - 2) **Stage d’apprentissage** – Avoir réussi un stage d’apprentissage sous la supervision d’un évaluateur d’expérience (à compter de 2019 – un évaluateur mentor) lors d’une évaluation dans l’option pour laquelle (les options pour lesquelles) ils désirent obtenir une certification en tant qu’évaluateur.

- 3) **Certification** – Soumettre à la Société votre dossier de formation d'évaluateur dûment rempli ainsi que les frais de certification requis.

1^{ère} ÉTAPE : COURS D'ÉVALUATEUR

- Le cours d'évaluateur est la première étape d'un processus qui en contient trois visant à obtenir une certification d'évaluateur de la Société. Ce cours prépare les candidats à réussir leur stage d'apprentissage à titre d'évaluateur pour l'examen de leur choix. Le cours d'évaluateur met à profit l'expérience en évaluation que le candidat a acquise lors d'une évaluation par un évaluateur sur les certificats et la matière.

Qui peut enseigner ce cours? : Les formateurs de moniteur en sauvetage ou les formateurs de moniteur Sauveteur national détenteurs d'une certification *valide*.

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel de l'évaluateur*, les Guides des certificats pour chacune des certifications visées par le candidat (p. ex. : les candidats qui désirent devenir un évaluateur des niveaux de bronze doit avoir en main le *Guide des certificats Niveaux de bronze* ou le candidat qui désirent devenir un évaluateur Sauveteur national doit avoir en main le *Guide du certificat Sauveteur national*). Les feuilles d'examen de : Médaille de bronze, Croix de bronze, Distinction, premiers soins (pour tous les niveaux).

Les participants d'un cours d'évaluateur devraient également avoir en main les documents de référence suivants : le *Manuel canadien de sauvetage*, *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*, le *Manuel canadien Premiers soins* (optionnel) et le *Manuel du moniteur*.

Durée de la formation : Le cours d'évaluateur est offert comme cours autonome ou en combinaison avec un cours de moniteur. Un format typique pour un cours autonome d'évaluateur est une journée. Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et leurs qualifications et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'évaluateur	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 6 h	Variée (jusqu'à 4 h)	Variée (jusqu'à 2 h)

Avis sur le programme révisé en leadership

La clinique en normes d'évaluation n'existe plus. Dans le cadre du nouveau système pour le leadership les candidats évaluateurs doivent réussir un cours d'évaluateur.

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau requièrent : Des objets de 2,3 kg (5 lb) et de 4,5 kg (10 lb), un mannequin, une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l'épaule avec une corde attachée à un objet flottant improvisé, des mannequins de formation en RCR pour adulte, enfant et bébé, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, un appareil de pratique de la DEA, et des mannequins compatibles avec le DEA.

Avis sur le programme révisé en leadership

À compter du 1^{er} janvier 2019, tous les candidats évaluateurs devront effectuer un stage d'apprentissage sous la supervision d'un *évaluateur mentor*. Contactez la Société de sauvetage pour obtenir la liste des évaluateurs mentors de votre région.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour assister à ce cours pratique.

2^e ÉTAPE : STAGE D'APPRENTISSAGE

- ❑ Après avoir réussi le cours d'évaluateur, les apprentis candidats doivent suivre un stage d'apprentissage avec un évaluateur ou un évaluateur mentor d'expérience dans le volet d'apprentissage pour lequel ils désirent obtenir une certification d'évaluateur.

Processus : Réussir un examen d'apprentissage avec un évaluateur ou un évaluateur mentor lors de l'évaluation d'un examen.

3^e ÉTAPE : CERTIFICATION

- ❑ La Société de sauvetage décerne les certificats aux évaluateurs.

Préalables à une certification : Une certification appropriée comme moniteur et une expérience en enseignement; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi une évaluation dans le volet d'apprentissage pour lequel ils désirent obtenir une certification d'évaluateur. Plus spécifiquement :

Évaluateur des niveaux de bronze : une expérience à titre de moniteur en sauvetage; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi un stage d'apprentissage avec un évaluateur d'expérience ou un évaluateur mentor lors d'un examen Médaille de bronze ou d'un examen Croix de bronze.

Évaluateur en premiers soins : une expérience à titre de moniteur en premiers soins; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi un stage d'apprentissage avec un évaluateur d'expérience ou un évaluateur mentor lors d'un examen de secourisme en milieu de travail.

Les candidats évaluateurs doivent posséder une expérience en enseignement : ils doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours dans le volet du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une certification d'évaluateur.

Évaluateur Sauveteur national : une expérience à titre de moniteur Sauveteur national; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi un stage d'apprentissage avec un évaluateur d'expérience ou un évaluateur mentor lors d'un examen Sauveteur national.

Qui certifie? : La gestionnaire du programme de la Société de sauvetage.

Processus : Soumettre à la Société votre dossier de formation d'évaluateur dûment rempli ainsi que les frais de certification requis.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification.

Recertification : La certification d'évaluateur demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les évaluateurs détenteurs d'une certification *valide* peuvent certifier les items devant être évalués par un évaluateur. Les évaluateurs se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Les frais pour ce cours sont payables à la Société de sauvetage au moment de la soumission de votre dossier de formation d'évaluateur.

FORMATEURS

- ❑ Les formateurs sont des moniteurs, des évaluateurs ou des entraîneurs d'expérience qui suivent une formation spécifique sur l'enseignement aux moniteurs. Les candidats formateurs doivent posséder une expérience en enseignement : ils doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours dans le volet du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une certification de formateur. Pour obtenir de plus amples informations sur les certifications que les formateurs peuvent enseigner et évaluer, veuillez-vous référer aux descriptions individuelles de chacun d'elles ailleurs dans ce guide.

PROCESSUS POUR DEVENIR FORMATEUR

- ❑ Une nomination à titre de formateur consiste en un processus en trois étapes :
 - 1) **Cours** – Avoir complété avec succès un cours de formateur avec un formateur national détenteur d'une certification valide.
 - 2) **Stage d'apprentissage** – Avoir réussi un stage d'apprentissage en « se pratiquant à enseigner » sous la supervision d'un évaluateur

d'expérience (dans les volets du programme pour lesquels ils désirent obtenir une certification de formateur).

- 3) **Nomination** – Soumettre à la Société votre dossier de formation de formateur dûment rempli ainsi que les frais requis.

1^{ère} ÉTAPE : COURS DE FORMATEUR

- Le cours de formateur est la première étape d'un processus qui en contient trois visant à obtenir une certification de formateur de la Société. Lors de ce cours les candidats pourront acquérir une meilleure compréhension des attentes et des exigences que comporte l'enseignement à des moniteurs. Il les prépare également à réussir leur stage d'apprentissage à titre de formateur pour le (ou les) cours de leur choix. Le cours de formateur leur permettra de développer une attitude et des valeurs positives envers le programme de formation pour les moniteurs de la Société, la planification, l'apprentissage / l'enseignement et la matière de l'évaluation. Il leur permet aussi de faire preuve de leurs connaissances, habiletés, de leurs techniques d'enseignement et d'évaluation.

Qui peut enseigner ce cours? : Les formateurs nationaux détenteurs d'une certification valide.

Ouvrages de référence requis : Le *Manuel du formateur*, les Guides des certificats en leadership pour chacune des cours que les candidats désirent enseigner (p. ex. : les candidats formateurs qui désirent devenir formateur de moniteur en sauvetage doivent avoir en main le *Guide des certificats Moniteur en natation et Moniteur en sauvetage* ou les candidats qui désirent devenir évaluateur de moniteur en premiers soins doit avoir en main le *Guide des certificats Moniteur en premiers soins*).

Les participants d'un cours de formateur devraient également avoir en main les documents de référence suivants : le *Manuel canadien Premiers soins*, le *Manuel canadien de sauvetage*, *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*, le *Manuel du moniteur* et les guides des certificats (pour tous les niveaux).

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de formateur	En classe	Dans l'eau
Durée totale – 16 h	Variée (jusqu'à 9,30 h)	Variée (jusqu'à 6,30 h)

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau requièrent : Des objets de 2,3 kg (5 lb) et de 4,5 kg (10 lb), un mannequin, une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l'épaule avec une corde attachée à un objet flottant improvisé, des aides flottantes à lancer, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, des mannequins de formation en RCR pour bébé, enfant et adulte, un appareil de pratique de la DEA et des mannequins compatibles avec le DEA.

Recertification : Aucune.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour assister à ce cours pratique.

2^e ÉTAPE : STAGE D'APPRENTISSAGE

- ❑ Après avoir réussi le cours de formateur, les candidats formateurs doivent suivre un stage d'apprentissage en enseignant un cours de moniteur dans le volet d'apprentissage pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une certification de formateur.

3^e ÉTAPE : NOMINATION

- ❑ Les formateurs sont nommés par la Société de sauvetage.

Préalables à une certification : Une certification appropriée comme évaluateur ou moniteur (voir ci-dessous); avoir réussi un cours de formateur; avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours dans le volet d'apprentissage du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une certification de formateur. Plus spécifiquement :

Formateur de moniteur en natation : moniteur en natation : avoir enseigné au moins 100 heures du programme Nager pour la vie; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur en natation.

Formateur de moniteur en sauvetage : Évaluateur des niveaux de bronze; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage

d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur en sauvetage.

Formateur de moniteur en premiers soins : Évaluateur en premiers soins; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur en premiers soins.

Formateur de moniteur Sauveteur national : Évaluateur Sauveteur national; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur Sauveteur national.

Formateur d'entraîneur en sauvetage sportif : expérience en tant qu'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours d'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1.

Formateur de moniteur d'officiels en sauvetage sportif : moniteur d'officiels en sauvetage sportif; avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours d'officiels (communautaire, des épreuves en piscine, en eau libre, en sauvetage technique ou directeur de la compétition/arbitre); avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur officiel en sauvetage sportif.

Qui nomine? : La gestionnaire du programme de la Société de sauvetage.

Processus : Soumettre à la Société votre dossier de formation de formateur dûment rempli ainsi que les frais requis pour être pris en considération.

Reconnaissance du candidat : Carte de certification.

Recertification : La certification de formateur demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la certification. Seuls les formateurs détenteurs d'une certification *valide* peuvent certifier les candidats moniteurs. Les formateurs se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 82).

Frais : Les frais pour ce cours sont payables à la Société de sauvetage au moment de la soumission de votre dossier de formation de formateur.

FORMATEUR NATIONAL

- ❑ Les formateurs nationaux sont des formateurs talentueux d'expérience. La Société nomme les formateurs nationaux selon les besoins. Les personnes nommées doivent avoir complété avec succès un cours de formateur national et effectué un stage d'apprentissage avec un formateur national lors d'un cours de formateur.

COURS PRATIQUES

- ❑ **Cours pratique de mise à jour des moniteurs en natation** : vise à enseigner aux moniteurs de programmes d'apprentissage de la natation en provenance d'autres agences comment offrir le programme Nager pour la vie de la Société. Les cours pratiques sont habituellement organisés par les membres affiliés avant le lancement du programme Nager pour la vie. Ce genre de cours pratiques peut toutefois être offert ultérieurement.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'un certificat Croix de bronze et d'un certificat Moniteur en sécurité aquatique de la Croix-Rouge ou de Moniteur en natation du YMCA ou enseignant de « Je nage ».

Qui peut enseigner ceci? : Les formateurs de moniteur en natation détenteurs d'une certification valide.

Certification du candidat : Suite au cours pratique, les participants doivent compléter le « formulaire de crédit » de la Société de sauvetage qu'ils transmettent ensuite au bureau de la Société en y joignant les frais appropriés. La Société décerne les cartes de certification aux moniteurs en natation.

Ouvrages de référence requis : *Le Guide des certificats Nager pour la vie, Enseigner Nager pour la vie.*

Durée de la formation : Le cours pratique de moniteur en natation peut être personnalisé afin de mieux combler les besoins et les priorités du membre affilié. Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours pratique de moniteur en natation	En classe	Dans l'eau
Durée totale – de 3h30 à 5 h	de 2 à 3 h	de 1,30 à 2 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Les sessions dans l'eau requièrent de l'équipement tel que des planches de natation, des spaghettis et des jouets aquatiques (selon la disponibilité).

Recertification : Aucune.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour assister à ce cours pratique.

Section 11

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION DU PUBLIC AQUA BON^{MD}

Les leaders de la Société de sauvetage dans les collectivités partout au Canada, comme les responsables de la programmation des activités, les surveillants-sauveteurs et les moniteurs, sont spécifiquement certifiés pour jouer un rôle actif lorsqu'il s'agit d'accéder directement au public, mais aussi de rendre leurs collectivités plus sécuritaires et Aqua Bon.

LE PROBLÈME DE LA NOYADE ET L'ÉDUCATION DU PUBLIC

- ❑ Au Canada, la noyade est la principale cause de blessures ou de mort accidentelle parmi les enfants âgés entre 1 et 4 ans, et elle est la deuxième principale cause de décès non intentionnels parmi les enfants âgés de moins de 10 ans. Totalisant près de 500 décès à chaque année, la noyade est la troisième principale cause de morts accidentelles parmi les Canadiens et Canadiennes âgés de 60 ans et moins. (Elle est surpassée seulement par les collisions de véhicules à moteur et les empoisonnements).

Les nouveaux arrivants au Canada, plus particulièrement ceux et celles qui habitent au Canada depuis cinq ans ou moins, sont encore plus à risque d'être victime d'une noyade que les personnes qui sont nées ici. En fait, ils sont quatre fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que les personnes nées au Canada. Les gens qui viennent s'établir au Canada à partir de pays où la natation et les leçons en natation ne représentent pas une part importante de leur culture sont particulièrement vulnérables.

- ❑ La Société effectue des recherches sur les noyades, sur les traumatismes reliés à l'eau et sur les interventions en sauvetage. Ces recherches basées sur des faits guident les priorités du programme d'éducation du public Aqua Bon de la Société.

Le programme Aqua Bon est une campagne d'éducation du public ayant comme principale mission de rendre tous les Canadiens et Canadiennes « Aqua bons ». Le programme d'éducation du public Aqua Bon fait la promotion de messages qui visent à modifier les comportements à haut risque, ainsi que mettre les Canadiens et Canadiennes au courant des responsabilités qu'ils doivent assumer lorsqu'ils pratiquent des loisirs : dans, sur ou près de l'eau ou sur la glace.

Pour de plus amples informations à ce sujet vous pouvez consulter sauvetagenb.ca

Groupes cibles prioritaires

Quoique l'objectif soit de prévenir la noyade parmi tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, la Société de sauvetage concentre ses efforts sur des groupes cibles prioritaires. La Société s'appuie sur les conclusions de ses recherches afin d'identifier les groupes plus à risques et d'établir les stratégies de prévention de la noyade qui seraient les plus efficaces. Nos principaux groupes cibles sont les suivants :

- les parents d'enfants âgés de moins de 5 ans
- les parents d'enfants d'âge scolaire
- les adultes de sexe masculin âgés entre 18 et 49 ans
- les nouveaux arrivants au Canada

COMMENT VOUS POUVEZ NOUS AIDER

- ❑ Vous pouvez nous aider à faire la promotion de l'adoption de comportements Aqua bon des diverses façons, comme par exemple :

Organiser un événement Aqua Bon

Il existe de nombreux choix d'événements ou d'activités lorsque vient le temps de décider ce que votre installation peut organiser pour faire la promotion de la sécurité aquatique. Soyez créatif! Imaginez votre propre événement ou utilisez les ressources et l'expérience de la Société de sauvetage.

Organiser un événement ou une activité n'est pas très compliqué. Premièrement, déterminez votre groupe cible. Ensuite, trouvez les messages importants et les ressources appropriées pour ce groupe d'âge parmi ce qui existe au sein de la campagne d'éducation du public Aqua Bon.

Par exemple, si le groupe cible choisi est celui des hommes âgés entre 18 et 49 ans, il faut alors mettre l'accent sur la navigation de plaisance et votre message-clé pourrait être « *Sauvez du temps : portez votre gilet de sauvetage.* »

Si votre groupe cible choisi est celui des parents et des personnes responsables des enfants, votre message-clé est « *Si vous n'êtes pas à portée de main, vous êtes trop loin.* »

Pour le groupe cible des parents d'enfants d'âge scolaire, le message est « *Tous les enfants devraient apprendre à nager pour survivre.* »

Participer à la Semaine nationale de la prévention de la noyade

Chaque année, la Société de sauvetage déclare une semaine nationale de prévention de la noyade (SNPN) afin de solliciter l'appui de la collectivité et des médias pour la cause de la prévention de la noyade. La SNPN permet d'offrir une vitrine autour de laquelle vous pouvez planifier d'émettre des communiqués de presse, de réaliser des entrevues, d'organiser des démonstrations pour le public et d'autres événements.

La Semaine nationale de prévention de la noyade débute généralement le troisième samedi du mois de juillet. Si cette date ne correspond pas à vos besoins, vous pouvez faire l'annonce d'une date alternative. (Il est possible par exemple que les collectivités nordiques où la saison estivale est écourtée trouvent qu'à ce moment-là en juillet les lacs et les rivières sont noirs de monde et ils préféreraient tenir la SNPN au début de la saison).

Distribuer de la documentation Aqua Bon

La Société élabore une variété de ressources qui visent des groupes cibles spécifiques, ce qui inclut des affiches, des brochures, des écussons, des tatouages, etc. Les ressources varient de temps à autre et les membres affiliés peuvent s'en procurer à un coût minime. Vous trouverez des renseignements actualisés à ce sujet sur www.lifeguarddepot.com: cliquez sur l'onglet Éducation du public.

Offrir la formation Nager pour survivre

Une habileté de base en natation est une exigence fondamentale lors de toute tentative réaliste pour éliminer la noyade au Canada. La Société de sauvetage désire s'assurer que tous les enfants possèdent les habiletés de base afin de survivre à une chute inattendue en eau profonde. Le programme Nager pour survivre a été spécifiquement conçu pour les enfants, mais les personnes de tout âge devraient être capables d'atteindre la norme de Nager pour survivre de la Société (voir la section 5 : *Le programme Nager pour survivre* or visitez sauvetagenb.ca).

Pour obtenir plus d'idées à ce sujet, consultez la section 12 : *Les activités de financement*.

Section 12

LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les dons que nous recevons nous aident à élaborer et offrir au public une éducation en prévention de la noyade de manière efficace par le biais de laquelle nous rejoignons des millions de Canadiens et de Canadiennes à chaque année. Nos activités du programme d'éducation du public Aqua Bon^{MD} sont presque entièrement subventionnées grâce à des donations, des dons d'entreprises et des activités de financement.

**DIVERSES FAÇONS D'APPUYER
NOTRE ORGANISME DE BIENFAISANCE**

Vous pouvez faire un don en ligne à sauvetagenb.ca. Cliquez sur *Faites un don maintenant*.

- ❑ Il existe beaucoup de différentes façons d'effectuer un don à la Société de sauvetage. Il y a lors des activités de financement, les dons personnels, les dons planifiés, les dons d'entreprises ou les commandites. Les fonds recueillis peuvent aussi être assignés à des initiatives spécifiques, comme :
 - le programme de prévention de la noyade Aqua Bon^{MD}
 - le programme Nager pour survivre

Pour de plus amples informations à ce sujet, visitez lifesagingng.ca.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- ❑ Les événements sont une excellente façon de recueillir des fonds dans le but d'appuyer l'éducation du public sur la prévention de la noyade tout en sensibilisant le public sur l'importance de la sécurité autour de l'eau. Les activités de financement peuvent aussi être très divertissantes, elles représentent un bon exercice visant à améliorer l'esprit de votre équipe et elles peuvent accroître la motivation du personnel, tout en rendant service à une cause humanitaire.

La Société a besoin de vous et elle apprécie énormément votre aide. Aucune expérience en planification d'événements ou d'activités de financement n'est nécessaire.

Activités communautaires

- ❑ Beaucoup de choix s'offre à vous si vous désirez organiser votre propre activité de financement. Prenez en considération quelles activités ou quels thèmes pourraient attirer votre groupe cible. Trouvez une activité que vous et votre personnel aimeriez organiser et prévenez-nous de ce que vous allez planifier afin que nous puissions vous venir en aide. Voici quelques exemples :

- Nage-O-thon, nage-O-thon sur place, glissade-O-thon, Nager pour survivre-O-thon
- Organiser un barbecue, une vente de pâtisserie, un dîner Aqua Bon
- Créer un « Mur des dons pour la Société de sauvetage » ou une « Semaine visant l'élimination de la noyade » à votre installation lors de laquelle le personnel et les usagers peuvent ajouter leur nom sur une bouée tube ou une bouée en papier.

Vous pouvez communiquer avec nous afin d'obtenir de plus amples informations sur comment planifier une activité de financement.

SOMMAIRE DES PRÉALABLES

Nager pour la vie	Préalables
Parent et enfant 1	Aucun; enfants de 4 à 12 mois
Parent et enfant 2	Aucun; enfants de 12 à 24 mois
Parent et enfant 3	Aucun; enfants de 2 à 3 ans
Préscolaire 1, 2, 3, 4 et 5	Aucun; enfants de 3 à 5 ans
Nageur 1, 2, 3, 4, 5 et 6	Aucun; enfants de 5 ans et plus
Adulte 1, 2 et 3	Aucun; adultes de tous les groupes d'âge
Forme physique du nageur	Aucun; tous les groupes d'âge
Sauvetage	Préalables
Initié, Averti ou Expert	Aucun
Club des Jeunes Sauveteurs	La norme canadienne Nager pour survivre
Étoile de bronze	Aucun; il est recommandé de posséder un certificat Jeune Sauveteur
Médaille de bronze	Être âgé d'au moins 13 ans ou Étoile de bronze
Croix de bronze	Médaille de bronze; Secourisme d'urgence ou Secourisme général*
Distinction	Croix de bronze
Forme physique en sauvetage	Être âgé de moins de 30 ans ou avoir une permission médicale
Supervision sécuritaire	Aucun; il est recommandé d'avoir au moins 12 ans
Surveillance aquatique	Préalables
Sauveteur national (piscine)	Être âgé d'au moins 16 ans; Croix de bronze; Secourisme général*
Sauveteur national (plage continentale)	Être âgé d'au moins 16 ans; Croix de bronze; Secourisme général*
Sauveteur national (parc aquatique)	Sauveteur national (piscine)
Sauveteur national (plage océanique)	Sauveteur national (plage continentale)
Premiers soins	Préalables
Premiers soins – élémentaire	Aucun
Secourisme d'urgence	Aucun
Secourisme général en milieu de travail	Aucun
RCR (niveaux A, B, C et FSS)	Aucun
Défibrillation externe automatisée (DEA)	RCR
Gestion des voies respiratoires	Secourisme général*
Premiers soins – anaphylaxie	Aucun

Sauvetage sportif	Préalables
Programme fondamental en sauvetage sportif (niveaux 1, 2, 3, 4 et 5)	Nageur 3 ou un niveau équivalent d'habiletés
Officiel communautaire	Être âgé d'au moins 13 ans
Officiel des épreuves en piscine	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Officiel des épreuves en eau libre	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Officiel en sauvetage technique	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Directeur de la compétition et Arbitre	Officiel des épreuves en piscine, Officiel des épreuves en eau libre et/ou Officiel en sauvetage technique, expérience comme officiel
Formation en gestion	Préalables
Superviseur aquatique	Sauveteur national ou Moniteur en sauvetage ou Moniteur en natation; et minimum de 100 h d'expérience comme sauveteur-surveillant et/ou moniteur
Formation en gestion aquatique	Aucun
Inspecteur de sécurité aquatique	Aucun
Opérateur de piscine – niveau 1	Aucun
Opérateur de piscine – niveau 2	Opérateur de piscine – niveau 1
Auditeur en surveillance aquatique (SEE)	Sauveteur national et un minimum de 100 h d'expérience en surveillance aquatique ou Évaluateur Sauveteur national, ou Superviseur aquatique ou une formation en gestion aquatique
Auditeur de sécurité aquatique	Opérateur de piscine – niveau 1, expérience d'inspecteur de sécurité aquatique
Auditeur en chef de sécurité aquatique	Auditeur de sécurité aquatique
Leadership	Préalables
Assistant moniteur	Être âgé d'au moins 14 ans; Croix de bronze
Moniteur en natation	Être âgé d'au moins 16 ans; Croix de bronze
Moniteur en sauvetage	Être âgé d'au moins 16 ans; Croix de bronze
Moniteur Sauveteur national	Sauveteur national; Moniteur en sauvetage
Moniteur en premiers soins	Être âgé d'au moins 16 ans, Secourisme général*
Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1	Moniteur en sauvetage
Moniteur d'officiels en sauvetage sportif	Moniteur en sauvetage; expérience comme officiel : des épreuves en piscine, en eau libre, ou en sauvetage technique
Moniteur Superviseur aquatique	Superviseur aquatique, Moniteur en sauvetage
Moniteur Inspecteur de sécurité aquatique	Inspecteur de sécurité aquatique, Moniteur en sauvetage
Moniteur Auditeur de surveillance aquatique (SEE)	Auditeur de surveillance aquatique (SEE) et Évaluateur Sauveteur national ou Moniteur Superviseur aquatique
Moniteur Auditeur de sécurité aquatique	Auditeur de sécurité aquatique, Moniteur en sauvetage
Moniteur Opérateur de piscine	Opérateur de piscine – niveau 2, Moniteur en sauvetage
Évaluateur	Moniteur d'expérience
Formateur	Évaluateur d'expérience ou Moniteur en natation et 100 h d'enseignement de Nager pour la vie, ou Entraîneur de sauvetage sportif d'expérience

Veillez prendre note

Les certificats préalables doivent avoir été obtenus **avant** la date du début du cours auxquels ils s'appliquent. Les certificats suivis simultanément sont reconnus comme ayant été obtenus dans le bon ordre. Les candidats doivent avoir atteint l'âge préalable requis avant la date de l'examen. L'évaluateur doit pouvoir examiner les preuves de préalables.

*Une certification en **secourisme général** ou en **secourisme d'urgence** émis par : la Société de sauvetage, l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge canadienne ou la Patrouille canadienne de ski.

Apprendre.
Partager.
Motiver.
Inspirer.

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

